VOLUME VII—No 70 MONTREAL, VENDREDI 24 MARS 1916. DEUX SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS $5.00
UNION POSTALE $8.00

Édition hebdomadaire

CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $2.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTRÉAL

TÉLÉPHONES :
ADMINISTRATION : Main 7461
RÉDACTION : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

POUR LA CIVILISATION FRANÇAISE

Hier soir, à l'issue de la belle conférence de Mgr Lenfant sur la bataille de la Marne, Mgr l'Archevêque de Montréal a cru devoir, aux acclamations enthousiastes de son auditoire, évoquer le souvenir des luttes ontariennes et les assimiler, dans une certaine mesure, à celle dont Mgr l'Evêque de Digne venait d'évoquer l'héroïque spectacle.

—Nous aussi nous avons à lutter, a dit l'éminent prélat, nous aussi nous vaincrons, car nous sommes décidés à ne pas reculer; et une enthousiaste ovation lui a tout de suite témoigné à quel point cet appel à la lutte énergique et persévérante traduisait le sentiment de l'auditoire.

Nous avons de multiples raisons de poursuivre la lutte: intérêt de la Confédération canadienne, etc., mais, avec tout cela, nos compatriotes de l'Ontario luttent aussi clairement que les soldats de Joffre et de Castelnau pour le maintien de la civilisation française.

Ils sont, au même titre que les Français de France, les héritiers de cette civilisation, et c'est pour la léguer à leurs fils qu'ils s'exposent à tous les tracas, qu'ils s'imposent les plus lourds sacrifices, que des femmes montent la garde dans les écoles barricadées, que commissaires d'écoles et petites institutrices risquent la prison. C'est pour défendre la liberté de leur âme et c'est pour empêcher aussi qu'on ne chasse du sol de la patrie commune la langue des pionniers et des martyrs.

Cette lutte, elle n'est pas circonscrite à l'Ontario, elle ne date pas d'hier. Mais nos pères ont brisé jusqu'au texte de loi impérial qui prétendait proscrire notre langue de l'Assemblée législative des Canadas-Unis; nous finirons bien par triompher des petits hommes qui, à Toronto et à Winnipeg, veulent aujourd'hui jouer au Kaiser.

Les Anglo-Canadiens qui sont accessibles aux sentiments élevés, qui ont quelque souci de l'avenir de ce pays, quelque souci des intérêts supérieurs de l'Empire, finiront également par constater et par dire que cette oeuvre d'oppression est une honte et qu'elle est grosse d'infinis dangers, qu'il importe d'y mettre fin au plus tôt. Des voix éloquentes se sont élevées déjà, elles se multiplieront.

Mais, pour répéter la victoire de nos pères, il faut comme eux lutter; il faut, comme eux, combattre sans recul et sans défaillance.

Il faut combattre sur tous les terrains: éclairer l'opinion anglaise et française; utiliser toutes les ressources que la Constitution, les lois et les circonstances de notre pays nous mettent entre les mains.

Et l'une des armes qu'il importe de saisir immédiatement — puisque le temps où l'on peut s'en servir est limité — c'est la requête en désaveu de la loi ontarienne; c'est l'appel au gouvernement fédéral, gardien des intérêts premiers de la nation, pour qu'il use du privilège que la Constitution lui reconnaît, dans cette intention même, et qu'il brise la loi persécutrice.

Pour l'avenir de notre pays — comme pour la défense de la civilisation française — signons et faisons signer la requête en désaveu.

Omer HEROUX.

NOTE PRATIQUE. — Le Secrétariat de l'*Association de la Jeunesse*, Immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques (Tél. Main 4939), tient à votre disposition toutes les formules de requêtes dont vous aurez besoin.

A OTTAWA

UN INCIDENT AU SÉNAT

Ottawa, 23 mars 1916.

Le Sénat a fourni aujourd'hui les frais de l'intérêt qui a plutôt fait défaut aux Communes. M. Rufus Pope a ouvert le bal, en soumettant de nouveau sa motion de censure contre M. le président Landry, au sujet de certaines déclarations que celui-ci aurait faites dans un discours prononcé en juin dernier. M. Landry a déclaré hier que ses paroles ont été mal rapportées et l'on croyait l'incident clos. Aussi est-ce avec un peu de surprise que de son fauteuil présidentiel, M. Landry interrompit M. Pope pour lui demander s'il voulait réellement proposer sa motion aujourd'hui. Sur la réponse affirmative du sénateur de Compton, M. Landry appela M. Power au fauteuil et sortit dignement de la Chambre, afin qu'on eût toute liberté de discuter de son cas. Et M. Pope réédita le discours filandreux qu'il avait déjà prononcé et dans lequel il mêla habilement, et non sans talent oratoire, un hommage à l'expérience supérieure des sénateurs plus âgés que lui, et de subtiles insinuations que M. Landry aurait dérogé à l'honneur du Sénat en prenant part à une question controversée et en qualifiant de *"majorité de fanatiques"* certains membres du Sénat. M. Pope demande donc que le Sénat exprime son regret de ce que le président ait ainsi agi et parlé.

Le président intérimaire donne lecture de la motion, et demande si elle est adoptée. On crie *"Carried"* de plusieurs sièges; et, personne ne songe apparemment à prendre la défense de l'accusé absent. Mais M. Choquette se lève, la voix brève, et visiblement de mauvaise humeur. "J'attendais que quelqu'un des amis politiques du président de cette Chambre se levât pour le défendre, dit-il, mais puisque personne n'en a le courage, je suis bien obligé de le faire moi-même. M. Landry est mon adversaire politique depuis bien des années, mais j'ai toujours éprouvé de l'estime pour lui, et je crois de mon devoir de protester contre l'injure qu'on veut lui faire. Voici, en effet, qu'on porte contre lui une accusation très vague, et que l'accusateur n'est pas en mesure de prouver : il prétend *"qu'en plusieurs circonstances le président du sénat aurait tenu un langage déroga-toire à l'honneur de cette Chambre"*. Pourquoi ne pas spécifier l'endroit et le moment, ainsi que la teneur exacte des paroles incriminées, au lieu de se tenir dans ces prudentes généralités? Pour cette raison, je prétends que cette motion n'a pas sa raison d'être. De plus...

M. Choquette est ici interrompu par le sénateur Lougheed leader du gouvernement, qui demande à faire une suggestion. " Comme je comprends la question, dit-il, on s'est plaint, il y a quelque temps, de ce que le président aurait tenu certain langage. Celui-ci a déclaré que ses paroles ont été mal rapportées. Cette déclaration semble trop vague au proposeur de la motion de censure, qui voudrait une dénégation précise quant aux mots " majorité de fanatiques " dont il est question. Si le président n'a pas prononcé ces paroles offensantes, il sera le premier à les désavouer. Nous n'avons donc qu'à le lui demander, et je propose qu'un comité de deux de nos collègues soit chargé de rencontrer le président, de lui poser cette question, et de nous faire part de sa réponse. Mon ami de Compton consentira sans doute à ajourner sa motion en attendant. "

Nouvelles protestations de M. Choquette, qui trouve que cette démarche serait offensante pour le président, qui a donné, hier, sa réponse finale. Et M. Belcourt vient à la rescousse, un fort volume de Bourinot à la main. Il déclare tout d'abord que si les paroles incriminées ont vraimest été prononcées, il est naturel que M. Pope et les autres sénateurs en soient mécontents, et qu'ils aient demandé des explications au président. Mais nous avons eu sa réponse, fait remarquer M. Belcourt, et il me parait, d'après Bourinot, que nous devons considérer l'incident comme clos. En effet, à telle page, Bourinot déclare que si un membre de la Chambre explique que telles paroles reprochées ne sont pas celles qu'il a dites, ou qu'il voulait dire, ou qu'elles ont mal rendu sa pensée, la débat rera clos et cette déclaration sera finale.

M. Dandurand explique qu'il s'est levé en même temps que M. Choquette, et qu'il se proposait de parler à peu près dans le même sens que lui et M. Belcourt. Il développe son point de vue, interrompu cependant par M. Power, au fauteuil, qui veut donner lui aussi sa petite explication, revient sur toute l'affaire, et ne réussit qu'à l'emmêler de plus en plus. Nouvelle improvisation de M. Choquette, qui reproche à M. Pope son "animus" contre le président, e qui lui vaut les cris de "A l'ordre!" d'un bon nombre de pères conscrits ; et les choses s'embrouillent à vue d'oeil. C'est au point que la rumeur en est parvenue jusqu'aux bancs des ministres, aux Communes, où M. Casgrain, inquiet, se dirige alertement vers le lieu du combat.

"Flying to save, ere yet too late,
"The pride of the parterre.

comme dans la bataille entre le lis et la rose.

L'arrivée du ministre au banc des spectateurs, que venait de quitter sir Rodolphe Forget, cause une manière de sensation dans l'assemblée orageuse. M. Beaubien se dirige sans retard vers l'honorable visiteur, et M. Pope, qui vitupérait de son mieux, ne peut s'empêcher de regarder avec inquiétude du côté du ministre, qui cause à voix basse avec son voisin. Chargé de mission, probablement, M. Beaubien retourne aux côtés du leader ministériel, M. Lougheed, qui l'écoute et acquiesce de la tête. A ce moment, la parole était à M. Sproule, à qui son prestige d'ancien président des Communes donne une autorité particulière dans les points litigieux. Mais M. Lougheed se retourne, et lui dit quelques mots, qui coupent net l'éloquence de l'ancien "Speaker". Il reprend son siège et laisse la parole à M. Lougheed; celui-ci propose, d'un ton de voix ferme et final, qu'un comité de quatre soit nommé pour interviewer le président, et il désigne à cet effet MM. Mackenzie - Bowell, Dandurand, Power et Bolduc. Mise aux voix, la motion est adoptée, M. Choquette s'inscrivant contre. Et M. Casgrain peut s'en aller, non sans avoir serré des mains nombreuses. Cette échauffourée a causé une certaine émotion dans le... Musée, et l'on en parlait ce soir jusque dans les couloirs des hôtels. Mais que n'y dit-on pas? On raconte même tout bas que certain ministre de langue française, aux idées élevées et à la moustache en bataille, aurait eu une altercation avec l'un de ses collègues — qui n'est pas, comme dirait le *Cri de Paris* M. Rob Bodgers, — au sujet des écoles bilingues de l'Ontario et du Manitoba. Il en serait même résulté des rumeurs de démission... qui n'avaient rien de fondé, puisque le principal intéressé les a démenties, hier.

* *

Quoi qu'il en soit, la Chambre des Communes paraît s'être mise à l'ouvrage avec la détermination d'en finir... à la fonte des neiges, si les dites neiges doivent nous quitter vers le temps de Pâques. Il n'y a pas eu de débat de la semaine et l'on n'a parlé qu'estimés de toute nature et voté sans en avoir l'air des sommes vertigineuses. Aujourd'hui, c'est l'Intérieur qui est au blanc, et M. Roche s'en tire avec son brio ordinaire, malgré quelques attaques de M. Turriff, ancien agent des Terres enrichi, qui se souvient des connaissances qu'il a prises alors dans les affaires de ce ministère. M. Turriff exprime sa surprise de ce que les dépenses du ministère ne diminuent pas, bien que la besogne soit bien moindre qu'autrefois. Le ministre a répondu que cela tient en partie à ce qu'il y a 160 employés de son ministère qui se sont enrôlés, et qu'il faut, par conséquent, payer quand même.

M. Boulay en tient à son opinion que le gouvernement dépense trop pour l'Ouest et pas assez pour l'Est; et il a soulevé un incident amusant en exprimant une fois de plus cette opinion en français, ce qui a valu à la Chambre la surprise d'entendre M. Pugsley demander à M. Boulay, en un français un peu craintif mais excellent: *"Dans ce cas, pourquoi appuyez-vous le gouvernement?"* L'hilarité qu'a fait naître cet acte de bravoure fut portée à son maximum par des efforts semblables mais plus brefs de MM. Geo. P. Graham et Turiff, qui s'offrirent aussi chacun une lampée du *"doulx parler"*. Mais que va dire l'*Orange Sentinel* ?

La discussion s'est prolongée, assez vive, jusqu'à minuit. M. Pugsley proposait que le ministre de l'Intérieur diminuât d'une somme d'environ $315,000 ses appropriations pour l'année courante, en renvoyant, quitte à les reprendre plus tard, une partie des employés des agences d'immigration en Europe, puisqu'ils n'ont rien à faire à cause de la guerre. Cette mesure un peu draconienne ne rencontre pas, naturellement, l'approbation de M. Roche, qui défend ses protégés avec énergie et une lucide abondance d'arguments.

Nous ne savons pas quand la guerre se terminera, dit-il en substance, mais de toute façon nous aurons alors besoin de toute notre organisation, et il serait insensé de jeter la confusion dans notre système de propagande et de recrutement en Europe, d'autant plus que l'immigration n'a pas cessé entièrement, car nous avons reçu, des Iles Britanniques, plus de 8,000 immigrants au cours des derniers dix mois.

M. Marcil, de Bonaventure, qui venait de dire que la meilleure immigration que le Canada ait jamais reçue lui vint d'abord de la France et en second lieu de l'Angleterre, touche un autre point et demande au ministre si ce sont les autorités britanniques qui nous ont demandé d'enrôler 500,000 hommes, ou bien si cette idée est venue spontanément au cabinet Borden. Car, ce n'est pas là une mince entreprise", fait remarquer M. Marcil. Si, en 18 mois, vous n'avez transporté en Europe que 125,000 hommes, comment pouvez-vous compter en envoyer encore trois fois ce nombre d'ici la fin de la guerre? M. Roche n'a pas voulu se compromettre en l'absence du premier ministre, et s'est contenté de dire qu'il est essentiel de prendre le temps de former les soldats avant de les envoyer au feu. Puis, tour à tour, M. Morphy, M. Middleboro, le Dr Edwards, méchamment désigné entre confrères sous le sabriquet de *"Nobody-loves-me-Edwards"*, participent à la défense des crédits du ministre, et après quelques dernières flèches lancées par M. Turriff et M. Copp, la motion Pugsley est mise au voix et renversée par un vote de 19 à 31. Il était exactement minuit.... l'heure des crimes.

Ernest BILODEAU.

"BILLETS DU SOIR"

Il reste encore quelques exemplaires de la deuxième série des *Billets du soir* de notre ami Albert Lozeau. S'adresser à l'auteur, 343, rue Drolet, Montréal. 25 sous l'exemplaire, plus 2 sous pour les frais d'expédition par la poste.

LETTRES DE FADETTE

La réédition des " Lettres de Fadette " est aujourd'hui en vente. Prix : 25 sous l'exemplaire plus 2 sous pour les frais d'expédition par la poste.

On est prié, en faisant la commande, de bien spécifier s'il s'agit de la première ou de la deuxième série des *Lettres*.

LE DEPART DE VON TIRPITZ

On mande de Berlin que le Reichstag est saisi de trois résolutions concernant la guerre sous-marine. Il semble que la majorité de cette chambre réclame la poursuite à outrance de la politique de von Tirpitz. L'opinion publique, en Allemagne, interprète, en effet, la démission du grand amiral comme un désaveu. Quatre journaux allemands, le *Tages Zeitung*, le *Taglische Rundschau*, le *Kreuz Zeitung* et le *Post* déclarent, en effet, dans le manifeste qu'ils publiaient hier:

"Notre nation regarde le grand amiral non seulement comme un homme dont l'énergie et la force créatrice ont conduit à une réalisation glorieuse les paroles de notre empereur portant qu'une flotte forte constituait pour nous une nécessité urgente, mais, en même temps, comme l'homme d'Etat allemand qui a saisi le premier et le plus clairement le but que se proposait l'Angleterre, à savoir : détruire sa paisible rivale, l'Allemagne, et qui a compris, en outre, que notre ennemie était déterminée à atteindre ce but avec toutes les ressources à sa disposition.

"L'immense majorité de notre nation se trouvait en cela en communauté de sentiments avec le créateur et l'organisateur de notre marine. Bien que la nation fonde une confiance inébranlable dans ses chefs suprêmes, on craint qu'il existe un certain rapport entre la démission du grand amiral et son attitude sur cette question. Les déclarations des journaux dont les liens avec le pouvoir sont connus ont confirmé cette interprétation. Le manifeste se termine en exprimant le voeu que les résolutions concernant la guerre sous-marine, soumis au parlement impérial allemand seront adoptées.

* * *

Ainsi que nous le marquons plus haut, l'opinion publique teutonne interprète comme un désaveu de la politique de von Tirpitz, son effacement inopiné.

Quelques organes importants de la presse américaine pensent de même, non pour la déplorer, cette disgrâce, comme leurs confrères tudesques, mais pour s'en réjouir.

Le *New-York Times* voyait dans le départ du grand amiral un sacrifice fait à l'opinion américaine: "La destruction du *Lusitania* est ainsi désavouée moralement de la façon la plus dramatique", disait le confrère new-yorkais, d'après le *Courrier des Etats-Unis* qui ne cite cet article que pour en prendre le contre-pied.

"Compter que la retraite de von Tirpitz marque la fin de la guerre sous-marine selon la conception germanique du terrorisme naval, dit-il, c'est se préparer des déceptions douloureuses. Le mémorandum adressé récemment aux puissances neutres, annonçant pour le premier mars l'inauguration du régime de la piraterie à outrance, n'a pas été rédigé par von Tirpitz seul ; il a été approuvé par le kaiser, par le chancelier de l'empire et par le peuple allemand tout entier. Ce n'est pas en un mois que le gouvernement du kaiser a pu se convertir assez complètement aux principes de l'humanité pour rejeter de son sein un personnage incarnant si bien l'esprit de barbarie boche qu'il était devenu en Allemagne une sorte d'idole, quelque chose comme un Neptune diabolique doué de la seule puissance susceptible de vaincre l'Angleterre.

"Nous ne savons quelles discussions, quelles raisons ou quels événements ont amené la retraite du grand-pirate, mais, à coup sûr, ce ne sont pas des considérations humanitaires qui sont entrées en jeu ; et si, dans l'avenir, l'Allemagne renonce aux assassinats sur mer, ce sera tout simplement parce que la mise à exécution de ses criminels projets aura été rendue impossible ou trop coûteuse à ses sous-marins.

"Le kaiser, nous dit une dépêche de Berlin, a envoyé à von Tirpitz une lettre de regrets. Le grand-amiral est fait grand commandeur de l'ordre royal de la maison de Hohenzollern, "avec épées", s'il vous plait ! Le kaiser ne pouvait mieux marquer que par une décoration de l'ordre royal de sa propre maison ses sentiments personnels pour celui qui a inventé l'assassinat par sous-marins."

On ne connaîtra le motif véritable de la démission de von Tirpitz que lorsque le chancelier en donnera l'explication, si toutefois il s'y décide. Jusqu'ici il est évident que le grand public allemand ne partage pas l'opinion de notre confrère américain. Le *Courrier* cite pour corroborer ses conclusions l'annonce de la piraterie à outrance qui n'émanait pas du grand amiral mais qui avait l'approbation de Guillaume.

Il est toujours permis à Guillaume de se désavouer, lui-même; ce ne serait même pas la première fois.

Quant à la décoration qu'il vient de décerner à von Tirpitz elle ne constitue pas nécessairement une approbation de tout ce qu'il a pu faire.

Le maréchal French n'a-t-il pas été admis à la pairie quand il a quitté son commandement en France ? Aucun journal n'en a conclu que c'était là un indice que son successeur continuerait de conduire les opérations de la même façon.

Nous avons voulu exposer à nos lecteurs les deux côtés de l'opinion en attendant que M. de Bethman-Hollweg fournisse au public le pourquoi de la mise à pied du vieux pirate; car ce départ inattendu, malgré la décoration "avec épées", paraît avoir été pour le moins un peu forcée.

Louis DUPIRE.

NOTES D'ART.

L'OUVERTURE DU "SALON"

Malgré la guerre, nos artistes ont produit cette année des oeuvres de mérite, dont l'exposition s'est ouverte hier soir avec le cérémonial habituel, à la galerie de la rue Sherbrooke.

Les tableaux, quoique moins nombreux que d'habitude, sont cependant fort intéressants ; ils démontrent surtout, chez les peintres de la jeune école, un progrès constant, une virilité parfois étonnante.

Plusieurs paysagistes nous apparaissent avec une palette plus claire et plus colorée; leur technique est en général plus large, plus simple, quelquefois un peu trop simplifiée, mais accusant presque toujours des tempéraments sincèrement novateurs.

Point d'élucubrations néo-impressionnistes, cette fois. En serions-nous délivrés? Dieu soit loué alors!

Chaque exposition a bien ses surprises. Et parmi les toiles qui surprendront, citons celles de Franchère; elles marquent un progrès considérable sur ses oeuvres précédentes. Mentionnons aussi un portrait de Brymner, qui sort de la routine, et, de Laliberté, un marbre, ce qui paraissait une chose impossible au Canada, où nous n'avions guère connu jusqu'ici que le plâtre, et le bronze, par exception. Puis il y a encore des Julien; et ce sera une grande joie pour les amateurs de voir groupés plusieurs dessins de ce maître tant regretté.

L'exposition durera jusqu'au 15 avril; nous en reparlerons bientôt, ici même.

Henri FABIEN.

BLOC - NOTES

Vingt-cinq millions

La commission fédérale chargée d'étudier la question des pensions aux militaires croit qu'il faudra 25 millions par an pour subvenir à toutes les demandes légitimes qu'on lui fera de ce chef. Il est certain que si les choses se passent ici comme elles se sont passées aux Etats-Unis, depuis la guerre de Sécession, ces 25 millions annuels ne suffiront pas, et que, d'ici à un demi-siècle, nos pensionnés les absorberont presque, sinon davantage. Vingt-cinq millions pendant quarante ans, — prenons ces chiffres, ils sont modérés, — cela fait tout de suite *un milliard, mille millions*, qu'il va falloir ajouter au coût de la guerre pour le Canada. Nos fils et nos neveux vont trouver notre héritage un peu chargé !

Ca continue

Le général Hughes poursuit sa tournée de visites en Grande-Bretagne, avec son aide de camp galonné. Les dépêches nous apprennent aujourd'hui que les deux visiteurs seront les hôtes du lord-maire de Londres, à un déjeuner. Il faut connaître bien ces réclamistes pour se rendre compte de tout le comique de leurs visites. Lord Kitchener, s'il les envoyait tous deux au feu, pour de vrai, — le général et le capitaine de parade, — mettrait peut-être fin pour un temps à ces dépêches qui donnent sur les nerfs des gens sérieux.

Fauteuils

Nos échevins sortants voudraient pouvoir apporter leur fauteuil du conseil municipal, comme souvenir de leur séjour à l'hôtel de ville. C'est une fantaisie qu'on pourrait leur passer, tout comme au maire, désireux, lui, que son fauteuil lui reste, comme s'il était le président des communes. Dans ce cas-ci, pourtant, il faudrait spécifier que M. Martin aura le droit d'apporter son fauteuil avec lui, pourvu qu'il se contente de jouer au maire chez lui, et n'y joue plus devant le public montréalais. Car celui-ci en a eu assez de la comédie de deux ans à la veille de se clore.

Son traitement

Le gouvernement de la Colombie Britannique vient de décider de payer un traitement annuel de $15,000 à sir Richard McBride, comme agent de la province à Londres ; $5,000 d'indemnité à M. Turner, son prédécesseur, qui a démissionné en faveur de sir Richard ; une pension annuelle de $6,000 à M. Turner, — et une autre pension de $5,000 à Mme Turner, si elle lui survit. Comme on voit, l'accession de sir Richard McBride à son poste actuel coûte cher à la Colombie Anglaise. Toutefois, elle estime peut-être qu'il vaut mieux savoir au juste ce qu'elle lui paie, pour ne plus l'avoir comme gouvernant, que de le garder comme premier-ministre et de ne pas bien savoir ce qu'il lui en coûte, mais de s'apercevoir que sa façon d'administrer cause des préjudices considérables à l'échiquier et au domaine public, — comme elle le constate, de ce temps-ci.

G. P.

ENCORE AJOURNE

Le IV article sur la nationalité et la langue, d'*Un Sauvage* est encore ajourné à demain, faute de'space aujourd'hui.

NOTRE PARTICIPATION A LA GUERRE

M. Bourassa discute, devant un auditoire très considérable, ses conséquences immédiates, au point de vue économique, social et politique.

Notre situation financière.— Nos perspectives d'avenir.— Le militarisme canadien.

Et cela continue... Hier soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, les *Amis du "Devoir"* avaient placé des sièges partout où cela était convenablement possible; on avait utilisé tout l'espace disponible: parquet, tribune, estrade; on avait même ouvert une porte de communication pour permettre l'utilisation d'une pièce voisine de la salle des conférences; bon nombre de gens avaient consenti à rester debout le long des murs, près des portes, dans tous les coins où il avait paru impossible d'installer des sièges — et, en dépit de tout cela, un certain nombre de personnes ont dû retourner à la porte.

Cet extraordinaire succès, qui non seulement persiste mais va croissant en pleine campagne électorale, à l'heure même où des réunions de tout genre: politiques et littéraires sollicitent de partout l'attention publique, témoigne avec force de l'intérêt que le public porte aux questions traitées par le conférencier.

Deux caractéristiques particulières marquaient la réunion d'hier soir: le chiffre plus considérable que jamais des auditeurs et, parmi ces auditeurs, la proportion plus considérable aussi d'hommes, et d'hommes d'un certain âge, d'hommes qui ont l'expérience de la vie.

La "leçon" d'hier soir a été tout entière consacrée, ainsi que M. Bourassa l'avait annoncée, à discuter les conséquences immédiates de notre participation à la guerre: conséquences d'ordre économique, social et politique. Il a discuté à fond la question économique, puis montré que nous sommes en train de laisser se constituer ici un type de militarisme pire que le prussien, parce qu'il n'est pas soumis à la même discipline. Il a montré enfin que notre participation emporterait une véritable révolution politique qui — à moins d'une énergique contre-révolution nationaliste — subordonnerait nos intérêts à ceux de l'Angleterre. En finale, il a expliqué comment l'élévation des tarifs, conséquence fatale des nouveaux impôts, accentuerait l'antagonisme entre l'Est et l'Ouest; comment aussi la croissance du sentiment impérialiste développerait l'esprit de domination d'un certain nombre d'Anglo-Canadiens et aggraverait encore la lutte de race.

Jeudi prochain, la "leçon" portera sur les trois solutions possibles: *Indépendance, Fédération impériale, Annexion.*

LES ESPRITS S'ENFIELLENT

Le conférencier, comme d'habitude, entre de plain pied dans son sujet:

Que l'on accepte la thèse impérialiste ou qu'on la rejette, dit-il, une conclusion s'impose à tous les esprits avertis: cette révolution va bouleverser l'assiette économique du Canada, altérer son état social, modifier profondément son régime politique.

Notre seule intervention dans la guerre actuelle a déjà produit de graves perturbations dans l'état intérieur du pays.

Des milliers de Canadiens, partisans exaltés de la guerre et de l'enrôlement à outrance, — tant que leur peau ou leur bourse n'y couraient aucun risque, — commencent à trouver que nous dépassons la mesure. *"The tax-gatherer is a great school master"*, a dit un illustre penseur et homme d'Etat anglais. Nos "hommes d'affaires" et nos politiciens *pratiques* commencent à subir la férule de ce dur pédagogue. Puisse-t-il leur en cuire assez pour les guérir à jamais de leur snobisme, de leur servilité, de leur faux patriotisme, de leur folle imprévoyance, de leur ignorante présomption. Habitués à solder toutes leurs extravagances, avec les capitaux empruntés à Londres, ils s'imaginaient qu'il en serait ainsi de la guerre. Dans leur monstrueux égoïsme, ils avaient espéré de faire porter aux générations futures tout le poids de leur "dévotion impériale", de leur "amour de la France!" Les lois inexorables de l'économie du monde sont venues leur démontrer, et à tous les Canadiens, que personne ne peut échapper longtemps aux conséquences de ses propres folies — de celles qu'on fait et de celles qu'on laisse faire.

LE DESEQUILIBRE ECONOMIQUE

Analysant les résultats premiers de notre participation, M. Bourassa dit:

La première conséquence de l'intervention du Canada dans la guerre, c'est le déséquilibre économique du pays.

Résultat inévitable de la guerre dans tous les pays qui y prennent part, disent les partisans de l'intervention. Si l'on admet que le Canada n'était pas obligé d'intervenir, la responsabilité n'en pèse que plus lourdement sur les épaules de nos gouvernants. Mais il y a davantage. Le désastre économique est infiniment plus grave au Canada, toute proportion gardée, qu'en France ou en Angleterre. Etant donné les conditions particulières du pays: — instabilité des finances publiques et privées, lacunes énormes de l'armature économique, tassement encore inachevé des forces de production, de consommation et d'échange, — il était facile de prévoir le désastre.

Comme la plupart des pays nouveaux, le Canada vivait surtout d'emprunts. Si l'on faisait la somme totale de la dette publique et privée — fédérale, provinciale, municipale, industrielle, agricole, — l'on constaterait sans peine que le Canada était déjà, avant la guerre, l'un des pays les plus endettés du monde.

NOS DETTES

Certaines de ces dettes se justifiaient. Elles avaient été contractées afin de mettre en valeur de rapport une partie des ressources naturelles du pays. L'ensemble de celles-là, appelons-le la dette *productive*. Et encore, si l'on en faisait le dépouillement, l'on constaterait sans peine que plusieurs des entreprises auxquelles ces emprunts ont servi de base ne deviendront vraiment profitables, et même productives, que le jour où elles auront été développées davantage et supplémentées par d'autres entreprises, qui exigeront, elles aussi, des emprunts nouveaux. Tels l'ouverture de maints territoires par des chemins de fer qui ne paient pas encore l'intérêt de leurs dettes; les multiples travaux maritimes, entrepris un peu au hasard et sans plan d'ensemble; et une foule d'industries privées, encore en voie de formation.

Une autre partie de notre dette, tout en ayant servi à des objets utiles, est et restera toujours *improductive*. Telle la construction d'une foule d'édifices publics et privés, de travaux exécutés pour des fins politiques et nullement justifiés par un trafic ou un rendement quelconque qui assure, directement ou indirectement, le paiement des intérêts et le remboursement du capital affecté à leur exécution. Telles encore les industries improfitables, le défrichement ou la mise en culture de terres à peu près stériles, etc., etc. Si tout l'argent emprunté et employé à ces entreprises improductives s'est dépense au pays et *qu'il y est resté*, le mal porte compensation; — pourvu qu'aucune perturbation grave ne vienne interrompre le paiement des intérêts et le remboursement du capital indûment affecté à ces fins.

Reste la proportion purement *onéreuse* de notre dette. Elle est énorme. Tout ce qui a été dépensé en pure perte dans l'exécution de travaux, même utiles; l'effroyable coulage des entreprises d'Etat (fédéral, provincial ou municipal); les sommes fabuleuses englouties en pots-de-vin, en vrais vols, en travaux mal exécutés qu'il a fallu reprendre ; tout ce que nous avons acheté inutilement en dehors du pays; les gages payés à des travailleurs étrangers — Italiens, Austro-Hongrois, Russes, Japonais, Chinois, etc., etc., — qui ont envoyé dans leur pays natal la majeure partie de l'argent gagné au Canada; tout ce que les agioteurs canadiens ont *calé* dans les spéculations hasardeuses, finalement soldées à la bourse de New-York ou dans les banques de Londres: — voilà quelques-uns des éléments de notre dette purement onéreuse.

VERS LA BANQUEROUTE

Tant que la roue de fortune a tourné à notre avantage, tout allait bien. Nous couvrions chaque échéance par de nouveaux emprunts ; nous payions nos intérêts avec des emprunts; nous soldions le compte de nos orgies avec des emprunts. En vrais fils de parvenus, affolés par l'étalage de faux luxe du papa, nous faisions danser les écus.... des autres, nous faisions la noce aux dépens de nos créanciers.

Le jour de la dégriserie et de la liquidation est venu. Il serait venu, même sans la guerre. La perturbation générale causée par la guerre dans le monde de la finance nous a saisi à la gorge, en pleine *boustifaille*. Elle nous aurait de toute façon mis sur la paille. Notre intervention, poussée au degré de folie où nos "sauveurs d'Empire, *bleus* et *rouges*, l'ont voulue, nous même tout droit à la banqueroute. Du reste, c'est le mot d'ordre du patriotisme à rebours qui règne aujourd'hui.

Evidemment, dès la guerre déclarée, même si nous n'y avions pris aucune part, l'importation des capitaux européens aurait cessé et nos créanciers auraient commencé à réclamer leur dû. Il eût fallu faire taire les rebecs et rentrer les violons: la noce était finie. Ce n'est pas ce qui pouvait nous arriver de pire.

Mais en nous jetant tête baissée dans le brasier, nous avons brûlé, en quelques mois, plus de deux cents millions de "belle argent" — comme dirait Son Honneur le Maire de la Métropole commerciale du

(Suite à la cinquième page)

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'épargneraient du papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

LA DEFENSE ECONOMIQUE

Un négociant de Montréal nous communique la lettre suivante, reçue d'un client :

Cobalt, Ont., 21 février 1916.

Messieurs,

Ayant décidé d'acheter ma marchandise d'une maison canadienne-française, je m'adresse à vous ayant dans le passé acheté un peu chez vous, mais comme j'aurai besoin immédiatement pour environ 4 ou $500 je serais prêt à descendre, samedi prochain, mais comme j'arrive d'un voyage à Sherbrooke je ne me trouverais pas dans les dispositions de faire les dépenses du voyage, donc si vous voulez me remettre mes passages qui seront diminués de sur la dernière traite, je serai chez vous, lundi prochain, et à l'avenir j'achèterai de vous exclusivement; j'ai toujours été fourni par chez Hutchison, Toronto, je n'ai pas à me plaindre d'eux mais la lutte que les Anglais nous font dans Ontario me force en quelque sorte à leur faire comprendre que nous pouvons faire notre commerce sans eux. Vous voudrez bien me répondre par le retour.

Bien à vous,

. . . . . .

* * *

L'ENSEIGNEMENT DU PATRIOTISME

Saint-Norbert, Manitoba,
22 février 1916.

Mon cher Monsieur,

J'assiste à une séance donnée par les élèves d'un couvent, et à une autre donnée par les élèves d'une école de campagne. Au cours de ces deux séances, on a joué des drames assez longs, assez bien faits et de nature à donner des idées sérieuses aux enfants. En les entendant je me disais: Si la situation scolaire d'Ontario était mise en scène comme cela, que d'enfants se dévoueraient pour jouer un rôle dans cette pièce! Que de parents viendraient les écouter parler sur le théâtre et de retour à la maison, diraient à leurs enfants: "Répète donc le morceau que tu as dit sur le théâtre l'autre jour." Que de parents seraient ainsi renseignés sur cette question vitale!

Que pensez-vous de cette idée? A-t-elle quelque valeur? Il pourrait se trouver parmi les jeunes quelqu'un qui composerait une petite pièce de ce genre. Elle serait fort intéressante. Je crois qu'un tel drame devrait se trouver dans les pages de l'almanach de la langue française pour 1917, si l'on n'en fait pas une brochurette par elle-même.

Votre tout dévoué,
G. CLOUTIER, Ptre.

GARDONS LES NOTRES

Edmonton, le 28 février 1916.

A Messieurs H. Bourassa et A. Lavergne.

Chers Messieurs,

Quelques lignes pour vous féliciter de vos beaux discours que nous avons lus sur le Nationaliste. C'est bien encourageant pour nous, Canadiens-français de l'Alberta, de voir que nous avons des hommes qui ne se laissent pas jouer par les petits Anglais. Nous sommes très éloignés de nos chers frères de l'Ontario et du Québec; mais nos idées sont les vôtres, et nous faisons tout ce qui nous est possible pour vous venir en aide. Je crois que nous devons prendre tous les moyens possibles et battre le fer pendant qu'il est chaud. On a gagné la première victoire à Ottawa; je crois que ce ne sera pas la dernière.

L'idée des Anglais est d'épuiser les Canadiens-français par l'enrôlement. Quand ils verront que nous n'avons plus personne pour défendre notre cause, ils feront ce qu'ils voudront de nous. C'est à nous, Canadiens-français, de nous aider tous les uns les autres, et de nous montrer supérieurs à eux. La victoire nous restera.

Bien à vous,

A. LAROCQUE.

L'ENQUETE SUR LES OBUS

LE DEBAT SUR L'ENQUETE DEMANDEE PAR SIR WILFRID REPRENDRA MARDI.

Ottawa, 24. — Le débat sur la résolution présentée par sir Wilfrid Laurier, demandant une enquête sur les contrats accordés pour la fabrication des obus anglais, sera repris mardi et sera terminé le lundi suivant. Le ministre des finances sera l'un des orateurs de sir Robert Borden. La résolution autorisant une appropriation de guerre pour l'année prochaine, sera déposée devant la Chambre d'ici à quelques jours. Cette appropriation serait de $250,000,000.

Payez $100. et installez-vous dans une maison ou un bungalow de de la rive du lac

achetable chez nous seulement aux conditions unique de Marcil : $100 comptant et $15 par mois, intérêt compris. Valeurs de $1,850 à $6,500. Tout y est au complet, avec beaucoup de terrain magnifique situé. Quelques maisons à louer, meublées ou non. Ayez la liste tout de suite.

MARCIL TRUST COMPANY
180 S.-JACQUES
32e année. Actif, plus de $4,000,000

FRANCE

DES FEUX DESTRUCTEURS

L'ARTILLERIE FRANCAISE BOMBARDE AVEC SUCCES LES POSITIONS ALLEMANDES EN ARGONNE ET SUR LE BOIS DE MALANCOURT. — ACTIVITE DE L'ARTILLERIE DANS LES VOSGES.

Londres, 24. — Sauf dans les environs de Gommecourt et de La Bassée, où les Anglais ont remporté quelque succès, il n'y a pas eu d'engagement d'infanterie en France et en Belgique.

Au nord-ouest de Verdun, les Allemands continuent à bombarder violemment le secteur de Malancourt. Ils ont canonné de nouveau Bethincourt, le "Mort-Homme" et Cumières. Ils préparent probablement de nouvelles attaques dans le but de percer la ligne au moment opportun.

Les Français n'ont pas ralenti le bombardement de positions que dans l'Argonne, ils opèrent contre le bois de Malancourt. Ils bombardent aussi vigoureusement les positions, les chemins et les voies ferrées dont les ennemis sont maîtres dans la partie orientale de l'Argonne.

Au nord-est de Verdun et en Woevre, le bombardement a augmenté d'intensité. Dans les Vosges, les Français ont bombardé les cantonnements teutons à Muhbach.

Les Anglais ont attaqué avec succès les tranchées ennemies dans le voisinage de Gommecourt et du chemin La Bassée-Béthune, où ils ont fait sauter 3 boyaux remplis d'Allemands. Il y a une lutte de mines et à la grenade, et l'artillerie a déployé de l'activité dans la région de Fricourt, de Gommecourt, de Bouchez, de la redoute Hohenzollern et d'Ypres.

LA CAPTURE DE DOUAUMONT

Paris, 24. — Le colonel P. qui est blessé légèrement et est actuellement à Paris souligne dans une entrevue accordée au correspondant du "Petit Parisien" la petitesse des pertes subies par les Français, si on les compare à celles des Allemands. Ce colonel commandait la brigade qui a repris Douaumont et a tenu bon à Vaux. On lui fait dire: "Le régiment qui défendait Vaux n'a perdu que 35 hommes, mais le terrain devant lui était jonché de morts. Il y avait un amoncellement de corps entremêlés dans toutes les attitudes imaginables d'agonie et d'horreur."

Le récit qu'il fait de la reprise de Douaumont indique que les Français ne se sont servis que de la baïonnette. Le colonel P. a déclaré au général qui exerçait le commandement: "Ne vous occupez pas de l'appui de l'artillerie, démolissez à droite et à gauche ; puis nous délogerons l'ennemi avec l'acier."

Les "Poilus" ont escaladé deux ravins, grimpant comme des chats. Quelques minutes plus tard, ils avaient repris Douaumont sans tirer un coup de feu.

ANGLETERRE

UNE CRISE MINISTERIELLE ?

L'INCORPORATION DES HOMMES MARIES DANS L'ARMEE NE SE FERA PAS, CROIT-ON, SANS DIFFICULTES.

Londres, 24. — Dans les couloirs de la Chambre des Communes, on discutait, hier soir, la possibilité d'une crise ministérielle, au sujet de l'incorporation des hommes mariés dans l'armée. Suivant quelques rapports, M. Lloyd George préconisait l'application du service obligatoire à tous les hommes d'âge à porter les armes, et M. Asquith serait opposé à cette mesure.

Tous les journaux de Londres discutent au long les difficultés qui se présentent au chapitre de l'enrôlement. Le "Times" est le coryphée des partisans de la conscription universelle. Le "Chronicle", d'autre part, approuve l'attitude actuelle du gouvernement. Il déclare: "Les bruyants censeurs de l'attitude de M. Asquith sont bien plus désireux de renverser le cabinet de coalition que d'augmenter le nombre de nos soldats."

Le "Morning Post" dit: "Le peuple ne peut comprendre l'état présent des affaires. Mais il commence à comprendre que la situation restera la même tant que M. Asquith restera premier ministre."

Le "Times" déclare : "Le seul moyen de sortir de l'impasse actuelle, c'est d'imposer la conscription à tous les hommes d'âge à servir, qu'ils soient célibataires ou non, et d'abolir un régime manifestement injuste, qui n'est ni le volontariat, ni la conscription, mais le mélange des éléments les moins désirables de l'un et de l'autre."

Au sujet des rapports voulant que M. Lloyd George, le ministre des munitions, prêchera bientôt le service obligatoire universel, le "Times" fait le significative remarque suivante: "Nul ne comprend mieux la situation que le ministre des munitions, et nous sloutons fort que sa sollicitude envers les choses de son ministère s'accommode du cours incohérent du recrutement." Le "Chronicle" défend le gouvernement: "On sait que M. Asquith a refusé d'approuver toute extension du service obligatoire. Il est impossible de regarder la coercition comme un succès. Elle a fourni peu de recrues et elle a altéré l'état d'esprit des gens. Les recrues de Derby que l'on force à s'enrôler, se demandent pourquoi ils doivent servir quand d'autres ne le doivent pas.

Ce changement d'attitude exolique l'agitation des hommes mariés. Le peuple commence à regarder les ouvriers qui travaillent dans les industries essentielles à la conduite de la guerre comme dignes de soupçons et de jalousie. Cette conséquence de la conscription est plus dangereuse dans ce pays où elle est d'application récente, qu'en France où on s'est familiarisé avec ce régime pendant plusieurs années. Ici la conscription sera probalement une source de faiblesse.

RUSSIE

SUR UN FRONT DE 70 MILLES

TEL EST L'ESPACE QU'OCCUPENT LES TROUPES MOSCOVITES QUI OPERENT PAR TROIS GROUPES. — LA BATAILLE FAIT ENCORE RAGE AU SUD DE DVINSK

Petrograd, viâ Londres, 24. — Tout en admettant n'être pas encore fixés sur la nature de la bataille qui fait rage au sud de Dvinsk, et ne sachant si elle est l'indice d'une offensive générale des troupes russes dans ce secteur ou plutôt une démonstration dans le but d'attirer les troupes allemandes du front franco-allemand, les critiques militaires font ressortir le fait que les attaques des jours derniers ont eu un succès universel; on regarde comme suffisamment violentes pour impressionner fortement l'état-major général allemand.

Les forces russes opèrent par trois groupes, couvrant un front de 70 milles. Mais on rapporte que c'est dans le voisinage du lac Narocz où les Russes ont passé à travers trois lignes de tranchées allemandes bien protégées par des fils barbelés, que la bataille fut la plus vive. Les Russes eurent recours à leur arme favorite, la baïonnette, mettant les Allemands en fuite malgré une résistance désespérée et capturant plus de 1,000 hommes, 17 officiers, une douzaine de mitrailleuses et d'autre butin de guerre.

Les Allemands contrecarrent invariablement les attaques russes en avançant sur d'autres sections de la ligne; mais d'après toutes les apparences, disent les critiques militaires, les efforts teutons manquent de coordination, et il est évident que malgré le ralliement de nouvelles troupes dans cette région, les Russes ont prévenu l'exécution de tous les plans de leurs adversaires en vue d'une offensive concertée.

On estima l'automne dernier, dans cette région, les forces allemandes à 8 corps d'infanterie et à plusieurs divisions de cavalerie, mais depuis, ces forces ont été considérablement augmentées.

On a enregistré un succès important sur le front de Galicie, où les Russes se sont emparés du passage du Dniester, à Mikhaltche. Le communiqué officiel autrichien a déclaré au sujet de cette victoire, que les Autrichiens durent abandonner la position après six mois de défense opiniâtre et après que les fortifications eurent été rasées par l'artillerie russe.

La lutte prend son développement dans la région de Riga. Dans le secteur de Mintzinny et du lac Sokly, et au sud du lac Dreswiaty, les Allemands ont repris une partie des tranchées capturées par les Moscovites la nuit précédente.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Ah mais çà, l'Alliance Française se salonise! On n'y dit plus guère que des vers. Et encore. Les plus serinés, les plus rebattus! A l'occasion, quelques rares poésies inconnues, ou presque. Les plus intéressantes d'ordinaire, les mieux dites toujours. Et la saison touche à sa fin. On parle de la couronner brillamment. Qui sait si à la prochaine séance, il n'y aura pas des brioches et du thé?

Vous connaissez Mlle Yvonne Garrick? On la dit de la Comédie Française. On la dit aussi grande artiste. Mais ces qualités jointes à d'autres ne feront jamais qu'elle soit conférencière. Le métier qu'elle professe y est le plus grand obstacle.

Mlle Yvonne Garrick sait d'ailleurs tout ça. Ne nous en a-t-elle pas donné la preuve hier soir? De causerie, en eût-il vraiment? C'est à peine si, une heure durant, Mlle Garrick nous a parlé un quart d'heure. Quarante-cinq minutes de déclamation, voilà sa conférence. Le reste, quelques candides réflexions des commentaires à la fleur d'oranger et de nombreux applaudissements. Car Mlle Garrick a été applaudie, très applaudie même. Et ce n'était que justice.

"La Jeune Veuve" de La Fontaine, "La coquette et l'abeille" de Florian, "La rose d'Anjou" de Nadeau ont été détaillés avec un goût tout féminin. Ce fut une vraie joie que de réentendre ces joliesses imbues de si tendre naïveté. Les poésies de M. Paul Géraldy, extraites de "Toi et moi" ont aussi été écoutées religieusement. Mlle Yvonne Garrick en a su tirer des accents de chaude, mais discrète passion.

Nous avons également entendu Leconte de Lille (Les roses d'Ispahan) Sully Prud'homme (Au bord de l'eau, —Les yeux) Edmond Haraucourt (Printemps-Eté-Automne-Hiver) Victor Hugo (Vera novo—La jolie quêteuse) Edmond Rostand (Vieux conte) Rosemonde Gérard (L'éternelle chanson).

Un vieux proverbe veut que les roses ne soient pas sans épines. Mlle Yvonne Garrick a reçu les roses hier. Qu'il s'y soit glissé aujourd'hui quelques épines, quoi de plus naturel?

V. B.

BUCHERON BLESSE

(De notre correspondant)

Québec, 24. — Un bûcheron du nom d'Onésime Latulippe a été très grièvement blessé, hier, dans un chantier du comté de Beauce. Le malheureux a été pris dans une pièce de machinerie qui lui a infligé de multiples contusions à la tête et par tout le corps. Il a été transporté à l'hôpital S.-François d'Assise de cette ville où il gît dans un état précaire.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

LES FRERES DU "HEROS"

Que notre système de fermentation, qui enlève au tabac l'âcreté, le goût de vert et l'excès de nicotine, soit un progrès, cela est démontré à l'évidence par le "HEROS", qui est maintenant en vente chez tous les bons détaillants mais le "HEROS" est un mélange de Havane et de Ouesnel, et pour satisfaire tous les goûts, nous mettons sur le marché le "PIOU-PIOU", un Havane pur, et le "BON GOUT", un Ouesnel pur, fermentés de la même façon.

"PIOU-PIOU", 60c., "HEROS", 75c. "BON GOUT", $1.00. Sur réception d'un mandat-poste nous en expédierons un paquet d'une livre.

La St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltée. S.-Jacques, Comté Montcalm, Qué.

COURS A LAVAL

LES CONTRATS COLLECTIFS

A LA REPRISE DU COURS DE LEGISLATION INDUSTRIELLE, M. EDOUARD MONTPETIT ETUDIE LES CONTRATS COLLECTIFS NOMBREUX AU CANADA.

M. Edouard Montpetit a traité hier soir, à son cours de l'Université Laval, des contrats collectifs, abordant ainsi l'un des aspects les plus intéressants du contrat de travail.

Les contrats collectifs sont fréquents, au Canada, mais ils sont à la fois peu connus quant à leurs caractères et peu étudiés dans leurs conséquences. Nous verrons qu'ils ne relèvent pas des tribunaux. Cependant, ils sont très intéressants. En soi, cette convention d'un genre nouveau est une des manifestations les plus typiques de l'économie moderne. De fait, elle est née de l'industrialisme, librement : les circonstances seules ont contribué à la formation de ses éléments. Au point de vue de l'évolution du droit, nous trouvons là la cristallisation de la coutume qui, très souvent, précède l'intervention législative. Sur ce contrat, d'ailleurs, de grands économistes ont fondé leurs espoirs: ils y ont vu le germe d'une justice nouvelle imposée par les conditions mêmes de la vie industrielle.

M. Montpetit, entrant dans le vif de son sujet, envisage la question sous trois aspects : les caractères distinctifs du contrat collectif, les clauses générales qui le régissent et les sanctions qui le maintiennent en vigueur.

Le contrat collectif est une espèce de charte ou de traité qui, s'interposant entre le syndicat ouvrier et le syndicat patronal, forme un programme modèle qui règle les multiples ententes individuelles que nécessite la vie courante de l'usine. Il constitue ainsi une convention par laquelle les deux syndicats contractants décident, après discussion, les conditions générales du travail dans l'industrie qui les intéresse, et qui règle la série des contrats individuels, faits entre particuliers, suivant leurs intérêts immédiats, mais toujours rédigés dans les limites tracées par les conventions collectives.

Les clauses générales du contrat collectif se divisent en trois catégories : clauses transitoires, qui ont pour objet d'assurer la reprise du travail au lendemain d'une grève et d'en déterminer la date et les conditions; clauses visant à assurer l'exécution du contrat, qui concernent le contrat lui-même, sa durée de validité et déterminent les conditions d'embauchage des ouvriers; clauses concernant directement les conditions de travail, qui s'appliquent aux salaires et à la durée du travail.

On a formulé contre le contrat collectif, des objections sérieuses, parce qu'il n'a pas de sanction, c'est-à-dire que sa réalisation est laissée à la bonne volonté des parties, et que les tribunaux ne peuvent en assurer les clauses par une intervention décisive en faveur de tel contractant. Ces contrats, généralement, sont respectés; les parties contractantes elles-mêmes prévoient une sanction en créant des arbitrages dont les décisions sont finales.

Enfin ces contrats collectifs constituent un modus vivendi auquel les syndicats intéressés se conforment et qui est une solution pratique de toutes les questions si difficiles, qui se posent à l'usine. Dans une industrie donnée, ils finissent par établir l'égalité des salaires pour un travail identique, sans pour cela empêcher qu'un salaire plus rémunérateur ne soit accordé aux ouvriers d'élite classés dans une catégorie spéciale.

REUNION DU CONSEIL DE L'AGRICULTURE

(De notre correspondant)

Québec, 24. — Le Conseil d'agriculture de la province de Québec s'est réuni, ce matin, au parlement, sous la présidence de M. Pilon, député de Bagot. M. Caron, ministre de l'Agriculture, assistait à la séance. Le conseil a discuté une requête des cultivateurs du comté de Champlain demandant la division de ce comté en deux, ce qui lui donnerait deux sociétés d'agriculture, mais après avoir étudié la question, il en est venu à la conclusion que cette division ne serait pas dans l'intérêt des cultivateurs du comté. On a aussi discuté le programme des sociétés d'agriculture pour 1916 et des amendements aux programmes des concours du mérite agricole.

IMPORTANTE COMMANDE

(De notre correspondant)

Québec, 24.—La compagnie John Ritchie, Limited, manufacturiers de chaussures de cette ville, vient de recevoir du département de la Milice une grosse commande de chaussures de toile qui donnera de l'emploi aux employés de cette fabrique pour plusieurs mois. La chaussure fabriquée pour les autorités militaires est faite de toile avec semelle de cuir. C'est la seconde commande considérable accordée à la maison Ritchie par le département de la Milice.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Tél. Main 4571, 4572.

J. P. BELAIR
AVOCAT — PROCUREUR
CHAMBRE 411
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE
180 ST-JACQUES.
Bureau du soir : St-Eustache.

Casier postal 326. — Adresse télégraphique, "Nahne, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebers, West. Un.

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL, avocats, édifice Banque de Québec, 11 place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe, LL. D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L.

MORGAN et LAVERY
AVOCATS — PROCUREURS
Suite 620. Edifice Transportation, 120 S.-Jacques.
Tél. Bell Main 2670. Câble, Eadmor.
E. A. D. Morgan. Salaste Lavery, B.C.L.
M. Lavery a son bureau du soir : 1 St-Thomas, Longueuil.

ROMUALD ROY
AVOCAT
83, Craig Ouest. — Chambre 525
Tél. Main 966. MONTREAL.

Tél. Main 3264. S.-Louis, 4207.

HERVE ROCH, B. A., L L. L
AVOCAT
Société légale, Baril et Roch. 61, rue S.-Gabriel, Montréal.
Domicile : Est 1369.

ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 53, 97 rue S.-Jacques.
Résidence : 180 Jeanne-Mance. Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue S.-Jacques. — Bureau 76. Tél. Main 2632.

NOTAIRES

BELANGER et BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

TEL. S.-LOUIS 504.

A.-H. Barrette
NOTAIRE
70 rue Rachel Est, Montréal

RESIDENCE, MONTREAL-EST.
Tél. Pointe-aux-Trembles 29.

J.-EMERY CODERRE
NOTAIRE
Etude, 90 rue Saint-Jacques.
EDIFICE VERSAILLES. Tél. Main 1323.

A. D. JOBIN
NOTAIRE ET COMMISSAIRE
103 RUE S.-FRANCOIS - XAVIER
MONTREAL
Prêts sur hypothèques.

Tél. Main 3335

J. ALBERT SAVIGNAC
NOTAIRE
(autrefois de Biron et Savignac)
Spécialité: Examen de titres, règlement de difficultés commerciales, difficultés de famille, successions; placements de capitaux à taux très avantageux. Prêts aux fabriques et aux commissions scolaires.
Bureau : 99, rue Saint-Jacques.
Edifice Banque Nationale
Le soir après 7 heures: 322 Sherbrooke Est. Tél. Est 1643

LES " BLESSES " DE L'ONTARIO

LA DERNIERE CLASSE

LE RECIT DE DAUDET. — AURONS-NOUS, NOUS AUSSI, NOTRE DERNIERE CLASSE DE FRANÇAIS DANS L'ONTARIO ? — LA REPONSE NOUS APPARTIENT.

Le petit héros d'Alphonse Daudet est le prototype de maints écoliers de chez nous. S'il a eu la tête un peu légère, son coeur est demeuré excellent. Nous présumons que la dernière classe du bon M. Hamel lui aura été infiniment profitable, tout comme la lutte actuelle dans l'Ontario sera profitable et salutaire aux petits écoliers de la province ontarienne. Ce ne sont pas ceux-là qui trahiront les intérêts sacrés de la race, pour obtenir un peu plus d'estime... ou de mépris de la part de nos compatriotes d'autres nationalités. N'ayons crainte, ceux-là sauront se tenir " debout ", pour leur plus grand bien et le nôtre.

Ne serait-il pas souhaitable de voir nos instituteurs et institutrices, religieux et laïques, commenter dans leurs classes les faits et gestes de nos petits patriotes de la province voisine ? Quel plus bel exemple de vaillance et de courage pourvons-nous leur présenter? Rien dans l'histoire d'aucun peuple ne nous semble plus digne d'admiration et plus propre à stimuler notre fierté nationale. Si nos enfants peuvent se hausser à un tel degré d'héroïsme, que ne pas espérer pour l'avenir de notre race ?

Les 400,000 petits écoliers du Québec auraient tout à gagner à connaître les péripéties de la lutte ontarienne, surtout celles où les enfants jouent un rôle.

C'est une " classe " qui se fait actuellement dans l'Ontario. Les merveilleuses leçons qui s'y donnent sont pour tous, hommes, femmes et enfants. Donnons à chacun celle qui lui convient : à nos hommes de tous âges, présentons l'exemple des Canadiens-français de l'Ontario, prêts à tous les sacrifices pour obtenir le respect de leur droit de perpétuer leurs traditions et leur langue, ; à nos femmes, montrons le rôle sublime que jouent les mères canadiennes-françaises d'Ottawa, se condamnant à " monter la garde " dans les écoles de la Capitale pour pouvoir y faire instruire leurs enfants ; enfin à nos enfants, offrons le spectacle de cette troupe d'écoliers quittant les classes pour ne pas recevoir la visite d'un inspecteur non reconnu par l'autorité de leurs parents, se ralliant auprès de leurs maîtres et maîtresses et réclamant, auprès du maire d'Ottawa, le salaire de leurs chers professeurs.

Ce sont là de grandes et fières leçons ! Tous ceux qui passent dans la Capitale fédérale en reviennent enthousiasmés et émus. Enthousiasmés, conquis par le patriotisme si généreux des nôtres ; émus, désolés des tracas et des souffrances qu'il leur faut endurer. Nos compatriotes espèrent cependant en des jours meilleurs. Ils croient que la population du Québec demeurera à leurs côtés jusqu'à la fin et ils puisent dans cette croyance, la force de lutter, d'avancer chaque jour vers la victoire.

Pour nous, qui sommes exempts de ces luttes, rappelons-nous cette parole de l'ambassadeur français, demandant l'assistance de l'Angleterre au début de la présente guerre : " Ne répétez pas " l'erreur " de 1870, cette fois vous n'y survivriez pas ! "

Ne commettons pas l'erreur d'abandonner nos frères et de les laisser écraser. Nous ne survivrions pas.

Prodiguons au contraire notre argent et notre dévouement. C'est notre propre cause que nous défendons.

M. Emile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C., 160, rue Saint-Jacques, Montréal, et M. Onésime Chalifour, trésorier du comité régional québecois de l'A. C. J. C., 209, rue Saint-Jean, Québec, continuent de recevoir les souscriptions.

LE COMITE.

DOCTEURS

Dr N. BOUCHER
541 GRAND-TRONC
Tél. : — Victoria 1929.
AUSSI, BUREAU, 1491 NOTRE-DAME OUEST.
Tél. : — Victoria 1529.
SPECIALITES — Maladies des femmes et jeunes filles, obstétriques, accouchements.

DENTISTES

Dr NAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Autrefois de S.-Henri
BUREAU
1111, RUE SAINT-DENIS
Près Marie-Anne
Tél. S.-Louis 3943.

Dr HONORE THIBAULT
L. D. S., D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
321a RUE RACHEL
(Près Saint-Denis)
TEL. S.-LOUIS, 6098

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTEURS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
99 rue Saint-Jacques.
TELEPHONES :
Bureau: Main 7618. Résidence: S.-Louis 2148

JOS. MEUNIER et FABIUS RUEL
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS GEOMETRES
Travaux municipaux. Aqueducs. Egouts. Expertise. Barrages.
No 17 COTE PLACE D'ARMES
Tél. Main 3066.

RODOLPHE BÉDARD
Expert-Comptable et Auditeur
Systématise consultant, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47.
55, Saint-François-Xavier. Montréal.

J. N. CABANA. F. A. CABANA.

Cabana et Cabana
EXPERTS COMPTABLES
Liquidateurs Administrateurs
Assurances de tous genres
20 rue Saint-Jacques, Ch. 3.
TEL. MAIN 1777

J. ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien
100 S.-Paul. Rés. 109 Ouest, Lagauchetière.
Main 929. Main 3174.

J. ALFRED HUOT
COURTIER D'ASSURANCES
2069 RUE MANCE
Tél. S.-Louis 4284.
BUREAU
26 RUE S.-SACREMENT
Tél. Main 6761.
Résidence
1650 RUE S.-DENIS,
Tél. S.-Louis 4876.

ADOLPHE DAVELUY
COURTIER D'ASSURANCES
représentant de la Great West Vie
160, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 6715

MANUFACTURIERS

J. D. Camirand, Limitée
Grand choix de Bijouterie, argenterie et verre taillé, Horloges et tous genres d'articles de fantaisie.
Nous manufacturons les électroliers et chandeliers, 141 à 157, Saint-Paul Ouest, Montréal.

La Cie Wisintainer
INCORPOREE
Fabricants de cadres, moulures et miroirs, importateurs d'imageries, globes, etc.
Maison canadienne et la seule dans son genre à Montréal.
GROS ET DETAIL
58 BOUL. SAINT-LAURENT ET 7 RUE CLARKE.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

AGENTS

Une compagnie de Trust demande des agents pour placer des actions de Compagnies avantageusement connues. Expérience pas nécessaire. Rémunération libérale. S'adresser, par lettre, à boîte postale No 293, Montréal.

SERVANTE demandée, de 15 à 16 ans, pour aider au soin du ménage. Ecrire donnant références à A. B., Casier postal 3342 Montréal.

A LOUER

Bon logement et magasin ou bureau avantageux, $18 seulement ; coin Baby et Ave Alexandra. S'adresser 159, Baby, Uptown 4856.

PLAIN-PIED.— 5 appartements, bain, closet, grand passage près de la rue de Montigny. $14.00 par mois. S'adresser à M. Chs Langlois, 386, rue Saint-Hubert.

A VENDRE

Oeufs de races pures pour incubation. Plymouth Rocks blanches et barrées, Orpingtons jaunes, Wyandottes blanches, Rhode Island rouges, Leghorns blanches. Inspection sollicitée.

Ferme Avicole, S.-Jérôme, P. Q. Arthur Delcorde, gérant.

Des os verts broyés pour volailles. S'adresser à Gunn Langlois et Cie, 105 est, Saint-Paul.

OEUFS POUR INCUBATION

Voici le temps arrivé. Nous tenons à vous avertir que nous avons constamment en mains toutes les races pures de volailles-poules, canards, oies, dindes, pintades, tourterelles, lapins, etc. Aussi quantité de reproducteurs à des prix modérés.

Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures des races les plus avantageusement connues au pays. 15 sous par malle.

Spécialité : Oies et canards sauvages domestiqués. Ecrivez vos besoins.

La Ferme Avicole Yamaska, Saint-Hyacinthe, Qué.

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No 182 rue Sanguinet.

DIVERS

TROUVEE, une montre en or. La réclamer à A. Goua, bureaux du *Devoir.*

SALLE A MANGER

STAR BOARDING HOUSE
CHAMBRE ET PENSION, $5.00 par semaine. Repas tous les jours à 20c. Attention spéciale aux voyageurs. N. PRESSEAULT, Prop., 8-10, RUE S.-ANTOINE.

HOTEL

VICTORIA HOTEL
Québec
H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: $2.50 à $3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. $2.00 par jour.

AVIS. — Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission de loger de la gazoline en (drums) barils de fer, sur le lot numéro cadastral 331, subdivision No 277, du quartier S.-Denis, Signature, Paterson Mfg. Co., Limited, adresse : No 2021 rue S.-Hubert. Montréal, 22 mars 1916.

DOMINION COAL COMPANY Limited
DOMINION et SPRINGHILL
Charbon bitumineux, à vapeur et à gaz
BUREAU GENERAL des VENTES
112 rue Saint-Jacques, Montréal

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1833. — Adélard Chartrand, menuisier, demandeur, vs Daniel Wilson, défendeur. Le quatrième jour d'avril 1916, à 10 heures de l'avant-midi, en arrière du No 104 rue Bréboeuf, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. A. C. Brouillet, H. C. S. Montréal, 24 mars 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 1620. — A. Langevin vs R. Paquette. Le 3ème jour d'avril 1916, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1656 rue Hutchison, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. P. Aubin, H. C. S. Montréal, 24 mars 1916.

CONCERT DES ETUDIANTS

Les nombreux amis de nos étudiants apprendront avec plaisir que la salle des promotions de l'Université Laval leur sera toute grande ouverte, le mardi 28 mars prochain, à l'occasion d'un grand concert. Le programme alléchant, que nous publierons bientôt, sera rempli exclusivement par des étudiants ... et des étudiantes, aidés de l'orchestre universitaire.

C'est la conférence Laval de la Saint-Vincent de Paul qui organise cette soirée de la mi-carême au profit des familles pauvres soutenues par les étudiants. Et Sa Grandeur Mgr Bruchési a daigné en accepter le patronage et la présidence.

Les billets de siège réservé, au prix de 35 et de 50 sous, ou de galerie, au prix de 25 sous, sont en vente aux dépôts suivants : Ed. Archambault, 312, Est, S.-Catherine. Tél. Est 1842 ; Langevin & Larchevêque, 8, S.-Jacques tél. Main 1948 ; pharmacie Chouinard, 213, Bourbonnière, tél. La Salle, 532 ; pharmacie Martineau, 544, S.-Denis tél. Est 1948 et 5942 ; pharmacie J.-H. Robert, 1158, S.-Denis, angle Mont-Royal, tél. S.-Louis, 2999.

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant-général.

DANS L'ARENE MUNICIPALE

L'ECHEVINAGE

M. TURCOT SE DEFEND

EN PRESENCE DE SON ADVERSAIRE A L'HOTEL DE VILLE DE S.-LOUIS IL REFUTE UNE A UNE LES ACCUSATIONS PORTEES CONTRE LUI. — DANS LES AUTRES QUARTIERS.

Une assemblée contradictoire a été tenue dans le quartier Laurier, hier soir, entre les candidats à l'échevinage.

M. Turcot est le premier orateur.

Messieurs, je vous représente depuis 10 ans. En 1906, j'ai eu 84 voix de majorité; en 1908, j'ai obtenu sur mon adversaire 200 voix de majorité, et depuis ce temps, le résultat de mes élections n'a cessé d'augmenter.

Vous n'ignorez pas, les difficultés que j'ai eues à combattre pour faire le quartier Laurier ce qu'il est aujourd'hui. J'ai obtenu $400,000 de plus que notre pouvoir d'emprunt. On dit toutes sortes de choses sur mon compte, mais, je puis jurer sur mon honneur que je n'ai jamais reçu un sou directement ou indirectement, soit pour expropriation ou pour contrat donné par la ville. A qui que ce soit je n'ai rien sur la conscience. J'ai suivi les affaires municipales avec un grand intérêt pour le bénéfice de mes électeurs. J'ai été le seul à voter pour l'achat de la Montreal Water and Power Co. Dans mes six dernières années, j'ai fait voter un million et demi pour les besoins urgents et pour l'amélioration générale, sans oublier le bain qui porte mon nom.

M. Bérubé lui a succédé passant au crible les actes de M. Turcot à l'hôtel de ville. M. Duval s'était fait représenter par un orateur étranger au quartier.

M. Turcot, dans sa réplique, a refuté une à une les accusations de ses adversaires.

L'assemblée était présidée par M. Médard Paquette et M. Jos. Girard.

M. VANDELAC.

M. l'échevin Geo. Vandelac tenait hier soir sa troisième assemblée de sa campagne électorale dans le quartier S.-Jean-Baptiste, en la salle du Collège, angle des rues Chambord et Marie-Anne.

M. Vandelac donna un compte rendu de sa conduite à l'hôtel de ville depuis les deux dernières années et en plus discuta dans tous ses détails le déficit dans le budget de cette année et les moyens à prendre pour remédier au mal.

M. J. B. LAMOUREUX.

M. J. B. Lamoureux a ouvert hier soir son comité, No 29 rue S.-Catherine-Est, sous la présidence de M. Narcisse Pageau, rentier et ex-président de l'association des bouchers.

M. J. A. Latreille a parlé en termes flatteurs du candidat qui mérite certainement la confiance des électeurs de son quartier.

M. le candidat Lamoureux parla ensuite de son passé comme échevin, s'engageant à travailler dans l'intérêt de son quartier et de la cité en général.

L'assemblée fut close par un appel de M. H. A. Cholette, en faveur de la candidature de M. Lamoureux.

M. SAINT-PIERRE.

L'échevin Saint-Pierre, candidat dans S.-Jean-Baptiste-Duvernay, a tenu, hier soir, au marché S.-Jean-Baptiste, une assemblée où il a discuté la chose municipale.

Ont porté la parole, outre le candidat: MM. Victor Tardif, Joseph Albert.

M. Alfred Rousseau, présidait.

M. GUINDON

M. J. M. Guindon, candidat dans de Lorimier a tenu, hier soir, une assemblée, à la salle publique, 70, rue Saint-Jérôme.

Plusieurs contribuables, anciens amis de M. Mayrand, ont expliqué qu'ils étaient opposés à M. Mayrand parce qu'il a secondé l'expropriation de la rue Drolet.

Les orateurs ont été le candidat Guindon, Armand Malo, R. Monty, M. Fitzjames-Brown, B. Kieker.

M. DANIEL KOCHENBURGER

A la salle Latendresse, à Ahuntsic, hier soir, de nombreux électeurs sont venus entendre les orateurs qui accompagnaient le candidat, M. Daniel Kochenburger. Des questions très intéressantes ont été débattues devant l'auditoire attentif et une très importante surtout: celle de la disparition d'Ahuntsic du champ d'épuration, qui cause tant d'ennuis aux résidents de cette jolie paroisse.

L'assemblée était présidée par M. J. H. Berthelot.

M. MAYRAND

L'échevin Mayrand a tenu, hier soir une assemblée, au No 20, rue Saint-Jérôme, où il a rencontré ses électeurs de langue anglais

Il rendit compte de sa conduite à l'hôtel de ville, rappela les travaux qu'il a fait faire dans le quartier. La somme d'argent dépensée dans Delorimier depuis deux ans, pour les travaux publics, a été de plus d'un million. M. Mayrand a aussi énoncé son programme, et déclaré que s'il était élu, il verrait à ce que les citoyens aient justice dans la répartition des deniers publics.

M. L. S. Goyette présidait l'assemblée.

CANDIDAT DANS SAINT-JACXUES

M. J. A. Brodeur, avocat, a décidé de poser sa candidature dans le quartier Saint-Jacques. Il commencera incessamment sa campagne.

LE Dr LALONDE

Le Dr J. U. Lalonde, candidat à l'échevinage dans Saint-Joseph-Sainte-Cunégonde, tiendra une grande assemblée, ce soir, à la salle Nault, rue Guy.

Une réunion des principaux citoyens du quartier Saint-Joseph aura aussi lieu pour s'occuper de l'organisation du Dr Lalonde.

LES COMMISSAIRES

UNE REFORME QUI PRESSE

M. E. W. VILLENEUVE PRECONISE HIER A VILLE-EMARD LA REORGANISATION INTELLIGENTE, MAIS NULLEMENT DRACONIENNE DU FONCTIONNARISME MUNICIPAL. — LES AUTRES CANDIDATS.

L'extrême ouest de Montréal, comme toutes les autres parties de la ville, a fait hier soir un bon accueil à M. Villeneuve, candidat au bureau des commissaires.

A Ville-Emard où il alla d'abord, puis à la Côte S.-Paul, M. Villeneuve traita en homme qui s'y entend des questions locales, puis aborda un nouveau sujet:

"Au lendemain de l'élection de 1914, le premier acte des nouveaux commissaires fut d'augmenter le traitement de tous les fonctionnaires municipaux quoique la plupart eussent reçu quatre ou cinq mois auparavant de substantielles augmentations. Je suis convaincu que plusieurs méritaient de meilleurs traitements, mais je me demande, et c'est ce qu'auraient dû se demander nos commissaires, si tous le méritaient? A défaut d'enquête, ils marchèrent dans les ténèbres et commirent certainement des injustices: d'abord contre ceux qu'ils oublièrent et ensuite contre les contribuables en donnant leur argent à ceux qui ne le méritaient pas. Une réforme s'impose. Les gens compétents méritent d'être bien payés, mais les inutilités n'ont pas de place à l'hôtel de ville.

"Je préconiserai donc une réorganisation intelligente et nullement draconienne du fonctionnarisme municipal par trois moyens: 1. par le choix des fonctionnaires, en conservant les gens capables et en congédiant les autres; 2. en les classant suivant leurs attributions, leurs fonctions et leur mérite, et 3. en fixant une échelle de salaire minima et maxima avec augmentation automatique pour rendre justice à tout le monde sans distinction ni faveur, tout en protégeant les vieux serviteurs de la ville."

MM. Arthur Plante, J. E. C. Bumbray, G. D. Sévigny, I. Ladouceur et U. Paquin prirent la parole, faisant chacun un éloge juste du candidat et offrant comme garantie de son civisme tout son passé fait de travail pour la chose publique et sa belle qualité d'indépendance des groupes ou des coteries.

M. Villeneuve parlera ce soir dans le quartier Papineau, à la salle Ste-Brigitte, rue Ste-Rose, puis dans Parc Avenue Extension, à la salle Trottier, 401 rue Beaumont.

Samedi soir, M. Villeneuve parlera dans S.-Gabriel, puis dans le quartier Mont-Royal.

M. MARSIL ET LES OUVRIERS

"Mon programme n'est pas long, messieurs, mais il est substantiel. Il ne contient pas vingt-cinq articles qui ne pourront se réaliser en deux ans. Non, messieurs, il est court et vous verrez combien il vous intéresse."

C'est ainsi qu'a débuté hier soir M. Tancrède Marsil à deux assemblées, l'une à l'école Saint-Stanislas, où l'échevin Houlé tenait une réunion, une autre à la salle du collège des Frères, où l'échevin Vandelac avait convoqué les électeurs de Duvernay.

M. Marsil s'explique. L'ouvrier a été trop délaissé. C'est à lui que Marsil a pensé tout d'abord, bien avant les élections. Le bill de fusion des commissions scolaires présenté par lui à Québec avantage la classe ouvrière en la débarrassant de taxe de municipalité scolaire mal tenues et mal administrées. En outre, elle procure à l'enfant l'enseignement gratuit et l'uniformité des livres, de sorte que les parents ne vont plus changer de livres de classe quand ils émigrent d'un quartier dans un autre.

M. Marsil ne s'est pas arrêté là. "Seul, par mon journal le "Réveil", je me suis élevé contre l'enrôlement "forcé". Seul j'ai jeté le cri d'alarme et attaqué les Ballantyne et les Dawson. Les administrateurs de la ville se sont-ils émus de cette chose? Non. Seul j'ai protesté.

"Que dire maintenant de l'exploitation du Fonds patriotique pour lequel la ville de Montréal vient de demander à la législature de Québec un emprunt de $300,000 pour les verser dans la caisse de cette oeuvre qui nourrit des étrangers et laisse crever de faim les nôtres?"

A ce moment, l'échevin L. A. Lapointe, candidat à la mairie, qui assistait à l'assemblée de M. Vandelac, crut devoir faire une interpellation à M. Marsil, disant que le conseil municipal n'a pas encore voté de montant.

Du tac au tac, M. Marsil discute à nouveau cette souscription de la ville au Fonds patriotique si bien qu'à la fin l'échevin L. A. Lapointe est obligé de déclarer que Marsil a raison et que son argumentation l'a presque convaincu.

M. Marsil est alors acclamé et applaudi.

M. BEAUDRY A NOTRE-DAME DE GRACE

Hier soir, M. J. A. Beaudry, candidat au bureau des commissaires, a tenu une assemblée à Notre-Dame de Grâce, en compagnie de MM. Chs. Quéry, A. R. MacMaster, Lamerl, Tanner.

M. Beaudry fait une revue rapide des négligences et abus qui nous ont conduits à la situation déplorable qui prévaut en ce moment à l'hôtel de ville.

Il affirme qu'il veut entrer à l'hôtel de ville avec cet esprit de lutte qui le pousse à agir promptement pour sauver notre ville d'un désastre. Sans doute, certains craignent de voir J. A. Beaudry entrer au bureau des commissaires parce qu'ils savent qu'il est indépendant et que les schemers n'auront pas de chances avec lui, alors on essaye de le démolir hypocritement. Mais cette fois le public est averti, il ne se laisse plus prendre à ces manoeuvres.

Demain, M. Beaudry tiendra une assemblée dans le quartier Lafontaine, à la salle de l'école Salaberry, rue Robin.

M. VICTOR LEVESQUE

M. Victor Lévesque, candidat au bureau des commissaires, a porté la parole à trois assemblées, hier soir. Il a d'abord parlé à la salle Duvernay, où l'échevin Vandelac tenait une assemblée; puis au marché S.-Jean-Baptiste, où l'échevin S.-Pierre tenait aussi une assemblée, et, enfin, à l'assemblée de M. Geo. Mayrand, dans le quartier DeLorimier.

M. Lévesque a dit les raisons de son opposition à l'administration de la ville par deux corps. De même qu'une société ne peut avoir deux présidents, de même ne devrait-il y avoir qu'un seul corps administratif à l'hôtel de ville.

M. Lévesque répète encore que, s'il est élu, toutes les grandes questions qui viendront devant l'administration municipale seront soumises à un referendum avant d'être réglées définitivement. Cela devrait se faire particulièrement, ajoute-t-il, à l'endroit de la question du tramway. Une nouvelle franchise ne devrait être acceptée qu'après une consultation populaire.

En terminant, M. Lévesque déclare qu'il est libre de toute attache politique, financière et autre, n'ayant en vue que de faire bénéficier ses concitoyens du peu d'expérience qu'il a pu acquérir depuis qu'il suit attentivement les affaires municipales.

M. GIROUX OPPOSE AUX IMPOTS

—J'ai toujours été l'un des rares échevins en faveur de la réduction de la taxe d'eau, a déclaré hier soir le commissaire Giroux à ses deux assemblées du quartier Saint-Jean-Baptiste ainsi qu'à celle d'Ahuntsic.

M. Giroux a en effet voté pour la réduction de 7 1-2 à 5 pour cent, puis de 5 à 4 pour cent.

C'est pourquoi il est en faveur de la municipalisation de la Montreal Water and Power pourvu que l'arrangement soit favorable à la ville. Il déclare que, s'il est élu, toutes les grandes questions, notamment celle du tramway, seront soumises à un referendum populaire avant d'être définitivement réglées.

Quant à la situation financière, M. Giroux se déclare convaincu de la possibilité de combler le déficit actuel sans avoir recours à aucune augmentation des taxes. Il y a des fonds de réserve à l'hôtel de ville qui peuvent être utilisés pour combler ce déficit. Il s'agit seulement de savoir où se trouvent ces fonds.

M. Giroux a été très favorablement accueilli aux trois assemblées.

LE Dr LACOMBE DANS LE NORD

Le Dr Lacombe a tenu trois assemblées, hier soir, l'une dans le quartier Saint-Denis, la seconde dans Saint-Jean-Baptiste et la troisième dans Duvernay, à l'angle des rues Chambord et Marie-Anne.

Il a préconisé comme moyen de sortir la ville de l'impasse où elle se trouve, la vente des nombreux terrains.

La ville, dit-il, a été depuis plusieurs années, la meilleure cliente des courtiers d'immeubles. Ces nombreux achats de terrains ajoutés aux autres gaspillages ont été cause du déficit de deux millions. On veut maintenant imposer une taxe spéciale. Je suis opposé à ce nouvel impôt. Nos propriétés sont assez grevées.

Le moyen le plus propre pour payer le déficit, c'est de faire évaluer par les cotiseurs municipaux tous les terrains, d'en fixer un prix minimum et les vendre à l'encan. S'il n'y a pas d'offre égale au prix minimum, l'officier municipal chargé de la vente n'aura qu'à reprendre les terrains. Il est fermement convaincu que ce projet réussirait et il se propose de l'exécuter s'il est élu.

La ville y gagnerait deux fois en vendant ces terrains. D'abord, pas d'intérêt à payer sur l'argent emprunté pour payer ces terrains. Lorsque ces terrains auront été achetés, les nouveaux propriétaires paieront les taxes.

Le Dr Lacombe termine en faisant une revue générale de l'administration municipale depuis quelques années, et blâma les nombreux budgets d'expédients qui furent présentés.

FUNERAILLES DE M. ARTHUR LAFRAMBOISE

Les funérailles ed M. Charles-Arthur Laframboise ont eu lieu ce matin en l'église S.-Viateur d'Outremont. Le service funèbre a été chanté par le R. P. Roy assisté du R. P. Lacroix, chapelain des Soeurs de Marie Réparatrice, comme diacre et du R. P. Jean-François, comme sous-diacre. Assistaient au choeur les RR. PP. Langlois, provincial des Dominicains, Vaillancourt. La levée du corps a été faite par l'abbé Melançon, chapelain du pensionnat Saint Nom de Marie.

Le défunt était fils du feu juge Maurice Laframboise. Il laisse sa femme née Duchesneau (Françoise), et trois enfants, une fille, Marguerite, et deux garçons, Jean et Guy.

Le deuil était conduit par ses frères, MM. Louis, traducteur en chef de la Chambre des Communes, Jules, gérant de la banque du Commerce, à S.-Hyacinthe, et E. Laframboise, de l'hôtel des postes, à Montréal. Un grand nombre de parents et d'amis suivaient le cortège.

FILLETTE EBOUILLANTE

(De notre correspondant)

Québec, 24. — Une fillette de six ans, Cécile, enfant de M. Joseph Dubé, de Lauzon, s'est ébouillantée, hier, à la demeure de ses parents, en renversant sur elle une marmite remplie de soupe bouillante. L'enfant voulut ouvrir la marmite, mais un jet de vapeur qui s'en échappa lui brûla les mains et lui fit perdre l'équilibre; en tombant elle renversa le contenu du vase sur elle. Ses brûlures sont graves et on ne croit pas qu'elle survive.

LA MAIRIE

SAVON A SIR HUGH GRAHAM

LE COMMISSAIRE McDONALD PREND VIOLEMMENT A PARTI LE PROPRIETAIRE DU "STAR" AU SUJET DES ATTAQUES DIRIGEES CONTRE LUI. — PLUSIEURS FOIS INTERROMPU.

A ses deux assemblées tenues hier soir, dans l'Est de la ville: l'une à l'école Ste-Brigitte, l'autre à l'école Montcalm, le commissaire McDonald a surtout expliqué pourquoi il avait quitté la compagnie des Tramways et servi une savonnade à sir Hugh Graham.

Nous sommes en 1911. M. McDonald est gérant de cette compagnie. Depuis deux mois, le "Star" dirige ses attaques contre elle. Tout à coup, il cesse sa campagne. Non seulement il n'attaque plus, mais il est d'une douceur envers la compagnie, d'une douceur inconnue jusqu'alors.

—Le propriétaire du journal, dit l'orateur, venait de dépenser un million pour acheter deux journaux. L'un d'eux fut payé $800,000; l'autre $200,000.

Ces deux organes, le "Herald" surtout, qui avait été hostile jusque-là à la compagnie des Tramways, en devinrent de chauds partisans.

Le "Star" dit aujourd'hui que je suis un serviteur. Oui, j'en suis un, et si vous m'élisez comme maire, je le serai encore.

Son Honneur est ensuite pris à parti.

—Il se réclame l'ami des ouvriers, fait remarquer l'orateur. Comment se fait-il qu'il a oublié les employés de la compagnie des Tramways? Pourquoi d'autre part a-t-il voulu faire une réduction de 25 pour cent dans les salaires des employés municipaux?

Donnant les raisons qui l'ont engagé à quitter la compagnie des Tramways, M. McDonald dit qu'elles sont toutes contenues dans le refus d'opprimer certains employés de la compagnie, dont l'administration voulait se débarrasser.

Aux deux assemblées, l'orateur a été souventes fois interrompu.

M. LAPOINTE

Avant de dire aux contribuables de Saint-Jean-Baptiste, hier soir, qu'il tiendra une nouvelle assemblée dans ce quartier, dimanche prochain, l'échevin L. A. Lapointe avait fait connaître son programme à ceux de Saint-Denis.

—Ce que je veux, avait-il dit, c'est, premièrement, la stabilisation de la situation financière de la ville; deuxièmement, le règlement de la question du tramway sur proposition de la compagnie et en ayant en vue l'avantage de la ville seulement, et la disparition des déficits futurs; troisièmement, l'uniformité de la taxe d'eau; quatrièmement, l'économie bien entendue et surtout pas de nouvelles taxes.

Puis le leader, parlant de ses deux adversaires, ajoutait:

—J'aurais pu être candidat au bureau des commissaires. Le maire actuel, M. Martin, se chargeait même de mon élection en ce cas. (Rires.) "Restez chez vous, Lapointe, disait-il, et je vous ferai élire." Et M. Martin allait même jusqu'à me donner une santé que je n'ai pas perdue depuis. Les sentiments de M. Martin n'ont changé que depuis que je suis candidat à la mairie.

Vint ensuite le tour du commissaire McDonald:

—Le bureau des commissaires, dit-il, fut créé dans le but de contrôler les dépenses en empêchant les "schemes" et en agissant honnêtement envers les soumissionnaires. Nous devrons trouver un nouveau nom pour ce bureau. McDonald n'est pas un contrôleur, c'est un "promoteur" et un promoteur de "schemes" au détriment de la ville.

Dans le marché à la rue Drolet il nous a donné une idée du genre d'affaires qui l'occupe. McDonald a soumis au bureau des commissaires des "schemes" pour plus de $53,000,000. Un tunnel de $20,000,000, —des obligations de l'Autobus, $30,000,000, — un chemin de fer sous le fleuve de $30,000,000. Il devait avoir des visions d'enrichissement rapide pour quelqu'un... Est-ce là l'homme auquel on veut confier les intérêts de la ville, alors que nous sommes face à face avec la nécessité d'économiser ou d'augmenter les taxes? Il ne peut y avoir deux opinions parmi les gens qui ne sont pas aveuglés par des hystériques et qui se donnent la peine d'apporter du jugement à l'étude de cette question.

M. MARTIN

—L'échevin Lapointe prétend que le maire ne doit faire qu'un terme, comme premier magistrat de cette ville, disait Son Honneur, hier soir, aux contribuables de Saint-Joseph. C'est le tour d'autres personnes, ajoute-t-il. Eh bien! qu'il sache qu'il n'y a pas de tour à ce jeu là. Je serai élu... et je serai élu par une plus forte majorité que jamais. Je ne crains personne.

Un grand nombre d'électeurs, sur les mille que contenait la salle où avait lieu l'assemblée, applaudirent alors à tout rompre.

—Réélisez-moi, continua le maire, et le règne que vous aurez encore pendant deux ans sera un règne de paix. Je vous promets que nous n'aurons plus de difficultés comme nous en avons eu depuis 1914. Nous tâcherons de solutionner par contre plusieurs grandes questions telles que celles du tramway et de la *Montreal Water*.

Son Honneur n'oublie pas son ancien collègue du conseil:

—Lapointe est consentant à changer de fortune avec moi, dit-il. S'il était sérieux, je me retirerais sur-le-champ de la lutte. Mais il n'y a pas de danger qu'il fasse cela: il vaut aujourd'hui $400,000.

La presse a aussi son plat:

—Le plus grand ennemi du public, c'est cette chose injuste qu'on appelle le journal, dit-il de sa plus belle voix de gorge.

Au début de l'assemblée, deux orateurs s'étaient aventurés sur le devant de l'estrade pour prendre la parole en faveur du maire, mais la foule se montra tellement impatiente qu'ils durent gagner l'arrière plan.

Une voix cria même à M. Robert, député de Rouville au provincial:

—Laissez parler Médéric. Nous n'avons que faire avec votre comté agricole de Rouville.

M. N. Séguin, député de Sainte-Marie, ne put gagner les bonnes grâces de l'auditoire qu'en massacrant "le bureau des commissaires."

On n'ignore pas que c'est un des articles du programme de Son Honneur.

LA MAIRIE

L'ECHEVIN

L. A. LAPOINTE

candidat à la mairie tiendra une grande assemblée ce soir, à huit heures, à la salle de

L'ECOLE MEILLEUR

695 RUE FULLUM

M. Lapointe et plusieurs orateurs distingués porteront la parole

Vous êtes cordialement invité à être présent

TRIBUNAUX CIVILS

M. MARTIN EN APPEL

LE TRIBUNAL ENTEND LES PLAIDOIERIES DANS LA CAUSE DU MAIRE MARTIN QUI DEMANDE LA CASSATION D'UN JUGEMENT QUI LE CONDAMNE A L'AMENDE.

La Cour du banc du roi a entendu hier la cause de M. Médéric Martin qui en appelle d'un jugement de M. Maclennan, le condamnant à $1000 d'amende pour avoir passé outre à une injonction de la Cour supérieure au sujet de l'affaire du tramway. Le tribunal d'appel était composé du juge en chef, sir Horace Archambault, des juges Trenholme, Cross, Carroll et Pelletier.

Me Laflamme représentait M. Martin et Mes Montgomerry et Geoffrion, M. Raoul Tourangeau, le requérant en première instance. Le principal argument de l'appelant c'est qu'il n'a pas reçu une copie de l'injonction, ordonnant au bureau des commissaires de ne pas adopter un rapport de M. Hébert, présenté le 30 juin dernier, et suggérant un projet de franchise à la compagnie des tramways.

La partie adverse prétend que si M. Martin n'a pas reçu une copie du bref d'injonction, il savait parfaitement que le tribunal en avait émis un. Il est impossible que M. Martin ne le sût pas.

L'audition de cette cause a pris tout l'après-midi, de 2 heures à 4 heures 30. Le tribunal s'est ensuite ajourné jusqu'au 28 avril.

Me Laflamme a déclaré que le bref avait été émis d'une façon irrégulière, aucun cautionnement n'ayant été fourni par le requérant pour garantir les frais de la poursuite; que ce qu'on a cru une injonction intérimaire n'était pas une injonction du tout, mais une simple ordonnance du protonotaire de préparer une injonction intérimaire et de la remettre au juge qui devait la signer. Me Laflamme a surtout appuyé sur la dernière partie de sa plaidoierie alors qu'il a prétendu que M. Martin n'a jamais reçu de copie du bref. L'huissier a bien déposé une copie sur la table pendant l'assemblée des commissaires, mais cet huissier n'a pas dit un mot. M. Martin a pris la peine d'aller s'informer auprès de M. L. O. David pour savoir si celui-ci avait reçu un avis de poursuite.

—C'est donc, fait remarquer le juge Pelletier, qu'il avait quelque connaissance de ce qui se passait.

Certainement, répond Me Laflamme, mais il croyait que le tout n'était qu'un "bluff" des adversaires du tramway.

Le juge Trenholme: Ne croyez-vous pas qu'ils savaient tous ce qu'était le document déposé sur la table?

—Non répond, Me Laflamme, je ne le crois pas. Ils avaient simplement un vague sentiment de préservation.

Le juge Cross: Préservation de quoi?

—Contre le bluff des adversaires du tramway.

Me Geoffrion dit que partout dans la salle il y avait des copies d'un journal qui reproduisait la lettre de M. Hébert, disait en gros titre qu'un des commissaires était vendu au tramway et qu'une injonction allait être demandée devant les tribunaux.

Me Laflamme me répond qu'il était inconcevable que M. Hébert ait écrit une lettre semblable, ou plutôt ça n'est pas une lettre mais un monument, un monument de folie.

Le juge Pelletier: M. Hébert a-t-il jamais nié être l'auteur de cette lettre?

Me Laflamme: Oui, il l'a nié et M. Martin a cru M. Hébert de bonne foi.

Le juge Pelletier: Mais deux jours plus tard, lorsqu'il a signé le rapport, M. Martin savait qu'un bref d'injonction était émis?

Me Laflamme: En face de la déclaration catégorique de M. Hébert, après que celui-ci et M. Côté eurent déjà signé le rapport, M. Martin n'a pas hésité à signer le rapport, croyant que toute cette affaire n'était qu'un "bluff".

Mes Montgomery et Geoffrion ont aussi plaidé. Me Geoffrion a surtout appuyé sur le fait que si l'injonction et toute l'histoire racontée par le *News* n'avaient été qu'un "bluff", M. Hébert avait un terrible recours contre ce journal et contre ceux qui avaient demandé l'injonction.

La cause est prise en délibéré jusqu'au 28 avril.

FAITS-MONTREAL

INCENDIE RUE HUTCHISON

LE FEU SE DECLARE DANS UNE MAISON EN L'ABSENCE DES OCCUPANTS.

Deux familles ont eu une pénible surprise, hier après-midi, en constatant à leur arrivée, que leurs logis avaient été ravagés par un incendie. Les victimes sont M. J. R. Marshall, 2236, et Harold Southgate, 2238, rue Hutchison, Outremont. Des voisins découvrirent l'incendie à trois heures. Les deux familles étaient absentes et à l'arrivée des pompiers, les flammes s'étaient tellement propagées, qu'il fut impossible de s'assurer à quel logis le feu avait pris naissance.

Il était apparent, cependant, que le feu avait pris origine dans l'une des deux chambres aux fournaises, à l'arrière, et toute cette partie de l'édifice était en flammes.

Les pièces de l'arrière ont été sérieusement endommagées.

Le logis supérieur, au troisième, a aussi été quelque peu endommagé.

ACCIDENTS DE TRAVAIL.

Pendant qu'il travaillait aux usines de la Montreal Locomotive, hier avant-midi, J. Neville, 34 ans, demeurant au No 133, rue Richardson, eut la main droite écrasée dans une machine.

Il a été transporté à l'hôpital Général où l'on jugea nécessaire de lui amputer quatre doigts.

Gilbert Paquette, âgé de 14 ans, a reçu une lourde pièce de machinerie sur la tête, à la manufacture de la Dominion Textile, No 1788, rue Notre-Dame est, hier après-midi.

Des camarades le ramassèrent inconscient et s'empressèrent de l'envoyer à l'hôpital Notre-Dame.

Les médecins ont constaté une fracture du crâne qui a nécessité une opération immédiate. De bonne heure, ce matin, le blessé était encore sans connaissance et son état est critique.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 24. — La liste des hors de combat porte aujourd'hui les noms de deux Montréalais. Ce sont: Henry B. Hammond, 153 rue Congrégation, 3ème bataillon, qui souffre de chocs nerveux et Eugène Dagenais, 768 avenue Laval, du 22ème bataillon, blessé.

Il faut ensuite relever les noms de quatre officiers appartenant à des bataillons des Provinces Maritimes, ceux du major Warren Herbert Belyea, de Newcastle, N.B., tué au feu, du major William Bates, mort de ses blessures, du major Duncan S. Bauld, de Halifax, blessé, et du lieutenant Hugh. Gilbert, Halifax, dangereusement blessé.

LES CONFERENCES DE MGR LENFANT

à Notre-Dame sont en vente au prix de 10 sous le fascicule chez Langevin et L'Archevêque, 8, rue S.-Jacques, Montréal; ainsi que les conférences de M. l'abbé Groulx à l'Université Laval, sur nos luttes constitutionnelles. Une visite à la librairie serait la bienvenue. r.

Les élections municipales

occasionnent des dépenses d'impressions dans tous les quartiers de la ville.

NOUS INVITONS tous les comités, associations et agents électoraux à venir nous voir pour leur papeterie et leurs impressions. Nous sommes outillés pour les servir vite et bien.

Nos impressions portent l'ETIQUETTE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE.

Demandez nos prix. Appelez Main 7460. Notre représentant ira vous voir sur demande et vous fournira tous renseignements voulus.

LE DEVOIR

43, RUE S.-VINCENT.

OUVRIERS

voulez-vous enfin vous débarrasser des exploiteurs toujours prêts à vous vendre au plus offrant?

TANCREDE MARSIL

CANDIDAT AU BUREAU DES COMMISSAIRES

Vous offre sa plume, sa parole, son énergie, pour vous défendre.

RALLIEZ-VOUS TOUS AUTOUR DE

MARSIL

LA VIE SPORTIVE

LES CANADIENS ONT L'ESPOIR DE VAINCRE CONTRE LE PORTLAND

LA JOUTE SERA DISPUTEE SELON LES REGLEMENTS DE L'EST, ET LE BLEU BLANC ROUGE DEVRAIT AVOIR L'AVANTAGE AVEC LE SYSTEME DE SIX JOUEURS.

Qui triomphera, samedi soir, à l'Arena, dans la troisième partie pour la coupe Stanley?

Voilà la question que se posent en ce moment tous les fervents du hockey. Le club Portland a causé une grosse surprise en gagnant la première partie, alors que tous les connaisseurs s'attendaient à voir le Canadien remporter une victoire décisive. Le Bleu Blanc Rouge a causé une autre surprise à son tour mercredi soir, en battant les champions de l'Ouest, alors que tous ceux qui suivent les choses du sport considéraient déjà la partie comme perdue pour le Canadien. Maintenant que les deux clubs ont causé une surprise et ont gagné chacun une partie, l'on se demande ce qui va arriver samedi. Cette partie, la troisième de la série, sera jouée d'après les règlements de la N.H.A., c'est-à-dire avec des équipes de six hommes. Le Canadien devrait avoir là un léger avantage. Lalonde et Laviolette seront probablement en état de jouer, mais qu'ils jouent ou non, Poulin et Arbour ont fait leurs preuves et ont démontré qu'ils peuvent lutter avantageusement avec les champions de l'Ouest. Donc, que Vézina joue encore sa partie comme il l'a fait mercredi soir, et que les Canadiens jouent avec l'énergie dont ils sont capables, et nous aurons vraisemblablement une deuxième victoire à enregistrer pour le Bleu Blanc Rouge.

Il s'est fait des douzaines et des douzaines de paris considérables sur le résultat de la joute de demain soir. L'on prévoit que l'assistance dépassera de beaucoup celle de mercredi qui était pourtant fort nombreuse. Il y aura de l'enthousiasme et de l'animation samedi, à l'Arena, si le Canadien peut être à la hauteur de la situation.

Maintenant que le Canadien a réussi à vaincre le club Portland et à prendre une revanche de sa défaite de lundi, il est plus confiant que jamais et le club entrera sur la glace avec la ferme détermination de vaincre ses adversaires. Poulin, Arbour, Prodgers, ont l'ambition de s'affirmer et certes, ils se surpasseront pour triompher et pour conquérir la fameuse coupe Stanley. La joute procurera des émotions.

LA LIGUE DES PETITES QUILLES DE LA M. B. A.

L'INAUGURATION DES SERIES DE LA SAISON 1916 AURA LIEU CE SOIR, DANS LES TROIS SECTIONS. — CANADIEN VS WINDSOR ET CERCLE S.-PIERRE VS STANDARD.

L'inauguration des séries de 1916 de la ligue de petites quilles de la Montreal Bowling Association, aura lieu ce soir, dans les trois sections, mais les joutes qui intéressent le plus les amateurs canadiens-français sont sûrement celles qui seront disputées dans la section Est. Le Canadien, qui semble avoir une équipe de taille à remporter les honneurs de la saison, fera la lutte aux équipiers du Windsor, aux allées du Canadien. Le gérant Lamoureux est confiant que son club débutera par une victoire ce soir, tandis que Jimmy Cloutier ne s'avoue pas vaincu et promet d'opposer une vive résistance. Le Cercle Saint-Pierre fera ses débuts sous la direction de M. Charon, et ce club réserve des surprises à ses adversaires, malgré que ses équipiers soient pour la plupart des débutants. Cette équipe rendra visite au Standard, aux allées du Steele.

Voici la liste des parties qui seront disputées ce soir, dans les sections Est, Centre et Ouest:

SECTION EST

Royals vs Ames Holden, Paynes Rovers vs Paynes No 3, Windsor vs Canadien, C. S.-Pierre vs Standards.

SECTION CENTRE

Strachan vs Steele No 1; Paynes Nor. No 1 vs Paynes Crescents; Novelty Club vs Tipperary No 1; Manufacturers vs Paynes Lakesides; Steeles No 3 vs Ramblers.

SECTION OUEST

Paynes Senators vs Paynes Semi-ready, Steeles No 2 vs Shamrocks; M.A.A.A. Rouge vs M.A.A.A. Bleu; Paynes Nor. No 2 vs West Y.M.C.A.

ACADEMIE S.-PAUL

Le S.-Paul a défait le S.-Patrick par 6 à 0, et le Castor par 3 à 0. Le S.-Paul eut l'avantage dans les trois périodes, et se montra supérieur à ses adversaires. Vers la fin de la partie, Tourville se fit blesser au dos et dut se retirer, au grand regret de ses camarades.

Noms des vainqueurs : Richie, Tourville, Poitras, Marcotte, Poirier et Petigrew. Substituts: Payette, Cardinal, Toupin.

Le "Nationaliste" et la bataille Willard-Moran

Désireux de bien renseigner ses lecteurs, Le Nationaliste vient de faire des arrangements avec la compagnie de Télégraphe Pacifique Canadien pour recevoir par fil spécial le rapport détaillé de la rencontre entre Jess Willard, champion du monde des poids-lourds à la boxe, et Frank Moran, qui aura lieu samedi soir au Madison Square de New-York.

Le Nationaliste donnera de plus un compte rendu complet et impartial de la joute de hockey pour le championnat mondial entre le Canadien et le Portland qui sera jouée à l'Arena de Westmount samedi soir.

A tous les sportsmen donc de se procurer Le Nationaliste dimanche matin. Il sera en vente dans tous les dépôts de journaux.

LES REGLEMENTS DE L'OUEST ONT FAIT BONNE IMPRESSION

Les règlements de hockey de la Côte du Pacifique ont fait une très bonne impression sur le public local lors de la deuxième partie pour la coupe Stanley. Ceux qui ont toujours voté en faveur de l'abolition des bousculades sur la bande des patinoires aimeraient tout spécialement à voir la N.H.A. adopter le règlement de la P.C.H.A., qui défend pareille rudesse qui n'est bonne après tout qu'à aider les mastodontes ou ceux dont la rudesse est le seul actif comme jeu. L'espace réservé aux hors-jeux ne jouit cependant pas d'autant de faveur. Des experts comme Cecil Hart, Art. Ross, Léo Dandurand, Jos. Cattarinich, etc., prétendent que tout en rendant le jeu plus rapide, ce règlement permet aux trainards de mettre leurs tactiques avantageuses à contribution. Il est à peu près certain que la N.H.A. discutera l'adoption de pareils règlements à sa prochaine assemblée annuelle, mais il est douteux que les lois de la famille Patrick soient adoptées dans leur ensemble. En passant, il est bon de mentionner, c'est là de l'inédit, que les règlements de la P.C.H.A. n'ont pas été conçus par les dirigeants de la ligue de l'Ouest. Ce fut à l'occasion d'une partie de crosse jouée sur la glace à l'Arena de Toronto, entre des représentants des clubs Tecumseh et Toronto, que Charlie Querrie suggéra d'adopter ce système de délimitation de la glace. Le hockey a donc eu la crosse pour inspiratrice de règlements qui pourraient devenir uniformes pour tout le Canada et les Etats-Unis.

APPRECIES A OTTAWA

Ottawa, 24.—Les journaux de la Capitale, qui ont envoyé des représentants à Montréal pour les joutes de la coupe Stanley, sont unanimes à apprécier les règlements de la Côte du Pacifique. D'après le "Journal", les clubs de l'Est du Canada en sont encore à jouer du hockey de 1866, tandis que ceux de l'Ouest partiquent le jeu le plus moderne. Les gens d'Ottawa demanderont sûrement à la N.H.A. de les étudier à sa prochaine assemblée annuelle.

AUX COURSES DE HOT SPRINGS

Hot Springs, 24.—Voici les résultats des courses d'hier :

1ère course, 6 furlongs :

1. Ima Frank 104, Murphy, 8 à 5, 7 à 10, 1 à 3 ; 2. Early Riser 112 Corey, 3 à 1, au pair, 1 à 2 ; Politican 104, Obert, 4 à 1, 7 à 5, 3 à 5. Temps 1.14 3-5. Lena Jackson, Tommie Coleman, Increase, Bill Wiley, Spangle Duchess, Jack Harrison ont aussi couru.

2ème course, 6 furlongs :

1. Yallaha 108, Stearns, 7 à 10, 1 à 4 ; 2. Biagge 116, Moulton, 12 à 1, 3 à 1, au pair ; 3. Originator 116 Murphy, 7 à 2, 7 à 10, 1 à 4. Temps, 1.14 3-5. Old Bob, Miss Frances ont aussi couru.

3ème course, 5½ furlongs :

1. Mater 105, Dodd, 11 à 5, 7 à 10, 1 à 3 ; 2. Capt. Ben 118, Murphy, 7 à 5, 1 à 2, 1 à 5 ; 3. Muriels Pet 89, Henry, 10 à 1, 3 à 1 au pair. Temps, 1.08 3-5. Toddling, Asparagus Sam, Sands Diamond ont aussi couru.

4ème course, 1 mille 70 verges :

1. Monsieur Perci 106, Ambrose, 5 à 2, 7 à 10 ; 2. Bob Hensly 107, Buxton 4 à 5, 1 à 4 ; 3. Jock Reeves 93, Judy, 8 à 1, 2 à 1. Temps, 1.43 4-5.

5ème course, 5½ furlongs :

1. Rosepoint 109, Hopkins, 4 à 1, 2 à 1, au pair ; 2. Stoutheart 108, Ambrose, 3 à 1, au pair ; 3. Yorkville 110 Buxton, 5 à 1, 2 à 1, au pair. Temps, 1.07 1-5. Scaramouch Blue Cap, Encore, Souvenir ont aussi couru.

6ème course, 1 mille 70 verges :

1. Goodwood 107, Obert, 4 à 5, 1 à 3 ; 2. Budweiser 109 Murphy, 3 à 1, 7 à 10 ; 3. Cliffstream 112, Ambrose, 4 à 1, 6 à 5, 1 à 2. Temps 1.45 3-5. Uncle Ike a aussi couru.

CATTARINICK ET MEUNIER VICTORIEUX

CES DEUX EQUIPIERS DU NATIONAL ONT ENLEVE A PLANTE ET DESAUTELS LE TROPHEE STRACHAN, HIER SOIR, AUX ALLEES DU BELMORE. — MEUNIER A OBTENU LE PLUS HAUT RESULTAT.

La troisième partie pour le trophée Strachan emblème du championnat de Montréal pour équipes de deux hommes, a changé de mains hier soir après la victoire de Cattarinich et Meunie, du National, sur Plante et Désautels, du Strachan aux allées du Belmore.

Les honneurs de la soirée furent remportés par Meunier qui obtint le plus haut résultat avec 993 en cinq parties ce qui lui donne une moyenne de 198.6.

Les dégringoleurs de la coupe débutèrent par un score élevé et gagnèrent la première joute par 431 à 345, mais ils furent défaits dans les quatre autres parties par les joueurs de l'est, à la suite de l'excellence du jeu de Meunier en particulier. Cattarinich fit aussi noblement son devoir car pour ses cinq parties il obtint une moyenne de 190.2.

La prochaine joute pour ce trophée aura lieu le 6 avril alors que les vainqueurs d'hier soir auront à faire face à Paradis et Cardinal. Cette rencontre aura lieu aux allées du Canadien.

Voici le résultat détaillé de la joute d'hier soir:

Catta.	195	188	184	169	215— 951
Meunier..	150	183	201	214	245— 993
Totaux...	345	371	385	383	460—1944
Plante ...	223	165	166	185	202— 941
Désautels.	208	170	193	163	182— 916
Totaux...	431	335	364	348	384—1857

Cattarinich et Meunier gagnent 4 parties et remportent le trophée.

A LA CASQUETTE

Un grand nombre de sportmen se sont rendus à la Casquette, mercredi soir, pour assister à la séance athlétique, organisée par le Penthalon, le club sportif de cette Association.

Tous ces sportmen ont pu voir les champions de la Casquette aux prises dans des exhibitions de lutte et de boxe.

M. M. Champagne terrassa son adversaire, M. Houle, en huit minutes, et fut déclaré vainqueur.

Comme second numéro de lutte, MM. Robert et Bériault donnèrent une belle exhibition ; la première chute fut prise par M. Bériault en 11 min. et demie, et la seconde par Robert en trois minutes. Bériault fut déclaré vainqueur.

La finale à la lutte eut lieu entre Ls. Morel, le champion bien connu, et M. John McLaughlin, champion d'Irlande. Cette lutte fut excitante au possible, et les résultats furent nuls malgré l'effort de chacun des adversaires.

L'arbitre de ces luttes fut Jean-B. Paradis.

Vinrent ensuite les frères Rivest, Georges et Albert, dans une belle exhibition de boxe de 3 rondes de 2 minutes.

Le dernier numéro de la soirée, et aussi le clou de cette séance fut bien la rencontre entre les deux champions de la Casquette. M. E. Brosseau, champion du Canada amateur à 145 lbs, et M. Jos. Chevalier, champion de la Casquette, à 115 lbs et 125 lbs.

La boxe fut arbitrée par M. A. Giroux.

C'est à cette séance que devait avoir lieu la remise des médailles, emblèmes des divers championnats de la Casquette, qui se sont disputés au dernier tournoi, mais, un malencontreux retard apporté dans la livraison de ces médailles a obligé les officiers de la Casquette à remettre à samedi ou lundi prochain la remise de ces médailles.

VICTOIRE DU CANADA CEMENT

La première joute pour la coupe Doran a été disputée, hier soir à la patinoire Jubilée, entre les clubs Canada Cement et Canada Bread. Ces derniers furent défaits par 9 à 4, dans cette joute qui fut des plus intéressantes.

Les équipes s'alignaient comme suit:

Canada Bread		Can. Cement
Germain	buts	J. Penny
Chamelard	points	Norton
Syrsler	couverts	Matte
Lefebvre	Avants	O'Grady
Boudin	Avants	Degray
Hogan	avants	G. Penny
Canvin	subs.	Gadbois
Lewis	subs.	Dowrie
Rodgers	subs.	Davin
Murphy	subs.	Lafave

Arbitre — eGo. O'Grady.
Assistant — E. Horney.

SOMMAIRE

Première période

1—Cement, Norton	4.00
2—Cement, Norton	2.50
3—Cement, O'Grady	2.09

Deuxième période

4—Cement, G. Penny	3.00
5—Cement, Matte	8.00
6—Can. Bread, Hogan	4.00
7—Cement, Degray	1.30

Troisième période

8—Cement, Matte	0.20
9—Canada Bread, Arnold	0.30
10—Cement, Penny	3.00
11—Can. Bread, Murphy	5.00
12—Cement, Matte	3.30
13—Can. Bread, Rodgers	3.30

Vous ne lisez pas le NATIONALISTE? Vous ignorez donc toutes les nouvelles du samedi après-midi et du samedi soir.

DANS LES LIGUES DES CONFECTIONS ET MONTEFIORE

Voici les résultats détaillés des parties jouées, hier soir dans les séries de ces deux ligues de quilles :

CONFECTIONS

Fashion Craft

Drouillard	147	210	172—	529
Hillman	134	131	146—	411
Polowsky	138	124	174—	436
Fournier	136	207	179—	522
Chevalier	148	175	222—	545
Totaux	703	847	893—	2443

J. W. Peck

Cohen	168	150	139—	457
Clapp	137	192	171—	500
Guimond	125	152	151—	428
Goudreau	163	157	130—	450
Holstein	133	120	158—	412
Totaux	726	771	750—	2247

Fashion Craft gagne 2 parties.

Society Brand

Garfinkle	145	142	132—	409
Martin	119	157	134—	410
Smith	150	132	152—	434
Scott	154	184	115—	453
Eron	184	121	255—	560
Totaux	752	726	788—	2266

R. J. Tooke

F. A. Lee	134	179	145—	458
Marier	146	155	117—	416
Sutherland	105	108	153—	366
McDonald	111	114	133—	358
Mongeau	124	145	136—	405
Totaux	620	701	682—	2003

Society Brand gagne 3 parties.

S. Hart & Co.

Marcovitch	137	113	124—	374
Durocher	110	156	137—	403
Seagal	137	183	166—	486
Margolese	142	129	140—	411
Schlenger	177	178	156—	511
Totaux	703	759	723—	2185

Semi-Ready

Archambault	162	130	173—	465
A. Laforce	123	132	131—	386
Ravel	130	138	125—	393
C. Laforce	176	148	146—	470
A. More	171	153	138—	462
Totaux	762	701	713—	2176

S. Hart & Co. gagne 2 parties.

LIGUE MONTEFIORE

Y.M.H.A.

Eliasoph	167	153	177—	497
S. Resch	122	159	182—	463
Garfinkle	136	158	150—	454
J. Resch	177	175	173—	525
A. Sourkes	178	135	150—	513
Totaux	780	830	842—	2452

Progress

Glickman	154	134	177—	465
Block	154	174	136—	464
Rosenberg	137	133	199—	469
Leavitt	160	177	129—	466
Rothchilds	179	214	170—	563
Totaux	784	832	811—	2427

Progress gagne 2 parties.

Orioles

Miller	133	174	129—	436
Takefman	136	189	136—	461
Workman	116	137	148—	401
Gordon	114	102	104—	320
M. Bessner	111	129	160—	400
Totaux	610	731	677—	2018

Laetus Circle

Diamond	133	132	150—	415
Tucker	127	196	152—	475
Kert	157	86	152—	395
Davison	133	112	132—	377
Myerson	129	137	119—	385
Totaux	679	763	705—	2047

Laetus Circle gagne 2 parties.

Montefiore Circle

Burke	175	179	138—	492
Lefcovitch	97	125	121—	463
Dower	139	127	112—	378
Goldstein	141	159	164—	464
Osiro	139	165	185—	489
Totaux	691	725	740—	2286

Zionists

Taylor	153	123	121—	425
Goldman	115	141	95—	351
Glickman	180	137	137—	454
Tytleman	124	167	138—	429
Shatz	142	155	167—	467
Totaux	714	751	658—	2123

Zionists gagne 2 parties.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
Y. M. H. A.	49	11
Progress	46	14
Montefiore	30	30
Zionists	29	31
Orioles	16	44
Laetus Circle	8	52

LES DEUX ADVERSAIRES SONT EN FORME PARFAITE

New-York, 24. — Jess Willard a changé d'idée hier car celui-ci au lieu de se reposer comme il l'avait annoncé a cru bon de faire un travail dur et aussi il a passé l'après-midi à son gymnase à s'entrainer avec ses seconds. Le champion a fait preuve de beaucoup plus de rapidité hier que dans ses exercices des jours précédents et paraissait en excellente condition.

L'entraineur Willie Lewis a conseillé à Moran de faire un travail léger dans le cours de la journée d'hier et celui-ci a pris son avis.

Les entraineurs de l'Irlandais sont confiants en leur protégé et tous s'accordent à dire que Frank triomphera facilement du gros Jess.

La vente des billets pour les populaires a commencé hier et tous ont été vendus en moins d'une heure. La question des règlements de la bataille a été discutée hier. Après une lecture soignée des conditions de la bataille, il a été reconnu que les deux hommes devront se battre d'après les règles de la Commission de Boxe de l'Etat de New-York. Ce code diffère de celui du marquis de Queensbury. Il défend les coups dans les dégagements, le coup de revers, le coup dans les rognons, les dégagements accompagnés de coups, la lutte et le langage insultant.

Le président de la Commission de Boxe, M. Wenck, a fait savoir aux deux boxeurs que ces règlements devront être respectés intégralement.

LE NATIONALISTE

Donnera dimanche la liste complète des candidats mis en nomination la veille pour la mairie, le bureau des commissaires et l'échevinage.

LE NATIONALISTE donnera aussi le résultat détaillé de la joute de hockey de samedi soir à l'Arena pour le championnat du monde, entre les clubs CANADIEN et PORTLAND.

LE NATIONALISTE donnera en outre un compte-rendu détaillé de la bataille entre JESS WILLARD, champion du monde à la boxe, et FRANK MORAN, qui se rencontrent à New-York samedi soir.

LE NATIONALISTE donnera toutes les dernières nouvelles locales et étrangères et les derniers rapports de la guerre.

LE NATIONALISTE sera en vente partout dimanche matin, 5 sous le numéro.

"LA GAULOISE"

C'est mercredi soir, le 29 mars à 8 heures 15 précises, que l'Alliance Artistique La Gauloise donnera sa première représentation théâtrale.

La pièce à l'affiche est le "Chemineau", pièce en vers en 5 actes, de Jean Richepin, de l'Académie Française.

La représentation du "Chemineau" sera l'événement artistique de l'année et l'attraction la plus grande pour les amateurs de belles pièces, grâce à sa brillante interprétation.

Cette soirée sera véritablement un succès non seulement à cause de la pièce à l'affiche, non seulement aussi parce que La Gauloise possède les meilleurs artistes de Montréal, mais parce qu'elle est sous la direction de Monsieur Léon Charmond, ex-artiste au théâtre de gymnase, Liège, Belgique.

Monsieur L. Charmond qui a joué plusieurs fois le rôle du "Chemineau" à Liège saura encore le rendre à la perfection, d'ailleurs sa réputation comme artiste et directeur n'est plus à faire.

Mademoiselle Carmen Le Royer et Monsieur Paul Byron sauront charmer l'audience par leur bonne diction et leur tempérament artistique.

La distribution comprend en outre les noms de Mlles Georgette Lemenetrier, Ella Duval, Louis Brown; MM. H. Laverdure, René Lamarche, et l'incomparable comique Emile Brault.

La direction n'a rien épargné pour faire de cette soirée un succès artistique, en plus elle réserve une agréable surprise au public par la rentrée d'un artiste connu qui depuis quelques années avait abandonné le théâtre.

Le public montréalais aura le plaisir d'admirer les talents artistiques de cet artiste dans le rôle de "Maître Pierre."

L'orchestre sera sous la direction de Monsieur François Roy, violoniste.

Les billets sont en vente au local de l'Alliance, No 104b Papineau.

CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale, tenue le 14 mars dernier, le conseil municipal de Montréal-Est a adopté une résolution de condoléance à l'adresse de la famille de M. Augustin David, bourgeois de Montréal-Est décédé. Le défunt était père de M. Joseph David, échevin de Montréal-Est. La résolution était proposée par M. l'échevin Marchand et appuyée par M. l'échevin Berthiaume.

Diogène cherchait des hommes. En ce temps-là, le NATIONALISTE ne paraissait pas. Il y a des hommes, aujourd'hui.

TAUX DE COLONS
$40.00
A WINNIPEG ET RE OUR
CHAQUE MARDI JUSQU'AU MOIS D'OCTOBRE
Taux proportionnels pour tous les endroits et retour.
WAGONS DE TOURISTES ECLAIRES A L'ELECTRICITE.
Pour notre brochure "Guide du colon et du défricheur", billets et renseignements, s'adresser à l'agent des billets de la ville, 230 rue S.-Jacques. Tél. Main 6570.
CANADIAN NORTHERN

LES BAINS LAURENTIENS
possèdent un endroit pour plonger dans le grand réservoir, angle des rues Craig et Beaudry. Prix, 25 sous, comprenant accessoires, serviettes et savon. Garçonnets, 15 sous.
TELEPHONE EST 3502

ALMY'S

L'ENDROIT PAR EXCELLENCE POUR TOUS POUR SE PROCURER LES ELEGANTS VETEMENTS ALMY'S LE PLUS GRAND MAGASIN LIMITED DE MONTREAL.

Les chaussures les plus à la mode pour le printemps

Nous venons de recevoir un lot considérable de bottines hautes. Nous les avons marquées à un prix très modique si l'on tient compte de leur élégance, de leur ajustement et de la qualité du cuir qui sert à leur fabrication, en même temps que de l'habile main-d'oeuvre qui leur donne un fini superbe, des lignes gracieuses et, en un mot, une apparence si attrayante que les personnes qui tiennent à se bien chausser ne peuvent s'en passer. Toutes les pointures de 2½ à 7.

BOTTINES HAUTES POUR DAMES, empeigne unie, haut en cabretta mat, boutonnées ou lacées, 7½" de hauteur. $4.95

BOTTINES HAUTES POUR DAMES, haut en cabretta mat, bas en cuir verni, garnies de bordure française en vogue a New-York, 7½" de hauteur. $4.95

NOUVELLES BOTTINES AVEC HAUT DENTELE POUR DAMES, — cabretta de bal mat, 9" de hauteur, empeigne à effet Boston, lacées ou boutonnées. . . . $5.95

EMPEIGNES EN CUIR VERNI POUR DAMES, 9" de hauteur, haut en velours. $4.95

BOTTINES EN POULAIN VERNI POUR DAMES, haut en cabretta, bout à nouvel effet Boston, 9" de hauteur. $5.95

BOTTINES EN CHEVREAU BLANC LAVABLES POUR DAMES, la meilleure qualité, empeignes unies, lacées, 9" de hauteur. . . . $8.50

Premier étage. — Commandes par la porte remplies.

AIMERIEZ-VOUS UN COSTUME "DIFFERENT" DES AUTRES?

Nous disons bien, différent, parce qu'au lieu d'importer des costumes en vastes quantités, ce qui permettrait à toutes les personnes que vous rencontrez d'avoir la même chance d'en acheter un semblable, nous faisons une spécialité de l'"exclusif", et pour cela, nous CONFECTIONNONS NOS COSTUMES DANS NOTRE PROPRE ATELIER, un ou deux du même genre, reproductions exactes de modèles de New-York, très dispendieux.

Deux faits importants à propos de notre atelier: d'abord, il est sous la direction d'un tailleur expert pour dames, de New-York, ensuite nous pouvons faire ces costumes exclusifs et les VENDRE A MEILLEUR MARCHE, oui, à beaucoup meilleur marché que si nous vendions par milliers des costumes n'ayant pas de cachet exclusif.

COSTUMES EN SERGE BLEUE OU NOIRE POUR DAMES ET JEUNES FILLES, bonne doublure ; quelques-uns sont des modèles de New-York qui se détaillent à $35.00 ; ils sont à effets tailleur uni ; d'autres sont faits avec manteaux évasés vers le bas, petit collet matelot, garni de soie. Ces superbes costumes valent bien $5.00 de plus que. $14.97

NOS COSTUMES DE DAMES ET DE DEMOISELLES, à $24.97, sont certainement les plus élégants et les mieux faits que l'on puisse imaginer, faits de gabardine, serges ou de soies moirées, avec nouvel effet élancé de la jupe, doublés en peau de cygne, quelques-uns ont les nouvelles jupes cloche, coupe unie toute la longueur et ceinture de même tissu. $24.97

NOUVELLES JUPES SEPAREES EN TAFFETAS NOIR OU MARINE, faites avec rassemblage autour de la ceinture, côtes et devant unis, bien confectionnées, ajustement parfait. Marquées à. $7.98

Premier étage. — Commandes par la poste remplies.

C'est le temps des chapeaux de printemps

Un choix merveilleux de plus de 200 chapeaux garnis seront soumis à votre appréciation demain. L'assortiment comprend des chapeaux importés de New-York et des reproductions, faites par nos propres experts-dessinateurs, des modèles les plus en vogue de Paris. Parmi les styles populaires se trouvent les modèles à calotte haute, en soutache de fantaisie, avec boucles de ruban, les canotiers bretons, les jolis turbans, les charmantes toques à la mode ancienne et les délicieux chapeaux de toilette, faisant ressortir les nouvelles garnitures : petites fleurs françaises, roses, jolis fruits, Malines, feuillage de fantaisie et larges rubans ; les couleurs sont : marine, nègre, vert foncé, vieux rose, pourpre, gris perle, Copenhague et noir. Vous pouvez vous attendre à de grandes valeurs pour ces prix populaires : $4.98, $5.98, $6.98, $7.50 et $10.00

CHAPEAUX NON GARNIS

Un assortiment extraordinairement vaste de nouveaux chapeaux, comprenant tous les meilleurs styles exhibés aujourd'hui à New-York, en chanvre de Milan, soutache tagal unie et lisérée, élégants canotiers à bords plats ou retournés à la moderne, à côtés élancés, turbans matrone et jolies formes continentales, en noir ou de toutes les couleurs voulues. A 98c, $1.49, $1.98, $2.98 et $3.98.

CHAPEAUX PRETS A PRTER, $2.98 ET $3.98

Elégants chapeaux de New-York, en soutache de soie et en paille de fantaisie, tous gentiment garnis de boucles de ruban, avec quelques petits fruits, etc., toutes les couleurs et noirs, environ 12 styles au choix.

REMARQUE.—Nous garnirons gratuitement tous les chapeaux achetés à notre rayon.

Premier étage. — Commandes par la poste remplies.

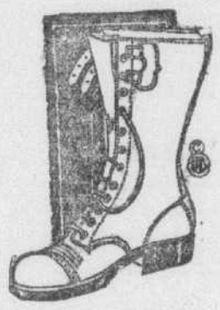

Valeurs extraordinaires en bottines pour hommes

600 PAIRES DE BOTTINES POUR HOMMES, liquidation vraiment remarquable, à un prix unique sans précédent. L'assortiment comprend :

Bottes hautes en caoutchouc pour hommes . . .
Bottes d'explorateurs, en vraie peau de boeuf, 14" de hauteur, semelles imperméables, trépointe Goodyear . . . . . .
Bottines hautes en veau tan, semelles imperméables . . . . . .
Bottines hautes en veau verni . . . . . .
Bottines en veau tan . . . . . .
Bottines en veau Gun Metal . . . . . .
Bottines en veau box, lourdes semelles . . .
Bottines en veau, semelles en cuir de boeuf . .

Valeurs jusqu'à $10.00 pour $2.98

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Rez-de-chaussée. — Commandes par la poste remplies.

VENTE DE 600 PAIRES DE GANTS POUR HOMMES

Valant $1.50 a $5.00

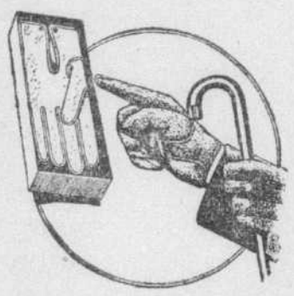

LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON nous a vendu toute sa ligne-d'échantillons de gants d'hiver doublés ou non doublés pour hommes. Ce lot comprend des gants en daim, moka et cape, ainsi qu'une douzaine environ de gantelets d'auto. Ils seront en vente samedi à . . . . . 98c LA PAIRE

COMBINAISONS ECHANTILLONS pour HOMMES, valant $1.50 à $2.00, pour 79c

CHEMISES D'HOMMES, manchettes molles ou empesées, style veston, amples et larges, toutes les grandeurs. Valant $1.00 et $1.25, pour 79c

CHAUSSETTES EN CACHEMIRE POUR HOMMES, noires avec bout et talons Oxford. Valant 50c la paire, pour 35c

3 paires pour $1.00

BLOUSES - CHEMISES POUR GARCONNETS, forme cloche, âges de 6 à 14 ans. Valant 59c chacune, pour . 39c

3 pour $1.00

Rez-de-chaussée. — Commandes par poste remplies.

CAMISOLES, CALEÇONS ET COMBINAISONS POUR DAMES, A PRIX SPECIALEMENT REDUITS

Les camisoles sont en Lille suisse ou unies, empiècements de fantaisie ou garnis de galons ; les caleçons sont en beau coton de Lille apprêté et à côtes ; les combinaisons sont en Lille suisse à côtes et en coton, tous les styles. Valant jusqu'à 65c chacun, pour. 45c
Ou 3 vêtements pour. $1.25

CAMISOLES EN LILLE SUISSE A COTES ou en coton apprêté, pour dames, col bas, manches courtes ou sans manches, d'autres à côtes fines, avec caleçons assortis, genoux lâches ou serrés. Valant jusqu'à 45c chacun pour. 29c
Ou 3 vêtements pour. 75c

CAMISOLES EN COTON POUR DAMES, de fantaisie ou à côtes suisses, manches courtes ou sans manches. Spécial. 12½c

CAMISOLES ET COMBINAISONS EN LILLE DE SOIE, A COTES FINES ET LEGERES, POUR DAMES, empiècements de fantaisie ou unis, garnis de dentelle ; combinaisons à genoux lâches ou serrés. Valant jusqu'à 85c chacune pour. 50c
Ou 3 vêtements pour. $1.35

COMBINAISONS NOUVELLE MODE POUR DAMES, aussi camisoles et caleçons en Lille de soie, combinaisons avec genoux lâches ou serrés, manches courtes ou sans manches. Valant jusqu'à $1.00 chacune pour. 69c
Ou 3 vêtements pour. $1.75

CAMISOLES DE DAMES, col bas, manches courtes ou longues, côtes suisses, tricotées à l'aiguille, grandeurs 36 à 40. Valant jusqu'à 35c chacune, pour 19c
Ou 3 vêtements pour. 50c

Rez-de-chaussée. — Commandes par la poste remplies.

Magasin ouvert demain soir jusqu'à 10 heures

NOTRE PARTICIPATION A LA GUERRE

(*Suite de la 1ère page*)

Canada. A la fin de l'année courante, nous aurons ajouté un *demi-milliard* à notre dette onéreuse et improductive — soit, plus de soixante dollars, peut-être soixante-dix, sur la tête de chaque homme, de chaque femme, de chaque enfant. Le seul paiement des indemnités et pensions aux soldats va représenter, durant de longues années à venir, l'équivalent de l'intérêt sur un autre demi-milliard. Chaque contribuable va donc être appelé, à brève échéance, à payer l'intérêt de $120 à $140 par tête, pour la seule dette additionnelle et directe de la guerre. Ajoutez à cela et répartissez sur la masse des contribuables les dettes accumulées, du fait de notre participation à la guerre, par les provinces et les municipalités; les dons publics et privés au Fonds Patriotique, à la Croix-Rouge et aux multiples oeuvres de guerre; et vous commencerez à vous faire une idée de ce que notre intervention nous coûte, au-delà du lourd prix qu'il nous aurait fallu payer, comme toutes les autres nations belligérantes ou neutres, pour notre part contributive du délire sanguinaire de l'Europe.

Une forte partie de ces milliards va se dépenser en Europe et ne nous sera jamais remboursée.

LES INDUSTRIES DE GUERRE

La seule compensation économique de nos folies, c'est ce qui entre au pays pour solder le prix des munitions de guerre fournies aux nations alliées de l'Angleterre: la France et la Russie. Il ne faut pas compter les munitions fournies à l'Angleterre: ce prix en sera plus que couvert par les sommes que nous verserons dans le trésor impérial pour la solde de nos troupes, leur transport, leur équipement, le renouvellement de leurs armes et de leurs munitions, etc., etc.

Du faible pourcentage de commandes de guerre exécutées au Canada pour le compte des gouvernements étrangers, il faut en outre déduire ce que nous dépensons pour l'achat à l'étranger de la matière première. De plus, la prospérité factice créée par cette industrie éphémère ne compensera guère la perturbation causée par l'immobilisation de capitaux qui retrouveront difficilement, une fois la paix rétablie, le chemin des industries permanentes, paralysées par la guerre.

Lorsque les conditions normales du monde se rétabliront, le Canada se trouvera donc dans cette situation peu enviable: sa dette aura doublé, probablement triplé; son crédit sera ébranlé, ses contribuables surchargés d'impôts; et cependant, s'il veut réparer les ruines de ses folies et donner une nouvelle et puissante impulsion à ses industries et à son commerce, afin de participer à la restauration économique du monde, il aura plus que jamais besoin de capitaux étrangers.

LES BESOINS NATIONAUX

Dès 1913, M. MONK, fort des constatations soigneusement faites durant son court passage au ministère des Travaux publics, estimait à $500,000,000 le coût des grandes entreprises que l'Etat fédéral devrait exécuter sans délai pour consolider l'armature économique du pays, embrayer les pièces encore éparses de son mécanisme — tronçons de chemin de fer, canaux, ports, etc.— et empêcher les Américains d'accaparer, avec les voies de transport du Canada, la majeure partie de son commerce extérieur, et même intérieur.

A la fin de cette année, le Canada aura emprunté et consacré au "salut" de l'Empire, de la France et de la démocratie européenne, l'exacte somme que M. MONK jugeait nécessaire de dépenser en dix ans pour sauver le Canada. Que sera-ce si la guerre se prolonge? Tant que la guerre durera — nos ministres ont pris le soin de nous en avertir, — pas un sou ne sera dépensé pour les besoins extraordinaires du pays; et les chefs de l'opposition libérale reprochent au ministère d'en faire encore trop pour les Canadiens et pas assez pour l'étranger.

Pourtant, ces besoins subsistent; leur urgence s'accroît avec chaque jour de retard. A la fin de la guerre, l'arriéré sera énorme. De plus, des besoins entièrement nouveaux s'y seront ajoutés.

Prenez la seule liquidation des cautionnements que l'Etat fédéral et la plupart des provinces ont accordés à maintes compagnies de chemin de fer, afin de stimuler des entreprises plus ou moins justifiées. Tant qu'a duré la danse aux millions, et la prospérité factice qui en résultait, les gouvernements n'ont pas pris garde à ces dettes indirectes. Aujourd'hui que les chemins de fer sont réduits à leurs ressources normales et que les créanciers se font plus exigeants, la banqueroute les menace. Et l'Etat, pour sauver sa signature, constate que, pour les nations comme pour les individus, *"qui cautionne paie!"*

Je serais fort étonné si, de ce seul chef, la dette nationale de l'Etat ne s'élevait pas brusquement d'un bon quart de milliard, réparti entre le gouvernement fédéral et les provinces. De plus, les gouvernements seront forcés d'exploiter eux-mêmes plusieurs de ces chemins de fer; et l'on sait ce que représente, en piastres et en sous, grâce à l'influence bienfaisante et salutaire de la "liberté démocratique", l'administration des services publics par l'Etat!

NOTRE MARINE MARCHANDE

Une autre entreprise qui va s'imposer dès avant la fin de la guerre, c'est la réfection de notre marine marchande, sacrifiée, elle aussi, au salut de l'Empire. LORD SHAUGHNESSY déclarait, l'autre jour, que pour transporter 130,000 soldats en Europe, il faudrait quatorze mois à ce qui nous reste de navires de commerce. Des millions de boisseaux de blé pourrissent sur la prairie, faute de moyens de transport. Et notez que le gouvernement impérial, maître de "notre" marine marchande, *favorise* le transport des troupes, des armes, des munitions de guerre et du blé, de préférence à tout autre commerce. Après la guerre, si nous voulons profiter un peu de la renaissance de l'Europe, du mouvement économique qui va reprendre, il nous faudra avoir comblé d'avance les avaries et les vides opérés par la guerre dans "notre" marine de commerce. L'Etat devra apporter à l'initiative privée le stimulant de son crédit et de ses subsides. Quelques bonnes dizaines de millions y passeront.

LES DEPENSES MILITAIRES

Dans le seul ordre des dépenses militaires, nous aurons à faire face à des exigences nouvelles et énormes. Je ne parle pas ici, notez-le bien, des milliards engloutis dans la guerre actuelle, ni des charges permanentes et directes qui en résulteront. Il y a autre chose, et pire. Si vous vous imaginez qu'après la guerre, nous pourrons, comme les Romains du temps de CINCINNATUS, retourner tout tranquillement à nos charrues, vous vous leurrez de l'espoir le plus fallacieux peut-être que les endormeurs de la conscience nationale nous aient laissé entrevoir. Le Canada a pris, à la face du monde, l'attitude d'une nation belliqueuse. Sans y être tenu par aucun lien moral, par aucune obligation légale, par aucun traité, il s'est jeté dans "le gouffre du militarisme européen". Nullement provoqué, il a pris parti dans la guerre de sauvages qui se poursuit à mille lieues de chez lui. Cette guerre, si elle se termine par un triomphe éclatant, d'un côté ou de l'autre, si la noble et juste pensée du Pape ne se réalise pas, laissera derrière elle une longue traînée de rancunes et de haines. De cette funeste semence de mort, nous récolterons notre part; et nous l'aurons d'autant plus méritée que nous ne pourrons invoquer aucune des excuses que les nations européennes, de l'une ou de l'autre coalition, peuvent prétexter: provocation immédiate ou lointaine, nécessité, salut national, etc.

Nous avons voulu jouer à la guerre, pour le plaisir de la guerre; nous allons nous apercevoir que c'est un jeu coûteux, qui dure longtemps. Il va falloir nous mettre en mesure de protéger notre propre territoire contre les vengeances futures. La révolution impérialiste n'a pas tellement renversé l'ordre naturel et traditionnel, que le devoir de nous défendre ne reste pas, j'imagine, au moins *l'un* de nos devoirs nationaux. Autrefois, c'était le seul. On y a ajouté celui de nous battre pour l'Angleterre chaque fois qu'elle est en guerre, et celui de sauver la France.... quand elle protège l'Angleterre. On n'ira sans doute pas jusqu'au point de prétendre que, dans notre abnégation, nous devrons laisser le Canada en proie à toutes les attaques possibles, probables maintenant, des ennemis que la "solidarité impériale" et le *néo-colonialisme* français vont nous valoir. Si nous attendons que l'Angleterre et la France viennent nous sauver, nous attendrons longtemps!

Il va donc falloir nous armer de toutes pièces, couvrir nos côtes et nos frontières de travaux de défense, protéger nos ports et nos estuaires et entretenir en permanence une forte armée de réserve.

DEUX MILLE MILLIONS DE DEPENSES NECESSAIRES

De ce qu'il en résultera dans l'ordre social et politique, nous le verrons à l'instant. Dans l'ordre économique, vous pouvez ajouter du coup, pour l'organisation de la défense, au moins un demi-milliard au demi-milliard de la guerre, au second demi-milliard exigé par les travaux publics différés, et au troisième demi-milliard absorbé par les entreprises nouvelles et le paiement de nos cautionnements au Grand-Tronc-Pacifique, à MACKENZIE et MANN et autre menu fretin d'Empire. Ces chiffres, soyez-en persuadés, sont plus que modérés. Pour s'y maintenir, notre "démocratie", ses pontifes et ses profiteurs, devront revenir à des notions autrement saines d'économie et de probité que celles qui dominent aujourd'hui.

Voilà donc, au bas mot, pour *deux mille millions* de dépenses extraordinaires auxquelles nous devrons pourvoir en dix ans au plus — six fois autant que la dette accumulée en un demi-siècle de paix, — si nous voulons reconstruire l'édifice de la nation sur les ruines amoncelées en deux ou trois ans de guerre.

Pour avoir ces deux milliards, le gouvernement devra recourir à de nouveaux emprunts, imposer des taxes additionnelles. Et ces emprunts seront d'autant plus difficiles à contracter que l'on aura davantage surchargé le crédit national et surtaxé les contribuables pour les fins improductives de la guerre.

LES CAPITAUX ETRANGERS

Les capitaux européens seront absorbés par les exigences de la reconstruction nationale. Ce ne sont pas les Anglais et les Français, les Anglais surtout, qui sont assez niais, assez mauvais patriotes, pour aider autrui avant de pourvoir à leurs propres exigences!

Ceux d'entre eux qui seront disposés à nous avancer des fonds ne le feront qu'en raison des garanties exceptionnelles de profit et de sécurité que nous leur offrirons. Ils seront d'autant plus durs à la détente, d'autant plus exigeants pour les conditions d'intérêts et de remboursement, que nous aurons davantage obéré nos ressources et alourdi notre crédit pour "sauver nos deux mères-patries". C'est alors que nous mesurerons toute la profondeur de notre jobarderie, toute la criminelle stupidité de notre colonialisme anglais ou français. Tâchez donc de vous figurer d'avance la tête du banquier de Londres ou de Paris que notre ministre des Finances ira supplier, avec un trémolo sentimental dans le gosier, de lui accorder une réduction d'intérêts ou des conditions plus favorables qu'à tout autre emprunteur, parce que le Canada se sera mis en banqueroute pour "sauver" l'Empire et la civilisation française, la liberté et la démocratie, pour venger la "sainteté" outragée des traités, pour défendre les petites nationalités contre la "barbarie des Huns"! Ils répondront prestement: "Que n'avez-vous commencé par vous sauver vous-mêmes?" Et ils auront raison!

Ceux des capitaux européens qui ne seront pas immobilisés en Europe prendront la route des pays dont les gouvernants auront eu le bon sens de garder leur tête pendant la guerre et le patriotisme de ne pas mettre leur pays en banqueroute pour les autres.

Il en sera des provinces, des municipalités, des corps publics de toute nature, comme du gouvernement fédéral; de l'industrie et du commerce, comme de l'Etat.

Tout le monde va avoir besoin d'emprunter, au moment même où les capitaux seront le plus rares, où la situation financière du pays sera le moins enviable.

LA RETROACTIVITE DE L'IMPOT

Le capital étranger, déjà entravé par les causes que je viens d'indiquer, prendra d'autant moins le chemin du Canada, pour se placer dans nos industries, que le gouvernement et le parlement s'appliquent davantage à ébranler la confiance nécessaire au crédit public et privé du pays. Dans cet ordre d'idées, je ne sais rien de plus désastreux, de plus anti-patriotique, que la décision du gouvernement d'imposer des taxes rétroactives à toutes les sociétés commerciales. Quelles que soient les exigences de la situation où ils se sont empêtrés, nos ministres auraient dû tout essayer avant d'en arriver là.

Ils auraient dû taxer dès le début de la guerre. Mais voilà! il ne fallait pas *refroidir* le patriotisme impérial, l'ardeur guerrière!

La seule imposition de fortes taxes de guerre aurait suffi, il est vrai, à ralentir l'importation du capital étranger. La rétroactivité des impôts va créer une impression désastreuse. C'est l'étranglement de la poule aux oeufs d'or.

LES EMPRUNTS NATIONAUX

Le conférencier discute ensuite l'effet des emprunts "nationaux" et conclut:

Le plus clair résultat de l'établissement des emprunts "nationaux", pour des fins étrangères au pays, agrémenté du principe spoliateur de l'impôt rétroactif, va être de paralyser l'épargne nationale et de la tenir écartée du commerce et de l'industrie, sinon de la chasser du pays au moment où le pays en aura le plus pressant besoin.

Il aborde ensuite, en s'appuyant sur les déclarations de MM. James, Walker, du *Financial Times*, de la *Canadian Military Gazette*, de lord Shaughnessy, etc., le problème de la raréfaction de la main-d'oeuvre, conséquence de l'enrôlement à outrance. Puis, il discute les dangers du militarisme qu'on est en train de nous imposer et qui, à certains égards, sera pire que le militarisme prussien. Il conclut:

LE MILITARISME ET L'AVENIR

Mais, direz-vous peut-être, tout cela n'aura qu'un temps. La guerre finie, l'armée sera dissoute; ces gens rentreront dans leurs cadres normaux et redeviendront des citoyens paisibles. Illusion profonde.

Rappelez-vous ce que nous avons vu il y a un instant des exigences de la défense nationale, accrues par notre participation à la guerre. Ce qui est vrai des travaux de défense l'est bien davantage de l'armée. Car cette armée n'est pas recrutée seulement pour la défense du pays, comme la milice l'avait été jusqu'ici. Nous voici liés maintenant à *toutes* les guerres de l'Angleterre; et l'Angleterre, toute "pacifique" qu'elle est, est plus souvent en guerre que n'importe quelle autre nation du globe. Pour faire pénétrer partout les principes de la liberté et de la démocratie, et aussi les paquets d'opium et les ballots de coton qu'elle distribue à l'humanité souffrante, elle a été maintes fois obligée de tirer du canon. Ainsi que le disait ingénument un bon Anglais, au temps de la guerre sud-africaine: "Les institutions britanniques sont si belles, si bienfaisantes, que c'est pour l'Angleterre un devoir d'humanité que de tuer, s'il le faut, cinquante mille Boers afin de doter le reste de la population de nos glorieuses libertés." Vous avez là la juste tonalité du jingo anglais, cousin germain du junker de Prusse et de Poméranie.

Sans parler des tendances nouvelles de l'impérialisme anglais, de ses fringales jamais assouvies de conquête et de domination, n'oubliez pas que l'Angleterre est tenue par maints traités de faire la police dans les cinq parties du monde. Si, comme on l'affirme, l'Angleterre respecte toujours sa signature; si, d'autre part, c'est notre devoir de soutenir l'Angleterre chaque fois qu'elle fera la guerre pour faire respecter ses traités, nous pouvons nous préparer à répéter fréquemment l'expérience d'aujourd'hui.

. . . . . .

Comme l'a fait très justement observer SIR SAM HUGHES — il a des moments de lucidité, — le Canada n'a pas mis sur pied une armée de deux cent mille hommes sans une préparation assez complète. J'ai démontré ailleurs que, depuis dix ans, l'effort constant des autorités impériales aux colonies avait porté vers ce but unique: organiser l'action commune de tous les pays d'empire pour toute guerre que l'Angleterre entreprendrait sur un point quelconque du globe.

Croit-on que cette guerre-ci terminée, les impérialistes anglais et leurs serviteurs canadiens vont laisser tomber ce beau projet, qui a déjà produit de si merveilleux résultats? Allons donc! La guerre actuelle n'est qu'une préparation, une leçon de choses pour l'avenir. Dès la paix conclue, la machine impérialiste se remettra à fonctionner comme de plus belle. On préparera activement les colonies à participer avec plus de célérité et d'ampleur dans la prochaine guerre où l'Angleterre combattra "pour la civilisation contre la barbarie", pour la liberté contre la tyrannie", en Europe, en Afrique, en Asie ou en Amérique. La machine obliquera en apparence à droite ou à gauche, selon que les *rouges* ou les *bleus* seront au pouvoir; mais elle aboutira toujours à la même fin: utiliser les ressources du Canada, en hommes et en argent, pour la gloire et le profit de l'Angleterre — à moins qu'une contre-révolution franchement nationaliste ne fasse sauter la machine et ne ramène le Canada dans sa voie traditionnelle.

La conférencier a employé toute la dernière partie de sa conférence à étudier les conséquences de la révolution politique qu'entraînera forcément notre participation à la guerre.

LE DESAVEU DU REGLEMENT XVII

Québec, 24. — La requête signée par les citoyens de Lévis et demandant au gouverneur-général en conseil de désavouer la législation scolaire d'Ontario, appelée le règlement 17, a été envoyée à Ottawa, aujourd'hui.

Elle porte 2,550 signatures, dont 1,502 recueillies dans le quartier Notre-Dame, 599, dans le quartier Saint-Laurent, et 249, dans le quartier Lauzon.

Tous les citoyens canadiens-français de Lévis ont signé cette demande de justice en faveur de nos frères persécutés de l'Ontario. Et parmi les citoyens anglais protestants, six se sont fait un plaisir de signer ce document, mais huit autres ont refusé, quelques-uns avec des paroles de mépris, bien qu'ils vivent depuis des années au milieu d'une race qui n'a cessé de les traiter avec la plus grande courtoisie.

Les Anglais qui se sont fait un plaisir de s'unir aux Canadiens-français sont : M. T. A. Poston, inspecteur du revenu provincial; le capitaine Cecil M. Maxwell, ancien officier de l'armée anglaise; M. William McMillan, M. Thos. Burnside, M. John Grant et M. Peter MacKay.

Ceux qui ont refusé de signer sont : M. C. M. Barclay, télégraphiste du gouvernement fédéral; M. John Buchanan, épicier; son fils, M. Georges Buchanan ; M. R. J. Thompson, gérant de la banque de Montréal; M. John Sutcliff, épicier; M. George Findlay, MM. J. Levingston et A. T. Hatridge, employés des chantiers maritimes de Lauzon, dont la plupart doivent leur prospérité à la population canadienne-française.

A Québec, ce matin, un anglais très en vue a répondu à quelqu'un qui lui demandait de signer la requête qu'il ne voulait pas se mêler de cette affaire-là, parce qu'il était un "government man".

COMMERCE ET FINANCE

NOTRE EMPRUNT EXTERIEUR

IL EST MIS A FLOT, AUJOURD'HUI, A NEW-YORK, A 99.56, 97.13 ET 94.94. — IL SERA REMBOURSABLE EN TROIS TRANCHES, DANS 5, 10 ET 15 ANS.

New-York, 24.—La maison " J.-P. Morgan and Company " et ses associées, les maisons " Brown Brothers and Company ", " Harris Forbes and Company ", la Banque de Montréal, la " First National Bank ", la " National City Bank " et la " Guaranty Trust Company ", ont annoncé, hier, la mise en souscription de $75,000,000 de fonds d'Etat canadiens 5 p. 100, récemment achetés par les banquiers.

Les fonds sont datés du premier avril et les intérêts seront payables semestriellement à cette date et au premier octobre. Ils arriveront à maturité par égale tranche de $25,000,000 chacune, dans 5, 10 et 15 ans. Voici les prix auxquels ces trois séries sont offertes au public et leur rendement, par rapport à leurs cours respectif d'émission :

Obligations à 5 ans, remboursables en 1921, à 99.56 et intérêt, rapportant environ 5.10 p. 100.

Obligations à 10 ans, remboursables en 1926, à 97.13 et intérêt, rapportant environ 5% p. 100.

Fonds à 15 ans, remboursables en 1931, à 94.94 et intérêt, rendant environ 5 et demi p. 100.

La mise en souscription s'est ouverte aux bureaux de la maison de banque Morgan, aujourd'hui, pour se clore à 10 heures du matin, lundi prochain, ou avant Les obligations canadiennes revêtent la forme extérieure ordinaire enregistrée, avec coupons détachables et seront transférables.

Ce titre est exonéré de toute taxation présente et future du gouvernement canadien, y compris tout impôt quelconque sur le revenu. On a en outre assuré les banquiers que nul autre emprunt canadien ne sera lancé aux Etats-Unis durant l'année en cours.

Le consortium des banquiers a également annoncé que, en vertu d'une déclaration du ministre canadien des Finances, les détenteurs d'obligations canadiennes 5 p. 100, à 20 ans, remboursables le 1er août 1939, émises en vue d'une conversion des bons canadiens 5 p. 100, à un et deux ans, peuvent convertir leurs titres à 20 ans en titre de la présente émission remboursables dans 15 ans, à raison du pair et intérêt accrû, pour la première émission, au prix d'émission de 94.94 et intérêt. Ce privilège est restreint aux titres libérés le 23 mars et se terminera avec la fermeture des registres de souscription.

LES COMPENSATIONS

Nous avons publié ici même, hier, les compensations des banques montréalaises, pour la huitaine expirée hier; nous donnons ci-dessous les compensations de quelques-unes des principales villes du pays, et nous y rapprochons les chiffres correspondants de l'an passé.

Dans la généralité des cas, la comparaison met en lumière une plus-value en faveur de 1916. Jugeons, plutôt:

	1916	1915
Québec . . .	$2,928,144	$2,276,446
Halifax . . .	2,121,566	1,441,906
S.-Jean . . .	1,586,700	1,357,670
Ottawa . . .	3,692,200	3,690,330
London . . .	2,046,042	1,447,119

VIANDE SUR PIED

A CHICAGO

Chicago, 24. — Gros bétail: arrivages, 1,000 têtes; marché solide: bouvillons indigènes, $7.75 à $10.05; pour l'élevage et l'engrais, $6.00 à $8.25; vaches et génisses, $4.10 à $9.00 ; veaux, $8.00 à $10.50. Menu bétail : Porc: arrivages, 20,000 têtes; marché fort; légers, $9.25 à $9.85; mêlés, $9.45 à $9.85; lourds, $9.40 à $9.85; très gras, $9.40 à $9.55; cochons, $7.40 à $8.60; moyenne des ventes, $9.70 à $9.80. Moutons: arrivages, 5,000 têtes; marché ferme; moutons, $8.50 à $9.25; agneaux indigènes, $9.75 à $11.70.

LES RECETTES DU GRAND-TRONC

Les recettes brutes du chemin de fer Grand-Tronc, pour la troisième huitaine de mars, se présentent à $967,233, comparativement à $857,937, pour la période correspondante de l'an dernier, soit une plus-value de $109,296, ou 12.7 p. 100. L'on peut comparer ces chiffres avec une mieux-value de $100,395, ou 11.7 p. 100, la deuxième semaine, et de $139,875, ou 16.4 p. 100, pour la première semaine de mars.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison McDougall and Cowans:

	Cours d'ouverture	Cours à midi
Blé—		
Mai. . . .	107 1-2	107 1-4
Juillet. . .	105 3-4	105 1-4
Maïs—		
Mai. . . .	71 1-2	71
Juillet. . .	72 5-8	72 5-8
Avoine—		
Mai. . . .	42 3-4	42 1-2
Juillet. . .	41 3-4	41 3-4

ARTHUR BRUNEAU,
Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal,
97 et 99 S.-FRANCOIS-XAVIER.
Succursales : QUEBEC et SOREL
Fil direct avec
POST & FLAGG, New-York.

LES BOURSES ETRANGERES

WALL STREET A ETE CALME ET HESITANTE, AVEC DES ALTERNATIVES DE HAUSSE ET DE BAISSE. — LONDRES ET PARIS.

New-York, 24. — Les parts de métallurgie ont été les plus actives de l'ouverture des opérations, de larges masses de titres d'"Anaconda, Inspiration" et de "Kennecott Coppers", changeant de mains avec une avance d'une fraction. La généralité des chemins de fer est restées sans cours et, plus tard, la lourdeur du "Lackawanna" et du "Crucible Steel" du "Baldwin" des actions mexicaines ont provoqué un revirement modéré de l'orientation des cours.

Les valeurs dites de spécialité ont continué à dominer un marché évoluant à bâtons rompus, les parts de zinc témoignant d'une animation marquée. L'"U. S. Steel" a été relativement calme, mais fort, et certaines émissions, d'abord incertaines, y compris les actions mexicaines, ont enregistré de graduels recouvrements. Les voies de fer ont vraiment constitué un élément favorable au soutient du marché, par une demande pressante de "Reading", de "New Yory Central, d'Erie' et du groupe des "Pacific" dont les gains se sont étagés jusqu'à 2 points,ou à peu près. La cote a de nouveau pâli, vers midi, le "Crucible Steel" et ses "alliés" étant particulièrement éprouvés.

* * *

Londres, 24. — Les disponibilités ont été plus abondantes, aujourd'hui, et le taux d'escompte a été enclin à fléchir, et une réduction du rendement de l'intérêt des bons du Trésor à courte échéance s'est produite. Ce fait a provoqué une demande plus pressante de bons à long terme et de bons de l'Echiquier.

Le ton de la Bourse a été ferme, mais les affaires nulles.

* * *

Paris, 24. — La cote a été ferme à la Bourse, aujourd'hui. La rente a fait 63 fr. 25, au comptant. La change sur Londres a coté 28 fr. 50.

ÇA ET LA

Sir Frederick Williams-Taylor, le gouverneur de la Banque de Montréal, a communiqué aux journaux une interview dans laquelle il exprime son enthousiasme à l'égard de l'émission que notre pays présente aujourd'hui aux capitalistes et rentiers de la république voisine. "Nul autre pays au monde ne saurait emprunter à des conditions aussi avantageuses aux Etats-Unis", cette proposition résume toute la pensée de sir Frederick.

* * *

Le rendement moyen des trois tranches de notre emprunt, dit sir Williams Taylor, s'établit à 5.36 p. 100, tandis que, à son prix d'émission, l'emprunt anglo-français rapportait au souscripteur 5.45 p. 100, faisant ressortir une différence de .09 p. 100 en faveur de l'emprunt canadien. Bien plus, remarque l'éminent financier, comme je viens de le constater, notre emprunt présentement en souscription à NewYork rapporte un intérêt moyen de 5.36 au souscripteur, cependant que notre emprunt intérieur de 50 millions rendait 5.48 p. 100. Et sir Frederick, Williams-Taylor en exprimant l'opinion que la mise à flot de cet emprunt est de nature à équilibrer les taux du change canadien aux Etats-Unis, qui, depuis quelques mois, nous sont défavorables.

* * *

Les recettes nettes de la "Cape Breton Electric Company", pour le mois de janvier, se présentent à $14,930, en accroissement de $3,659. Le solde, après service des intérêts et appréciation au fonds d'amortissement, s'est établi à $8,374, soit une plus-value de $3,824.

* * *

Une dépêche de Chicago fait connaitre que M. A. O. Slaughter, de cette ville, un financier de renom, commerçant en grains, courtier et banquier, est mort, hier, après une courte maladie.

LES FAILLITES DU DISTRICT

Les faillites du district de Montréal relevées par l'agence "R. G. Dun & Co.," pour la huitaine écoulée, ressortent au nombre de 9, réunissant un passif global de $159,000, contrastant avec 19 faillites, groupant un pasif global de $345,000, durant la période correspondante de 1915. Numériquement, la réduction pour cent se chiffre par 47.3.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bryant, Dunn and Co., rue S.-François-Xavier, No 86, Montréal

MINES DE COBALT

	Offre.	Demande.
Bailey	6½	06
Beaver	40½	41½
Chambers Ferland	24	25
Crown Reserve	47	50
Kerr Lake	5.6	—
Larose	64	—
McKinley Darragh	43	—
Nipissing	675	705
Peterson Lake	27	27½
Seneca Superior	55	60
Silver Leaf	02½	03
Temiskaming	56	57

MINES DE PORCUPINE

Apex	05	05½
Dome Extension	37	37½
Dome Lake	28¾	29
Dome Mines	2475	2600
Hollinger	2650	2700
Jupiter	21¾	22
McIntyre	91	93
McIntyre Ext.	27	30
Pore Crown	—	—
Pore Vipond	67	68
Preston East Dome	04	04½
West Dome Consol.	25½	25¾

CONFERENCE

UNE PAGE D'HISTOIRE

LA BATAILLE DE LA MARNE : VICTOIRE OU MIRACLE ? LES DEUX, DIT Mgr LENFANT. — IL EN SERA AINSI POUR NOTRE LANGUE AU CANADA, AJOUTE Mgr BRUCHESI.

"Tout à l'heure en vous écoutant, Monseigneur, je pensais au récit des guerres du premier empire que nous a laissé M. Thiers", a dit Mgr Bruchési à la suite de la conférence que faisait hier Mgr Lenfant sur la bataille de la Marne. Et de fait, c'est vraiment en historien que Mgr l'évêque de Digne a tracé le tableau de ces journées héroïques où fut sauvée la France. Dans une vue d'ensemble d'une luminosité extraordinaire, les auditeurs ont, pour la première fois peut-être, clairement compris ce qu'a été cette victoire, à qui nous la devons et quelles en ont été les conséquences. La salle de la bibliothèque de Saint-Sulpice était trop petite pour la foule qui se pressait aux portes, et eût-elle été deux fois plus grande qu'elle eût encore été trop petite.

Vers huit heures et demie, Mgr Lenfant monte sur la scène accompagné de Mgr Bruchési et de Mgr Roy.

Dès le début, M. le curé de Notre-Dame, jugeant inutile de présenter Mgr Lenfant à un auditoire qui a déjà appris à le connaître, s'est fait plutôt un devoir de présenter l'auditoire à Mgr Lenfant. L'éminent évêque de Digne est, dit-il, ici parmi des frères. Il l'invite à parler de cette grande bataille de la Marne, ce grand geste que Dieu a voulu de nouveau accomplir par la main des Francs.

Le prédicateur de Notre-Dame prend la parole à son tour. Il commence par remercier les MM. de Saint-Sulpice et se dit profondément touché de cette nouvelle occasion qui lui est donnée ce soir de parler au peuple canadien que les Français ont double raison d'aimer, puisqu'il est canadien et qu'il est français. Le sujet qu'il va traiter est un grand sujet, l'exposer suffira pour qu'on y voie le doigt de Dieu dans tous ses événements ; c'est une victoire capitale dont Paris était l'enjeu et telle que si elle se fût tournée en défaite personne ne peut dire si le contre-coup ne s'en fût pas étendu au monde tout entier. En un mot c'est un autre grand geste de Dieu par les Francs qui ne clôt pas le passé mais qui ouvre un nouvel avenir d'espérance.

De main de maître, Mgr de Digne, au milieu du grand silence de l'auditoire attentif, expose la situation de la France, le jeudi, 3 septembre 1914, les plans du généralissime, puis les péripéties de la grande bataille.

La France semblait vaincue. La mobilisation, il est vrai, avait été superbe, menée avec calme et résolution ; l'armée française avait des chefs de grande valeur, des succès marqués et sérieux avaient été enregistrés en différents endroits, et l'admirable sacrifice de la Belgique avait retardé la marche foudroyante de la terrible machine de guerre organisée pour écraser la France en quelques semaines. Mais toutes les prévisions avaient été dépassées ; on comptait sur une ruée de 700,000 Allemands et ils étaient plus d'un million ; au lieu de 2,000 mitrailleuses, ils en avaient 50,000 ; ils avaient surtout un matériel considérable d'artillerie lourde. Dès le 23 août, on sent que l'armée française va être débordée ; le général French manque être surpris ; il ne croyait avoir affaire qu'à un corps d'armée et il en avait trois en face de lui ; jusqu'au dernier moment il n'a pas soupçonné l'armée du général Von Kluck . Il faut se replier.

A Paris, à différents symptômes on soupçonne que tout ne va pas pour le mieux; c'est le déménagement de l'or de la Banque de France, c'est le transport du gouvernement à Bordeaux, c'est surtout l'affluence des réfugiés qui apportent le cri terrible: les Prussiens arrivent sur Paris. Et malgré tout la confiance ne se dément pas un seul instant; le peuple de France a confiance dans ses généraux, il a confiance en ses petits soldats, il a confiance en sa cause qui est la cause du droit; il a confiance dans l'intervention divine et dans l'aide de sa patronne sainte Geneviève qui sauvera Paris des Huns du Kaiser comme elle le sauva jadis des Huns d'Attila.

Pendant ce temps-là que faisait Joffre? Sans doute il eut des heures de très grande perplexité; mais malgré tout il se disait sûr de son affaire, à tous il savait donner courage et répétait: sachons attendre le moment. Il avait deux plans à suivre: ou bien profiter des avantages qu'on avait déjà remportés, les poursuivre à outrance et par ailleurs tenir comme on pourrait; ou bien renoncer à ces succès et s'attacher à l'ennemi jusqu'au moment décisif. Et c'est à ce dernier plan que s'arrête le grand chef. Résolument, nettement, il donne l'ordre décevant: reculez.

C'est à ce moment que le généralissime français donne peut-être la meilleure mesure de sa force de volonté, de sa grandeur d'âme, de sa fermeté, de la rectitude de son jugement, de sa clairvoyance et de la netteté des ordres qu'il transmet.

Joffre donne à ses généraux l'ordre de retraiter devant l'avalanche parce qu'il veut attendre l'ennemi à son heure et au point qu'il aura choisi. Il ne se laisse émouvoir par aucune critique extérieure, il va droit son chemin et il en est récompensé par la victoire finale.

Au milieu des angoisses de la retraite, non seulement il reforme les anciens corps d'armée mais il en forme de nouveaux, ceux de Maunoury et de Foch qui joueront un rôle prépondérant, l'heure venue, en ce qu'ils auront pris l'ennemi par surprise.

Dans le même temps les généraux incompétents sont remplacés par des officiers plus jeunes que le général en chef a vus lui-même à l'oeuvre.

Joffre attendait le moment, la fissure, la faute. Cette faute, elle fut faite. Le 4 septembre, Von Kluck au lieu de continuer sa marche sur Paris appuie sur sa gauche. Aussitôt Joffre donne ses ordres avec une netteté à la foi et une précision remarquables. La nouvelle armée, celle que ne connaissait pas le général Von Kluck et qui était sous les ordres du général Maunoury, doit se tenir prête à l'attaque; à sa droite les armées du général French et du général Franchet d'Esperey doivent être prêtes également et soutenir l'offensive de Maunoury. En même temps, en allant vers notre droite, Foch, de Langle de Cary, Sarrail doivent se porter à l'attaque et empêcher Von Bulow, Von Hausen, le duc de Wurtemberg et le Kronprinz de se porter au secours de Von Kluck.

Et pont par point, le conférencier passe en revue les différentes phases de la bataille: les angoisses de Maunoury, sauvé par les renforts que lui envoie de Paris par automobiles le général Galliéni, l'incertitude du général French qui se change bientôt en audacieuse offensive et dégage Maunoury, la sanglante victoire de Foch à la Fère Champenoise, l'esprit d'initiative de Sarrail et de Langle de Cary se jetant sans hésiter dans l'hiatus laissé par le Kronprinz entre son armée et celle du duc de Wurtemberg, enfin la résistance inébranlable de Castelnau dans l'Argonne et la Lorraine.

Le 10 septembre la victoire était gagnée sur toute la ligne; les Allemands retraitaient en déroute en certains endroits. Paris était délivré et la France sauvée. Et dans une magnifique péroraison, Mgr Lenfant rend hommage à tous ceux à qui nous devons cette victoire de premier ordre et par ses résultats et par ses causes: à Joffre, le chef incomparable, à ses sous-ordres, aux vaillants petits soldats de France et surtout à Djeu. La bataille de la Marne est-elle un miracle ou une victoire? Les deux, dit sans crainte Mgr de Digne. Victoire parce qu'elle a été voulue et préparée par les chefs, parce qu'elle a été remportée par l'héroisme et la constance des soldats; mais victoire par l'ensemble des causes secondes toutes en faveur des Français et où l'on est bien forcé de reconnaitre l'influence divine qui veut bien punir la France mais qui ne peut la voir mourir.

Mgr Bruchési se lève ensuite pour remercier et féliciter l'éminent conférencier. Les battements de mains qui ont accueilli ses paroles n'étaient que l'écho du battement des coeurs vibrants à l'unisson du sien. La victoire de la Marne a toute l'apparence d'un acte d'amour de Dieu à l'égard de la France.

Mgr Bruchési annonce que l'éloquent évêque de Digne sera probablement invité à donner d'autres conférences à Québec, S.-Hyacinthe, Trois-Rivières, Joliette et ailleurs.

Il ne fait que commencer, et ce sera pour le plus grand bien de notre population. Par une heureuse transition, Mgr l'archevêque de Montréal ramène les péripéties de la bataille de la Marne à celles que les Canadiens-français livrent en terre canadienne pour le maintien de la belle langue française.

La lutte contre une langue est pire qu'une lutte contre des armées, même allemandes, dit Monseigneur. Nous espérons, nous aussi, dans un secours venu d'en baut, et moyennant ce secours, on pourra certainement un jour mettre en regard du miracle de la victoire de la Marne le miracle de la langue française au Canada.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Beauvais et Cie., membres de la Bourse de Montréal, rue S.-François-Xavier, 90, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
Ames Hold.	25⅜	25¾	Mon.Tr Co	136	.....
" priv.	72	71¾	Mnr. Train	220	.....
BellTélC.	148	146	Nor.Ohio	105½	105
Brs.T.L.&P	54	.....	N.S.S.&Cl.	.....	.....
Can. Car.	70	65	" priv.	.....	.....
" priv.	98	..	Ogilv. Mill.	133	.....
Can. Cem.	54½	54	" priv.	.....	.....
" priv.	92½	92	Ont.St. Pro.	24	22¾
Can.Cot.L.	42½	42	Ott.L.& P.	120	.....
" priv.	.....	77	Penmans.	62¾	62
Ca. Conver	34	.....	Québec Ry	17	16
Can.Found.	160	.....	Smn. Woods	.....	.....
Can.G.Elec.	112¾	111¾	Shawinig.	133	131
Can.Pacif.	170	168¾	Sherwin W.	.....	8
Can. Loco.	60¾	.....	Spa.Riv.Co	8¾	.....
" priv.	.....	.....	" priv.	35	.....
Can.S.Lines	18¾	18¾	St. Ca.of C.	45¾	18¾
Carriage F.	88	85½	" priv.	92	91½
Ceda. Rapid	76	75¾	Tor. Ry.	111	.....
Co.M.& Sm.	148¾	146	" priv.	.....	.....
Crown Res	.....	45	Tooke Bro	.....	18
Det.Un.R'y	89	88	" priv.	.....	.....
Dom Bridge	213	210	Tuck.Tob.	29	.....
Dom.C.Ce	98	.....	" priv.	90	.....
Dom. Iron	105	93	Twin City.	.....	94½
Dom.S.Cor.	46	45½	" priv.	.....	.....
Dom Park.	120	.....	Winn. Ry.	180	.....
Dom.T.C.	79	.....	" priv.	.....	.....
" priv.	.....	.....	Banques —		
Goodw. Co	26	.....	Br.No.Am.	145	.....
" priv.	75	.....	Commerce	203	.....
Hill.Collie.	28	24	Lemoinon.	227	.....
Holl. Mines	.....	26.00	Hamilton.	.....	.....
Ill.Trac.pd	61	.....	Hochelaga	149	.....
Laur.Com.	182	181	Impérial.	210	.....
L.of Wrd C.	.....	.....	Merchants	180	.....
" priv.	120	.....	Molsons.	201	.....
MacDo,Co.	15	14¾	Montréal.	254	.....
Mack Cm.	84	79½	Nationale.	.....	.....
" priv.	70	67	Nova-Scoti	261	.....
Mex.L.&P.	46	..	Ottawa.	207	.....
" priv	.....	.....	Québec.	119	.....
M.& S.P.	.....	.....	Royal.	223¼	.....
priv.	.....	.....	Standard.	.....	.....
M.L.H.&P.	233½	232¾	Toronto.	211	.....
Mt.Cot.Ltd	82	...	Union.	140	.....
" priv.	100	.....			

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 95 et 97. Montréal.

Valeurs	Ouverture	Midi	Valeurs	Ouverture	Midi
AllisCh.or.	.....	.....	Insp. Copi.	49	47¾
Alli. Ch.pr.	.....	.....	Int.Ra.Tr	17¾	17⅝
AmsAir Br.	.....	.....	LehighVal.	.....	.....
Am.B.Sug.	72¾	72	Max.Moto.	68	70¾
Am. Can	63	62¾	Mex.Petro.	107¾	106¾
Am.CarFo.	...	.....	Miss.Pacif.	.....	67
Am. Loco.	73½	73¼	Nat. Lead	67	.....
Am.Smelt.	101¾	101¾	N.Y. N.H.	.....	.....
Am.S. Fou.	.....	.....	North.Pac.	113⅜	113¼
Anacon.M.	36⅛	36⅛	Pressiva.	56⅞	56⅞
Atch.son	103¾	103½	Press. St.C.	54	54
Bald.Loco.	105¾	104¾	Reading	87¾	87⅝
Balt.&Ohio	88¾	88¾	Republi.Ir.	52	52
Beth.Steel.	495	495	Roc.Isl.or.	.....	.....
Brookl Ra.	.....	.....	Rubb. U.S.	52⅜	52⅛
Can. Pacif.	168¾	168¾	ShatuckAr	37¾	36⅞
Cent.Leath	54⅝	54⅜	South.Pac.	93	93⅛
Colo. F.&I.	46⅛	46⅛	Sout. Rail.	.....	.....
Corn Prod.	21¼	21⅜	St.Paul	95	95
Cruci.Steel	89¾	88	Third Ave.	52⅞	52
Kriepr.Nol	.....	.....	Union Pac.	133⅞	134
Kriepr.No2	.....	.....	U.S. Ste.or.	85⅛	85⅛
Erie Ordin	37⅜	38	U.S.Steelp.	.....	.....
Gr.Nor.Or.	44¼	44⅜	UtahCoppe	82¾	81¾
.....	.....	.....	Westinghe	56¾	66

POUR LEUR PROPRE USAGE

Deux anciens agents de la Compagnie des Frais funéraires, renvoyés du service depuis quelques mois, ont été traduits devant le juge Lanctôt, ce matin, sous l'accusation de continuer à percevoir les abonnements de la compagnie, pour leur propre usage, et cela sous de fausses représentations. Ils ont donné leurs noms comme ceux de Joseph Bussière dit Demers dit Frigon, domicilié au No 62, rue Cadillac, et Paul Clément, domicilié au No 803, rue Saint-Hubert.

Les officiers de la compagnie se sont aperçus du manège et ont rapidement établi une enquête qui a amené l'arrestation des deux anciens commis. La somme de $7.00 a été trouvée en possession des deux prévenus.

Ils subiront leur procès, vendredi matin.

Les nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques. Elles sont vraies et spirituellement tournées.

LES ROUES

sont à toute voiture d'été ce qu'est une bonne fondation à maison. Si la fondation est défectueuse, la maison le sera aussi. Nous prenons bien soin de n'avoir que des roues d'excellente qualité et des bandes lourdes. Les roues que représente cette vignette servirent au percepteur d'un boulanger six jours par semaine pendant cinq ans et furent alors brisées, comme on le peut voir ici, dans une collision avec un tramway. En magasin actuellement : un beau lot de voitures de livraison, de lorries, de charrettes, de carrosses et de harnais, tous en parfait ordre.

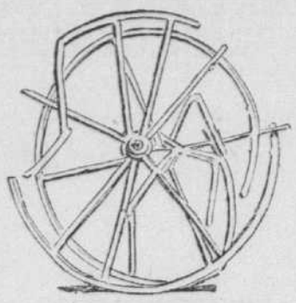

R. J. LATIMER AGENT DE VENTE
445 S.-JACQUES Carriage Factories Limited

ETABLIE EN 1849
L'AGENCE MERCANTILE BRADSTREETS
BUREAUX DANS TOUT LE MONDE ENTIER
BUREAU AU CANADA

CALGARY, Alta.	OTTAWA, Ont.	MONTREAL, P. Q.
EDMONTON, Alta.	ST-JEAN, N. B.	QUEBEC, P. Q.
HALIFAX, N. E.	VICTORIA, C. A.	TORONTO, Ont.
LONDON, Ont.	VANCOUVER, C. A.	WINNIPEG, Man.
	HAMILTON, Ont.	

Réputation acquise par de longues années de travail intense, consciencieux et efficace.

JOHN A. FULTON
SURINTENDANT. MONTREAL.

POUR LA CLINIQUE OPHTALMIQUE

La Clinique Ophtalmique, — ancien hôpital Saint-Luc, — publie, ces jours-ci, sous la signature du docteur . A. Fleury, son secrétaire-trésorier, un état des souscriptions qu'elle a reçues pour son oeuvre de janvier 1915 à janvier 1916.

D'habitude, la Clinique publie cette liste dans une plaquette. Cette année, pour des raisons d'économie, elle se contente de la communiuer aux journaux, pour insertion.

Voici les noms des souscriptions, d'après cette liste :

M. G. A. Marsan, C. R., $300 ; un ami, $50.00 ; M. A. Skaife, $30.00.

W. A. Black, Ogilvie Flour Mills Co, McDougall & Cowans, Southam Press Limited, sir William Van Horne, R. B. Angus, Dominion Textile Co., Ltd, C. R. Hosmer, The James Robertson Co., Ltd, James Robinson, The Dominion Oil Cloth Co., Ltd, Dr A. Savard, Québec ; James Carruthers, $25.00 chacun.

Pilkington Bros, Ltd, Jas. Pyke, $20.00 chacun.

The Bell Telephone Co., $17.25.

Alexandre Michaud, Molson's Brewery Co., Ltd, The Canadian Bank of Commerce, Gilmour Bros Co., Montreal Lithographing Co., Ltd, Canada Bread Co., Montreal Light, Heat & Power Co., Borden Milk Co., The Montreal City & District S. B., $15.00 chacun.

Canadian Converters, Chas. B. Gordon, Mathewsons Sons, Robert Hampson, William J. Gear, A. C. Leslie & Co., The Thomas Davidson Co., Un ami, J. A. Mackay R. J. Tooke, Hugh Paton, D. McDonald, George H. Smithers, J. A. Acer, Chas. Curd, John Murphy, Theo Labatt, Chas. Sanborn, C. Meredith, Henry Morgan Co., Ltd, The Royal Bank of Canada, The Campbell Mfg, Ltd, Asbestos Manufacturing Co., F. A. Hopkins & Co., J. C. King, J. R. Walker, The National Brewers, Ltd, Clarence F. Smith, Acme Glove Works, Ltd, G. W. McConnell, W. Clark, Ltd, A. McKim, The A. D. Brock Co., Ltd, W. Yuile, Marck Workman, The Hiram Piper, The James Shearer, Thomas Rokston Co., Ltd Greenshead's Ltd, l'évêque de Montréal, Dunlop Tire & Rubber Goods, Ltd, Eugène Phillips Electrical Works, Ltd, The Sherwin William Co. of Canada, Ltd, Fraser Bros, G. M. Cape, Sam Lichtenhein, L. Cohen Son, G. Durmford, J. C. Newman, The McClary Manufacturing Co., $10.00 heacun.

M. S. Bogert, J. M. Douglas & Co., Chas. Gyde, George Creak, W. D. Sproud Sons, William J. Gear, Alphonse Racine, Boulter Waugh, Ltd, Louis Rubenstein, Dufresne & Locke D. W. Ogilvie, The John Murphy Co., Ltd, Goodwins, Ltd, hon. Justier A. G. Cross, Geo. W. Reed, Révillon Frères, Ltd. Freyseng Cork Co., Ltd, Christie Brown, Sadler Haworth, H. Gohier, C. Galibert & Co., Ltd, The William Rutherford & Sons Co., F. Tremblay & Co., J. B. Baillargeon, D. K. McLaren, Ltd, Guerney Massey Co., Ltd, A. F. Ross, Kelly Joseph Co., James Aird, G. W. Farrell, Walter Wilson, Fashion Craft Co., Ltd, John York, J. Bourgie, S. A. Richardson, hon. H. B. Rainville, Geo. D. Ross, Boivin Wilson & Co., James Ross, Martin Phillips Co., Debenhams, Ltd, Ths. May Co., Ltd, Willis Co., Ltd, F. G. Robinson Semi Ready, A. A. Ayer Co., Ltd, Henry Elliott, Miller Bros Sons, Ltd, Co. Clark Bros, Pollocks Bros, S. G. Janes, The National Brick Co. of Laprairie, William Scully, Canadian Boomer & Boschert Press, Ltd, St. Lawrence Iron Foundry Co., Ltd, F. Nash Co., William Willen, R. C. Jamieson, The Sheet Metal Products Co of Canada, The Alex. Mackay, The Dominion Linseed Oil Co., Ltd, The W. Davies Co., Ltd, The Merchant's Bank of Canada, United Shoe Manufacturing Co. of Canada, Quebec Amusement Co., The Jeager's Sanitary Wollen System Co., Ltd, The William Ewing Co., Ltd, Albert Soaps, Ltd, Lake of the Woods Milling Co., Ltd, Linde Canadian Refrigerator Co., Ltd, Chas. Curd Co., Ltd, The Hampton Manufacturing Co., Ltd. The Robert White Co., Ltd, Joseph Brown & Sons, H. Beauregard, The H. Fortier & Co., Gutta Percha Rubber Ltd, Tétreault Shoe Manufacturing Co. Morris Michaels, E. C. B. Fethersronhaugh, H. Laird Paton, L. J. Tarte, Munderloh Co., Ltd, The Canadian Fairbanks Morse Co., Kingsbury Foolwear Co., Ltd, Jos. C. Beauchamp, Chas. Cassils, L. A. Wilson The Hart & Adair Coal Co., J. J. M. Pangman, Edgar Judge, J. Vallance The Cradock Simpson Co., Terminal Warehouse, The Daminion Tobacco Co., Canadian Explosive, Ltd, Robt. W. Reford, National Drug Chemical Co., Davis & Lawrence Co., C. & J. Esplin, J. Rattray & Co., Canadian Consolidated Rubber Co., Owen N. Evans Lafleur MacDougall, MacFarlane & Pope, Canadian Car & Foundry Co., Ltd. The St. Larwence Flour Mills Co., Ltd, $5.00 chacun.

J. Barsalou & Co., Ltd, Brodie & Havey Co., Ltd, $4.00 chacun.

R. Neilson, Latyon Bros., A. McDougall & Co., Ltd, A. . Alexander, A. Peace, Palmer, Ltd, $3.00 chacun.

R Brunette, James Coristine Co., Mayer Co., Laporte & Martin Co., Watson & Foster Co. Canada Paper Co., Ltd Daoust & Lalonde Co., J. Hirsch Sons Ltd, The Gareau Sauriol Co., The Brodeur Co., Ltd A. B Ames, The Canada Milling Co., Ltd, Wilson Paterson Co., Jas. B. Mitchell, A. F. Byers Co., Ltd, The Deakin Construction Co., Ltd, Imperial il, Ltd, S. Levinson Co., La Banque Nationale, Alexandre McArthur & Co., Ltd, $2.00 chacun.

Perçues dans les troncs, $30.69.

Diverses contributions moindres que $2.00 : $227 65.

La CLINIQUE OPHTALMIQUE.
F. A. FLEURY,
Sec.-trés.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
DIVIDENDE TRIMESTRIEL No 49

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de un et trois quarts pour cent (1 3-4%) étant au taux de SEPT POUR CENT l'an, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mars 1916, et sera payable au bureau chef de la Banque à Montréal, et à ses succursales, le ou après le premier jour d'avril 1916, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 22 mars prochain.

PAR ORDRE DU BUREAU DE DIRECTION.
Vice-président et gérant-général.
Montréal, 21 février 1916.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau-chef, à Montréal, le et après samedi, le 1er avril prochain, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 15 mars prochain.

Par ordre du bureau de direction,
A. P. LESPERANCE,
Gérant.
Montréal, le 21 février 1916.

Forest Limitée.

Avis public est par la présente donné qu'en vertu de la Loi des compagnies de Québec, des lettres patentes ont été émises par le Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, en date du 21 février 1916, incorporant MM. Médard Forest, commerçant, Héléna Forest, professeur, Marie Emma Chevalier, sténographe, François Xavier Chevalier, senior, bourgeois, François Xavier Chevalier, junior, manufacturier, tous de l'Epiphanie, pour les fins suivantes : —

Exercer l'industrie du tabac sous toutes ses formes, et vendre les produits en gros et en détail ;

Préparer et mûrir le tabac en feuilles, acheter, importer, manufacturer, vendre et exporter le tabac sous toutes ses formes, posséder, acquérir, maintenir, poursuivre et faire le commerce, l'importation, l'exportation, la vente et la fabrication des cigares, cigarettes et tabacs, en gros et en détail, s'occuper, en général, du commerce des articles, matériaux se rapportant et se rattachant, directement ou indirectement, aux cigares, cigarettes et tabacs, et aux produits de tabac de toutes sortes et en tous sens, et particulièrement acheter, importer, manufacturer, imprimer, vendre et exporter les étiquettes (labels) de toutes sortes ;

Eriger, acquérir ou autrement posséder des entrepôts ou bâtisses pour l'emmagasinage et la préparation du tabac, mettre en operation des manufactures pour la fabrication du tabac, établir toutes correspondances et agences pour sa vente et sa

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

L'OCCUPATION DE LONDRES

ON PARLE BEAUCOUP D'UNE TENTATIVE DE DEBARQUEMENT EN ANGLETERRE D'UN CORPS EXPEDITIONNAIRE ALLEMAND ET DE LA POSSIBILITE DE LA PRISE DE LA CAPITALE.

Londres, 24.—La presse de Londres fait allusion, ce matin, à une question fort débattue depuis plusieurs semaines, à savoir une tentative de débarquement en Angleterre de la part d'un corps expéditionnaire allemand et la possibilité de l'occupation de Londres.

Le correspondant du " Daily News " affirme qu'on trouve dans la politique du " War Office " une explication du grand nombre de recrues demandé. Le " War Office " tient sur pied une grande armée dans le pays tout en pourvoyant au renforcement des corps expédionnaires de France et d'ailleurs.

Le ' Star " a publié, hier soir, un article " d'un correspondant politique très bien renseigné : " On croit de plus en plus à Westminster qu'une tentative d'invasion sur notre côte orientale, la semaine prochaine, est assez probable.

Herr Ballin aurait informé les directeurs des compagnies de navigation hollandaises que l'Allemagne est résolue d'utiliser tous les moyens pour qu'aucun navire, neutre ou non, ne parvienne en Angleterre d'Amérique.

Mais il est impossible que l'Allemagne recoure à cette mesure en risquant d'indisposer les neutres Ce n'est là qu'un prétexte. Le fait que le " Tubantia " avait le Brésil pour destination et le " Palembang " Java, le prouve enfin. Le but des Teutons c'est sans contredit de balayer tous les navires de commerce de la mer du Nord. Déjà le gouvernement des Pays-Bas, évidemment à la suggestion de l'Allemagne, songe à faire contourner l'Ecosse par ses vapeurs.

Une conclusion inévitable se dégage : l'Allemagne veut manifestement écarter de son chemin les vaisseaux neutres pour qu'ils ne puissent pas faire des observations et nous signaler le rassemblement de navires de guerre, de submersibles, de transports et de zeppelins le long du littoral teuton, [illegible] Burkum.

Le grand jour redouté par l'Allemagne c'est une avance des Alliés sur tous les fronts à la fois. Pour désorganiser cette offensive, elle a livré les attaques de Verdun. Qu'elle tente d'envahir l'Angleterre, dans l'espoir d'enrayer l'envoi de nouvelles troupes en France, cela n'est que trop probable. Il y en aurait long à écrire sur les mesures de précaution prises par lord French et l'amirauté. "

L'ECONOMIE ET LA PRODUCTION

LE GOUVERNEMENT CANADIEN VEUT PROMOUVOIR CES DEUX CHOSES PAR UNE CAMPAGNE DE PUBLICITE INTENSIVE.

Ottawa, 24. — Le gouvernement commence une campagne de publicité intensive dans le but de promouvoir l'économie et la production au Canada. Par une série d'articles publiés dans tous les journaux du pays, on essaiera d'inculquer à tous homme et femmes, les principes de l'épargne ; la nation sera ainsi plus en état de supporter la situation faite par la guerre. On essaiera de même de faire comprendre à chacun qu'il faut activer la production de la terre et amener ainsi de nouvelles richesses dans le pays. Ce but a déjà été atteint l'an dernier, et notre récolte a été excellente. C'est ce qui a permis au Canada d'aider aux Alliés en leur fournissant des vivres.

Une somme considérable a été votée par le conseil des Ministres, pour la campagne de publicité; cette campagne sera conduite par le ministre des Finances et par le ministre de l'Agriculture. Des annonces seront données aux journaux par tout le Canada et la campagne sera ouverte dès que l'imprimeur du roi sera en état de fournir aux journaux le matériel nécessaire. On adoptera le même système que lors de la campagne pour l'emprunt national, l'automne dernier. Le gouvernement a déclaré que les annonces seront données aux journaux, sans distinction de partis. Le gouvernement ne se servira pas des agences de publicité.

REVELATIONS AU SUJET D'UNE ESPIONNE

Londres, 24. — On a produit hier devant la Chambre des Communes l'histoire sensationnelle d'une Anglaise associée en espionnage avec un Allemand.

C. P. Trevelyan, dans la discussion des procédés gouvernementaux, a cité le cas d'un Anglais revenant de Partridge juste pour apprendre que sa fille avait été enlevée par la police. Pendant une semaine il ne put rien savoir à son sujet. Finalement il sut qu'elle avait été jetée en prison et soumise à une enquête sans assistance légale. Elle est encore sous les verrous.

La plupart des députés semblaient très impressionnés par cette apparente injustice quand sir F. E. Smith fit entendre l'autre son de cloche. La fille de l'homme en question était l'amie intime d'un espion allemand qui fut obligé de fuir l'Angleterre parce qu'il était compromis dans une affaire d'assassinat. En mai dernier, elle alla en Suisse où elle eut une entrevue avec l'espion. Elle revint avec un message pour un de ses complices. Au moment de son arrestation, on trouva en sa possession toute une littérature prêchant le meurtre et la révolte.

VILLA EST-IL CERNE ?

UN TELEGRAMME DU GENERAL BERTANI A CASAS GRANDES, ANNONCE QUE LE CHEF DES BANDITS MEXICAINS EST CERNE A ELOSO. — DENOUEMENT IMMINENT.

El-Paso, 24. — La situation mexicaine paraît confuse et plus incertaine que jamais. Les seules nouvelles parvenues de l'intérieur sont de source mexicaine et tellement contradictoires qu'on ne peut démêler le vrai du faux.

Ce matin, le consul carranziste Andreas Garcia, a montré un télégramme du général Bertani à Casas Grandes, annonçant que Villa était cerné à Eloso, à cinq milles au sud de Namiquipa, par les troupes unies du Mexique et des Etats-Unis. Le dénouement serait imminent.

Le général Bell, commandant les troupes américaines d'El-Paso, reçut cette nouvelle sans commentaire; il se borna à dire qu'il ne ferait aucun rapport de la situation avant d'avoir reçu des nouvelles directes du général Pershing ou du général Funston. Avec les autres officiers américains, il s'est montré absolument sceptique.

Les employés d'un train qui est arrivé de Casas Grandes à Juarez, disent que tout est calme dans la ville; il y a beaucoup de soldats américains venus du camp voisin et les Mexicains semblent contents de leur présence, étant donné surtout qu'ils dépensent pas mal d'argent.

Ils disent que le voyage s'est effectué sans incident, et qu'ils n'ont vu nulle trace de Villa ou de ses partisans. A Casas Grandes, on ne savait rien du prétendu combat de Namiquipa.

En l'absence de nouvelles positives concernant la poursuite de Villa tout l'intérêt se concentre à la frontière sur les dissensions intestines du Mexique.

ANXIETE A WASHINGTON

Washington, 24. — Les fonctionnaires de l'administration attendent avec anxiété la réponse des consuls américains de Chihuahua et de Durango aux instructions télégraphiques leur demandant de donner un rapport immédiat sur la révolte annoncée de Herrera et de ses 2,000 hommes de troupe; on espère que cette réponse jettera un peu de clarté dans l'obscurité de la situation.

Malgré tous les bruits qui courent, M. Baker continue à assurer qu'il n'a reçu aucune confirmation de la révolte d'Herrera; qu'au contraire tous les rapports qui lui sont parvenus indiquent qu'Herrera est loyal à Carranza.

On s'est occupé du problème d'être en mesure de répondre aux demandes possibles de renforts que pourrait formuler le général Funston au cas d'une rebellion des troupes carranzistes. Si les forces américaines étaient attaquées, il faudrait envoyer à leur secours toutes les troupes disponibles à la frontière. Encore ne peut-on dégarnir les villes frontières; il faudra alors avoir recours à la garde nationale.

On attend la réponse du gouvernement mexicain à la requête par laquelle les Américains demandent l'autorisation de se servir des chemins de fer du Nord-Mexicain pour les transports militaires. Le ministère de la Marine attend également des nouvelles du district de Tampico où des manifestations anti-américaines ont été signalées. Les commandants du navire de guerre "Kentucky" et de la canonnière "Machias" ont reçu des radiotélégrammes leur enjoignant de faire rapport immédiatement.

LA GUERRE AUX DESERTEURS

Un autre soldat du 163ème bataillon, du nom de Hector Dagenais, un jeune homme de 19 ans, a été condamné à deux ans de pénitencier, par le juge Lanctôt, pour avoir déserté son régiment, un très court espace de temps. Les officiers du 163e sont résolus de se montrer très sévères envers les déserteurs, afin de donner un exemple.

La nouvelle loi contre les déserteurs, adoptée par le gouverneur général en conseil, en janvier dernier, s'applique dans toute sa rigueur.

Dagenais est accusé également d'avoir dérobé, hier après-midi, un cheval et une voiture, la propriété de la maison Villeneuve No 2599, rue Saint-Laurent. Il a protesté de son innocence et subira son procès, jeudi prochain.

A COUPS DE RASOIR

A la suite d'une querelle, survenue ce matin, dans une épicerie du nord de la ville, No 1130, rue Boyer, un nommé Muffi Constantino, domicilié au No 2377, rue Saint-André, a assailli la propriétaire, Mme Benetta Dominico, avec un rasoir et lui a fait une large entaille à la gorge.

La victime, secourue par des voisins, a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, où sa condition, après avoir inspiré des craintes sérieuses, s'est beaucoup améliorée. La blessure n'est que superficielle.

Le lâche agresseur a pris la fuite après l'attentat et n'a pas été revu depuis, en dépit de toutes les recherches de la police.

JOUEURS A L'AMENDE

Maurice Hyman, Abraham Salomon et Harrison Kaith, qui conduisaient une maison de jeu au club Belmont, No 454, rue Saint-Laurent, ont été sentenciés, ce matin, par le juge Leet, les deux premiers à $100 d'amende et l'autre à $50. Les dix-neuf joueurs trouvés dans la maison lors de la descente de la police, il y a quinze jours, devront payer chacun $20 d'amende.

FAUTE DE JUGE

En l'absence du juge Maclennan la Cour de pratique n'a pu siéger ce matin. Le juge en chef, M. Archibald, présidera ce tribunal cet après-midi.

LES CONFERENCES DE M. L'ABBE GROULX

La magnifique conférence de M. l'abbe Groulx sur la conquête de la liberté scolaire est actuellement en vente aux bureaux du *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent, et dans les librairies suivantes: Granger Frères, angle Notre-Dame et Place d'Armes; Beauchemin, 79, Saint-Jacques ; Langevin et Larchevêque, 8, rue Saint-Jacques; Notre-Dame, rue Notre-Dame-Ouest, 35 ; Saint-Louis, 288, S.-Catherine-est ; Gariépy, 1123, Rachel-est; Dumont, 1212, Saint-Denis; Boudreau et Fils, 1850, Saint-Laurent; Perrault, 280, Rachel-est; Denault, 73, Sainte-Catherine, Viauville.

On peut aussi se procurer par ces différents libraires les conférences précédentes sur la constitution britannique, la Conquête de la responsabilité ministérielle et la Question des subsides.

Dix sous l'exemplaire, plus un sou pour l'expédition par la poste.

Vous lisez le NATIONALISTE? Vous savez alors ce qui se passe dans la politique canadienne.

SCROGGIES LIMITED
RUES ST. CATHERINE ET AMHERST
ANCIEN MAGASIN E.-A. STE-MARIE, LIMITEE

Achetez votre costume de printemps maintenant

Nous faisons une spécialité de jolis costumes pour dames.

Modèles distinctifs de printemps pour dames et demoiselles.

Les dames se feront pas justice si elles ne comparent pas nos costumes à ceux qui leur sont offerts ailleurs.

$12.50 à $45.00

Nouveaux complets de printemps

Jeunes gens, nous voulons vous montrer les styles de nouveaux complets de printemps que nous exhibons; les vestons sont du nouveau style ajusté, avec grands revers mous, retournés, un bouton; avec élégante manchette, faits par tailleur et s'ajustant à la perfection; — gilet avec collet, coupe de moyenne hauteur; — pantalons très élégants, finis unis ou retournés au bas, comme on préfère. Quel que soit le prix que vous payiez, vous ne pouvez trouver de complets s'ajustant mieux, et les tissus en sont tout laine; jolis patrons et qualité pour lesquels vous pourriez vous attendre à payer $20.00. Grandeurs 33 à 39, notre prix d'introduction **$15.00**

MODELES en serge pure laine, pour jeunes gens, 2 boutons, grands revers; autres modèles à 3 boutons pour messieurs moins friands de la mode, un complet toujours de bon goût. Grandeurs 34 à 42. Notre prix . . **$18.00**

Venant d'arriver, blouses de New-York

superbes tissus, valeurs phénoménales en soies rayées, soies blanches, soies coloriées. Voici une occasion de vous procurer une nouvelle blouse de printemps à un prix de grande économie. Valant $3.50, pour . . . **$1.98**

BLOUSES EN CREPE DE CHINE

C'est le matériel que demande la mode pour le printemps, faite de plis ou plissées, joliment brodées, joli vêtement pour toute occasion, bleu marine, maïs, rose, noire et blanche. Valeur $5.00 Scroggie $2.49

MODES DU PRINTEMPS

Etalage attrayant des modèles authentiques du printemps, sans égal ailleurs que dans les plus grands centres de la mode du monde. Chefs - d'oeuvre de la mode, convenant aux femmes de toutes classes: dames d'âge mûr, jeunes femmes, demoiselles, toutes jeunes filles . . . . . $4.50 A $7.75

Chemises de négligé pour hommes, style veston, en madras et en indienne, 14 à 17. Valant 65c. Prix de Scroggie 45c

Une autre ligne de chemises de négligé de qualité supérieure, patrons du printemps, valant 85c. Prix de Scroggie 69c

3 POUR $2.00.

Chemises de haute qualité, patrons de printemps, des valeurs de jusqu'à $2.00 dans le lot. Prix de Scroggie 95c

3 POUR $2.75.

Vêtements de garçonnets à prix spéciaux

Complets à parements doubles pour garçonnets, en bon tweed, nuances de gris et de brun. L'idéal pour l'école, âges de 10 à 15 ans. Valant $5.00. Prix de Scroggie **$3.45**

Complets Buster Brown en serge tout laine, marine, avec emblèmes brodés en soie sur le collet et la poitrine. Grandeurs pour âges de 3 à 8 ans. Prix de Scroggie . **$4.69**

Complets Norfolk avec plis box et poches rapportées, d'autres à parements doubles en gris moyen et brun, tous avec culottes bouffantes doublées et coutures galonnées. Ages de 8 à 15 ans. Valant $6.00 et $7.00. Prix de Scroggie **$4.79**

Culottes bouffantes en tweed gris foncé, extrêmement résistables. Valant $1.45. Prix de Scroggie **98c**

BOTTINES DE DAMES ET DE DEMOISELLES. — Valant $4.00 et $5.00. Jamais bottines n'ont été offertes à aussi bon marché. Vous trouverez dans ce lot des bottines boutonnées ou lacées. Haut en drap noir ou tan, tous les cuirs, tous les styles, toutes les pointures $1.98

Jupes en popeline finies soie

Coupe superbe, tombant en plis gracieux, quelques - unes sont garnies de boutons, d'autres unies ou avec empiècements. Valant $3.00. Prix de Scroggie **$1.75**

Jolis modèles de jupes de printemps en serge de bonne qualité. Valant $2.75 pour . . **$1.98**

INCENDIE RUE SAINT-LUC

Les occupants d'une maison de rapport située au No 79 rue S.-Luc, ont été chassés de leur logis par un incendie qui a éclaté ce matin dans le sous-sol de l'édifice.

On ne sait pas exactement comment l'incendie prit naissance, mais les flammes se propagèrent rapidement au premier étage de la maison. Ce n'est qu'après une heure de travail que les pompiers réussirent à maîtriser les flammes au premier étage et au sous-sol. Le logis occupé par M. Buchanan et sa famille a été considérablement endommagé par le feu et l'eau. On découvrit l'incendie vers 8 heures 40 cet avant-midi. Personne ne fut blessé.

CONFERENCE DU SENATEUR BELCOURT

(De notre correspondant)

Québec, 24. — Le sénateur Belcourt, d'Ottawa, a accepté l'invitation du Club canadien de Québec de donner une conférence devant les membres du club, sur la question bilingue. Cette conférence aura lieu prochainement.

D'ANNUNZIO EST DECORE

Rome, 24. — Gabriel d'Annunzio, qui s'est blessé récemment à l'oeil droit, au cours d'un accident d'aéroplane, a reçu la médaille d'argent à cause des services qu'il a rendus en qualité d'observateur.

Cour supérieure, province de Québec, district de Montréal. No 3031. Georges-Avila Marsan, avocat, des cité et district de Montréal, demandeur, vs J.-Lionel Lacroix, du même lieu, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 20 mars 1916. T. Dépatie, dép.-protonotaire.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure. No 1989. — Dame Clara Horowitz, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Jacques Sax, du même lieu, photographe, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs Jacques Sax, du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée contre le défendeur, le 8 février 1916. J. POPLIGER, procureur de la demanderesse.

Dans la Cour de circuit du district de Montréal, province de Québec, district de Montréal. No 2155. Calixte Desnoyers, menuisier, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Daniel Sullivan, ci-devant journalier du même endroit, et maintenant de lieux inconnus, défendeur, et Grand Trunk Railway Co., mise en cause. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les 8 jours. Montréal, 21 mars 1916. S. E. Meunier, député greffier de la dite Cour. L. J. Lefebvre, procureur du demandeur.

Les politiciens n'aiment pas le NATIONALISTE. C'est qu'il est trop bien informé, à leur endroit.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

CORBIN ET D'AUBECOURT

par LOUIS VEUILLOT

29

(Suite)

Ma chère Stéphanie, m'a-t-il dit, je dois vous avertir d'une chose peut-être importante. Les Sauveterre, que vous ne paraissez pas aimer beaucoup, deviennent plus dangereux que je n'aurais pu le supposer. Sachez que la comtesse a fini par s'introduire auprès de Mme la Dauphine. Elle est parvenue à capter la faveur de cette bonne princesse, et je la crois assez habile pour l'intéresser à ses projets.

—Est-il possible! m'écriai-je.

—Mes renseignements, reprit M. de Tourmagne, ne sont que trop sûrs. Attendez d'un moment à l'autre, quelque grosse attaque de ce côté. Tant que M. de Sauveterre n'aura pour lui que sa mère, votre tante et lui-même, ce sera un jeu de l'éconduire. Mais si Son Altesse Royale, prenant à part Mme d'Aubecourt, lui dit que vous devez épouser le vicomte, Mme d'Aubecourt ne résistera point, et elle exigera que vous obéissiez.

—Monsieur le comte, dis-je avec fermeté, on ne me connaît pas: jamais je n'obéirai, j'aimerais mieux mourir.

—Je le crois, reprit M. de Tourmagne; mais le mieux serait de ne point obéir et de ne pas mourir. Et il serait bien aussi de ne point désoler Mme d'Aubecourt, qui vous aime beaucoup, en la forçant de donner à Son Altesse des explications pénibles. N'y a-t-il pas un moyen de tout arranger ou de tout prévenir sans bruit?

—Je n'en connais aucun, dis-je, entièrement déconcertée par l'approche de ce nouveau péril.

—Bah! reprit M. de Tourmagne, cherchez bien; et d'abord ne pleurez pas. Voyons: si, par exemple, un peu sournoisement, mais non sans réflexion et sans motifs, vous aviez fait un choix digne de vous, et que Mme d'Aubecourt, lors de sa première visite aux Tuileries, pût annoncer votre prochain mariage avec quelqu'un qui ne serait pas le vicomte, croyez-vous qu'on lui parlerait du vicomte? Assurément il n'en serait pas question.

Jugez, chère Elise, de ma faiblesse et de ma timidité. M. de Tourmagne me mettait, certes, à l'aise, et provoquait assez clairement mes confidences. Eh bien, je n'osai pas lui parler de Germain, de Germain qu'il connaît, qu'il apprécie, qu'il place si haut, qu'il veut servir! Comment donc oserai-je parler à ma tante!

—Dès que Mme d'Aubecourt, poursuivit M. de Tourmagne, serait bien avertie de l'état de votre coeur, quelque ami qu'elle ne manquerait pas de consulter lui ferait comprendre au besoin vos raisons, l'impossibilité de vous contraindre, la nécessité d'avoir une réponse toute prête à donner si le vicomte lui était présenté. On parviendrait même à lui démontrer que les Sauveterre auraient dû se dispenser d'aller chercher si haut leurs appuis et ne point vous faire enlever par autorité royale. Je me chargerais de l'éclairer sur ce point.

—Mais, dis-je, monsieur le comte, ne pourriez-vous pas aussi l'éclairer sur les autres?

—Non, dit le comte; outre que je ne veux ni ne dois rien savoir avant Mme d'Aubecourt, il convient que la glace soit brisée par vous. Peut-être avez-vous à dire des choses qui doivent rester en famille... D'ailleurs je n'aurais pas votre éloquence. Allons, mon enfant, du courage! Demandez-vous si votre mère vous approuverait, et faites hardiment tout ce qu'elle pourrait autoriser. Soyez surtout convaincue qu'elle ne vous aurait jamais donnée au vicomte de Sauveterre. J'ai beaucoup entendu parler de votre mère *par quelqu'un qui l'a bien connue*. C'était une généreuse et sainte femme, et je crois qu'elle prie pour vous en ce moment.

—O monsieur le comte, m'écriai-je, soyez béni pour tout ce que vous dites là!

—Mon enfant, répondit-il avec un accent de bonté que je n'oublierai jamais, vous êtes digne d'être heureuse et vous le serez, et votre bonheur deviendra la dernière et la plus grande joie de ma vie...

—Mais parlons d'autre chose, ajouta-t-il brusquement, ceci est réglé; vous en causerez avec votre tante, aujourd'hui s'il est possible, demain au plus tard. Savez-vous que je suis fort inquiet pour mon propre compte? Darcel, que j'aime comme s'il était mon fils, s'obstine dans la folie de faire un nouveau voyage. Il veut aller découvrir Ninive. C'est un beau projet, quoique inopportun . Il a déjà sollicité du ministre une mission pour les pays bibliques. Je ne sais comment le retenir.

—Mais il ne part pas encore? dis-je en tremblant.

—Mon Dieu, reprit le comte, dans quinze jours il aura gagné quelque port de mer. Cependant je ne désespère pas de le garder à Paris, où je voudrais l'embarquer pour d'autres recherches, dont je ne lui dis rien, et qui seront plus heureuses. Mon espérance, c'est qu'il a comme vous, dans le ciel, la protection spéciale d'une sainte, d'une vraie sainte que j'invoque pour ma part avec grande confiance à son sujet. Tel que vous le voyez, il est parent et filleul de Mlle Joyant.

—Quoi! m'écriai-je, Mlle Joyant de Laval?

—Précisément. J'ai appris hier, par hasard, cette circonstance. Vous n'ignorez pas les grands services que Mlle Joyant a rendus à votre famille. Rappelez-vous cela, si jamais il faut attirer sur mon Germain les bonnes grâces de Mme d'Aubecourt.

L'excellent comte, après m'avoir ainsi munie d'un nouvel argument dont je crois pouvoir en effet tirer bon parti, me laissa, et je vous écris, chère Elise, en attendant que ma tante, sortie depuis ce matin, soit rentrée. Je veux lui demander tout de suite un entretien. Alors il faudra bien que je parle; car je n'ai plus le temps de laisser venir une occasion favorable. Et d'ailleurs, jusqu'ici, je le vois maintenant, je n'ai guetté l'occasion que pour la fuir. C'est à présent qu'il faut livrer le combat.

Voici ma tante, j'entends sa voiture. Ah! si vous saviez quelle terreur immense j'ai dans l'âme!

XXVIII

16 août.

Tout accablée encore des émotions par où je viens de passer, je vous écris, chère Elise, la suite et la fin précipitée de mon histoire.

Je fis une fervente prière, et j'allai trouver ma tante, d'un pas assez ferme, mais avec un visage fort troublé. Je vis, en entrant, qu'elle était de mauvaise humeur, ce qui ne me rassura guère.

—Bon Dieu! Stéphanie, me dit-elle tout de suite, quelle figure! Es-tu malade?

—Moi, ma tante ! Je n'ai rien... j'ai un peu de migraine...

—Voici beaucoup de migraines depuis quelque temps. Il faut te défaire de cela. On te voit triste, distraite, rêveuse ; on te croirait la créature la plus infortunée de Paris. Ces airs-là ne conviennent pas à une jeune personne.

J'avais bonne envie de pleurer; je me contins. Mme d'Aubecourt n'aime pas qu'on pleure lorsqu'elle gronde.

—Ma bonne tante, dis-je en faisant effort, pardonnez-moi et daignez m'entendre. Je voudrais...

(A suivre)

Le temps qu'il fera

Beau et froid aujourd'hui. Demain, plus doux, neige ou grésil.

Chiffres fournis par R. de Meslé, gérant de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est.

DEMAIN, VENDREDI, 25 MARS
Annonciation de la B. V. Marie.
Lever du soleil, 5 heures 52.
Coucher du soleil, 6 heures 20.
Lever de la lune, 0 heure 51.
Coucher de la lune, 9 heures 01.
Dernier quartier de la lune, le 26, à 11 h. 28 m. du matin.

FEU M. VALIQUETTE

Ainsi que nous l'annonçions hier, M. J.-Ernest Valiquette, commis aux annonces du "Devoir", vient de mourir des suites d'une assez longue maladie.

M. Valiquette était né à Montréal en 1879. Chef du département des annonces à "La Presse" pendant une douzaine d'années, il travaillait à ce département au "Devoir", depuis la fondation du journal en 1910.

M. Valiquette, outre sa mère, laisse deux frères : MM. Arthur et Henri Valiquette, de Montréal, et trois soeurs : Mmes A. Delorme, de Saint-Léonard de Port Maurice; H. Desjardins, de Montréal, et Mlle Blanche Valiquette, commis aux abonnements du "Devoir".

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Saint-Jean-Baptiste; le convoi funèbre partira de la demeure de la mère du défunt, où il vivait, No 883 rue Henri-Julien, à 7 heures 45.

Le personnel du "Devoir" adresse à la famille du défunt ses plus vives condoléances.

VILLA A SUBI UNE DEFAITE

LE BANDIT MEXICAIN A ETE BATTU A ELOSO PAR LES TROUPES UNIES.

San Antonio (Texas), 24.— Quoique aucune confirmation n'ait été reçue du général Pershing, le général Funston tient pour exacte la nouvelle disant que Villa a été battu à Eloso, par les troupes unies américano-mexicaines.

RAPPORTS CONTRADICTOIRES

Washington, 24. — On continue à recevoir aujourd'hui des rapports contradictoires au sujet des troupes de Carranza, massées à la frontière.

Les consuls américains dans le nord du Mexique auxquels le secrétariat d'Etat a enjoint de faire une enquête sur les mouvement militaires, rapportent qu'ils n'ont pas vu de concentration de troupes dans le nord.

Cependant, le sénateur Ashurst, de l'Arizona, a reçu aujourd'hui de M. Richardson, de Douglas, un télégramme disant qu'un général mexicain est arrivé avec 3,000 soldats et 10 canons à pas plus de 10 pâtés de maison du centre de la ville, et 7,000 autres cavaliers de Carranza sont à 6 milles au sud de la frontière. M. Richardson a aussi télégraphié que les troupes américaines ne sont pas assez nombreuses pour faire face à la situation et que l'on redoute une attaque.

Le sénateur connait Richardson et regarde son information comme sûre.

PAS DE REVOLTE CHEZ LES CARRANZISTES

Washington, 24. — M. Letcher, consul américain à Chihuahua, a rapporté aujourd'hui que la prétendue révolte du général Herrera et de la garnison de Carranza à Chihuahua est un mythe.

Bien que le général Funston et le général Bell aient reçu à la frontière des rapports confirmant la nouvelle de la révolte, les autorités voient dans la dépêche du consul qui est sur les lieux une corroboration des dires des fonctionnaires de Carranza, suivant qui il n'y a pas eu de révolte.

Le consul Letcher annonce que Herrera est le commandant des troupes et est loyal envers le général Carranza. Son rapport élimine un des aspects les plus menaçants de la situation au Mexique.

Washington, 24. — Le général Funston a envoyé le message suivant au ministère de la guerre:

"Le général Herrera, dans un télégramme au général Gavira, nie énergiquement toutes les nouvelles relatives à sa défection. Le général Gutierrez, gouverneur de Chihuahua, dans une lettre adressée au général Gavira, nie aussi que le général Herrera ait embrassé le parti de Villa."

LE "CUMBERLAND" EST SAUF

Ottawa, 24. — Le ministère de la marine a reçu de l'Amirauté la nouvelle que le croiseur anglais "Cumberland" était sauf. Hier une dépêche de Norfolk (Virginie) annonçait qu'on avait trouvé une vieille table de logarithmes provenant du navire sur la côte de la Caroline du Nord. On avait craint alors qu'il ne fût arrivé quelque chose au navire.

NAVIRE A LA DERIVE

New-York, 24. — Le vapeur "Algonquin" de New-York s'est porté hier soir à la rencontre de l'"Alamo" qui va à la dérive, son gouvernail brisé, sa chaufferie hors d'état de fonctionner, à 130 milles au nord-est du cap Hatteras, et qui a lancé un appel au secours. Il y a 50 passagers à bord de l'"Alamo".

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se rendre, dimanche soir à 7 heures 30, à l'église Sainte-Philomène de Rosemont (tramway Frontenac), pour la célébration des 40 Heures.

SHACKLETON EST DE RETOUR

LE FAMEUX EXPLORATEUR ANGLAIS EST REVENU DE SON EXPEDITION ANTARCTIQUE DONT IL N'A PAS ENCORE DEVOILE LES RESULTATS. — UN VOYAGE DE 1,000 MILLES.

Sydney (Nouv.-Ec.), 24.—Le lieutenant sir Ernest Shackleton est revenu de son expédition antarctique. Les résultats de cette expédition ne sont pas dévoilés pour le moment.

L'expédition avait un triple but : traverser l'antarctique suivant un méridien; assurer au pavillon anglais l'honneur d'être le premier à passer d'une mer à l'autre par le chemin du pôle ; et faire des expériences scientifiques, météorologie, géographie, géologie et géodésie. Les fonds versés pour l'expédition furent de plus de $300,000 dont $50,000 du gouvernement anglais.

L'expédition quitta l'Angleterre en deux groupes six semaines après la déclaration de guerre; mais à cause des conditions climatériques défavorables, ce n'est qu'en janvier 1915 que sir Ernest lui-même partit pour un voyage de 1,000 milles d'une île inhabitée de la Georgie du sud (Sud Atlantique, 800 milles Est du cap Horn) pour la mer de Ross, de l'autre côté du pôle sud. Le second groupe devait partir de la Tasmanie en Nouvelle-Zélande pour rejoindre sir Shackleton dans la mer de Ross et l'approvisionner.

Sir Ernest partit sur le trois-mâts "Endurance", le grand mât à voiles carrées et les deux autres mâts à voiles de goélette, avec des moteurs auxiliaires pouvant donner une vitesse de dix noeuds. Construit en bois, ce navire jaugeait 360 tonneaux et uniquement construit de chêne et de pitchpin flexible; il était aménagé pour 32 passagers.

L'autre navire était l'"Aurora" commandé par le lieutenant Aenots MacIntosh ; il portait les chronomètres et les appareils météorologiques.

Après avoir quitté la Georgie du sud, sir Ernest Shackleton n'eut plus aucune communication avec le monde civilisé bien qu'il eût à bord un petit appareil de télégraphie sans fil.

Le gouvernement de l'Argentine offrit à l'"Endurance" un puissant appareil récepteur de télégraphie sans fil quand le navire passa à Buenos-Ayres à la fin de 1914. Grâce à lui les explorateurs espéraient bien avant d'arriver aux zônes glacées recevoir quelques nouvelles de ce qui se passait dans le monde. Quant à donner des leurs, il n'y fallait pas songer à cause de la faiblesse de leur émission d'ondes. Dans une adresse envoyée à Londres quelques mois avant son départ, sir Ernest donnait les grandes lignes de ses projets. Il espérait recueillir des observations météorologiques sur les effets climatériques des banes de glaces polaires, ces observations pouvaient etre extrêmement utiles pour les fermiers et les éleveurs du Chili et de l'Argentine. Il voulait aussi essayer de reconnaître si la chaine des Andes se rattachait à la terre de Graham et aux autres régions montagneuses de l'autre côté du pôle sud. Il espérait enfin faire le sondage d'un gisement de charbon à 300 milles du pôle qui indiquerait pour ces régions un climat tropical ou semi-tropical dans les temps passés.

ACCUSE DU MEURTRE DE SES BEAUX-PARENTS

AUSSITOT QUE LE DOCTEUR WAITE SE PORTERA BIEN, IL DEVRA COMPARAITRE DEVANT LE TRIBUNAL.

New-York, 24. — M. Swann, le procureur du district, a déclaré aujourd'hui qu'il va citer devant le tribunal le Dr Waite, accusé du meurtre de ses beaux-parents, M. et Peck, le pharmacien millionnaire de Grand-Rapids, Michigan, et sa femme, dès que l'inculpé se portera assez bien pour comparaitre. On croit que ce dernier est suffisamment remis de l'effet du narcotique pris mercredi et hier, pour se présenter devant le juge aujourd'hui.

L'enquête sur l'empoisonnement de M. Peck et de sa femme se continue. Le procureur espère obtenir du Dr Waite une version des circonstances de la mort des victimes. Les autorités regardent cette cause comme l'une des plus extraordinaires qu'il y ait eu depuis plusieurs années.

L'AFFAIRE DU CLUB DE LA GARNISON

M. LAVERGNE PRODUIT SA DECLARATION. — $10,000 DE DOMMAGES.

Québec, 24.—M. Armand Lavergne a produit, ce matin, en Cour supérieure, sa déclaration, sur les causes de sa demande d'une injonction interlocutoire contre le comité exécutif du club de la Garnison, pour l'empêcher de procéder sur la résolution relative à son expulsion.

M. Lavergne allègue qu'il est membre du club depuis dix ans, que la décision prise par le club est contraire à son règlement qui prohibe les questions politiques que son discours au Parlement a été prononcé sous le couvert de l'immunité parlementaire et que c'est par haine que le club a pris cette attitude à son endroit. Il réclame $1,000 de dommages intérêts et le maintien du bref d'injonction qui a été accordé par le tribunal.

CANONNADE DANS LA MANCHE

New-York, 24. — On mande aujourd'hui d'Amsterdam :

Les correspondants des journaux d'Amsterdam à Flushing ont entendu aujourd'hui une violente canonnade dans la Manche, du côté d'Ostende et de Westende.

LA GUERRE

NOUVELLE RUEE IMMINENTE ?

Le bombardement opéré par l'ennemi sur les rives de la Meuse fait croire à la reprise prochaine de l'offensive sur Verdun.—Une bataille fait rage depuis Vauquois jusqu'aux Eparges. — Les Teutons ont perdu 30,000 hommes dans leurs attaques sur Malancourt.

Paris, 24. — Un violent bombardement opéré sur les deux rives de la Meuse indique aujourd'hui que les ennemis se préparent à une nouvelle ruée dans la région de Verdun.

Qu'un engagement ferait rage de Vauquois, dans l'Argonne jusqu'aux Eparges en Woevre, cela ne surprendrait pas les militaires. En même temps, les Allemands attaqueraient probablement ailleurs pour empêcher les Français d'envoyer de grands renforts à Verdun.

On soutient que les Teutons n'ont fait évacuer aux Français la colline d'Haucourt, dans la région de Malancourt, à l'ouest de la colline "Mort-Homme" qu'au prix de pertes effroyables. Des rapports officieux évaluent à 30,000 les pertes des Boches dans le cours des attaques de Malancourt. L'ennemi a envoyé à l'assaut 3 divisions et elles ont perdu le tiers de leurs effectifs.

Au nord de l'Aisne, les Français dirigent un tir destructeur contre les positions allemandes sur le plateau de Vauclerc.

BULLETIN DE PARIS

Paris, 24. — Aucun changement dans la région de Verdun depuis hier, dit le ministère de la Guerre, cet après-midi. A l'ouest de la Meuse, la nuit a été calme. A l'est de la rivière, il y a eu des bombardements intermittents.

Voici le texte du communiqué : Dans l'Argonne, nos batteries ont bombardé avec vigueur les positions ennemies dans le bois de Malancourt, la nuit dernière. Dans le voisinage de la colline 285, nous avons fait exploser une mine et occupé le cratère qui en est résulté.

A l'ouest de la Meuse, la nuit a été calme. A l'est de cette rivière, il y a eu un bombardement intermittent dans les environs de Douaumont et de Damloup.

En Woevre, il y a eu quelques rafales de canonnade réciproque dans les secteurs de Moutainville et des Eparges.

Il n'est pas survenu d'autre événement important sur le reste du front.

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 24. — Bulletin officiel. — La violence des duels d'artillerie s'est considérablement accrue parfois en Champagne, sur le chemin de Somme-Py, dans l'Argonne, et dans la Meuse, jusqu'à la Moselle.

Les Allemands complétant leurs succès de mercredi, ont occupé encore une couple de tranchées à l'ouest d'Haucourt, et porté à 32 officiers et 879 le nombre de leurs prisonniers.

OFFENSIVE PROCHAINE EN MACEDOINE

Rome, 24. — Suivant des rapports de Salonique, le généralissime bulgare est arrivé sur le front macédonien pour préparer une offensive générale ordonnée par le grand état-major allemand. Les Teutons, les Autrichiens, les Turcs et les Bulgares vont se porter simultanément à l'attaque en Europe et en Asie contre les Anglais, les Français, les Italiens et les Russes.

RUDE COMBAT SUR LE FRONT RUSSE

Berlin, via Londres, 24. — Naturellement l'importance de la lutte autour de Verdun laisse un peu dans l'ombre le front oriental, mais les dernières dépêches montrent qu'un rude combat se poursuit au nord des lignes russes.

Le feu des Russes devint intense dans la soirée du 19 mars. Plus de 50,000 obus, la plupart de gros calibre, tombèrent sur une petite section du front près de Costavy. Les étranglements de fils de fer et les tranchées de première ligne furent endommagés par ce feu. A la nuit les Russes se portèrent à l'attaque par vagues épaisses: les deux premières furent abattues avant qu'elles aient pu atteindre les réseaux de fils de fer. La troisème attaque porta les assaillants dans les positions allemandes sur un front de moins de cent mètres mais ils en furent chassés par une contre-attaque menée par un commandant en chef en personne. A l'aube les Russes firent une quatrième attaque qui fut brisée dès le début par l'artillerie.

On croit que quatre divisions russes prirent part à l'attaque et les Allemands eurent à peine besoin d'avoir recours à leurs réserves, et les pertes sont remarquablement faibles si l'on a égard au feu terrible de l'artillerie russe.

L'activité des Russes est moins marquée sur les autres points de la ligne du maréchal von Hindenburg. Un calme relatif prévaut depuis le 19 mars dans le secteur entre Wiszniew et les lacs Narocz, sauf une forte attaque de nuit des Russes qui fut repoussée.

On dit que les pertes russes au cours de ces rencontres sont très lourdes. Malgré la rudesse du combat, il n'y a pas d'anxiété en Allemagne. Le sentiment public se traduit par ces mots d'un correspondant: "Le peuple est sans inquiétude parce qu'il sait que Von Hindenburg est là."

* * *

Berlin, 24. — Sur le front oriental, les Moscovites ont massé leurs troupes pour opérer une puissante offensive contre la culée de pont à Jacobstadt, à l'est de Buschhof. Pendant la nuit, ils ont entrepris plusieurs attaques au nord du chemin de fer de Mitau-Jacobstadt. Ils se sont épuisés dans le cours de furieuses attaques contre le front allemand, au nord de Widzy. Les Allemands ont repoussé tous ces assauts en infligeant de grandes pertes aux assaillants.

LA TURQUIE VEUT LA PAIX

DES EMISSAIRES OTTOMANS SONT ARRIVES EN SUISSE CHARGES DES POURPARLERS FUTURS.

Milan, 24. — Nonobstant le scepticisme affiché par la presse de Londres, au sujet des prétendus émissaires délégués par le gouvernement ottoman pour parler de paix, on attache de l'importance à la dépêche suivante publiée hier et basée sur les dires de diplomates :

"Deux émissaires turcs officiellement chargés du rétablissement des relations amicales et de la préparation des pourparlers futurs sont récemment arrivés en Suisse. L'un des délégués est Naby Bey, ancien ambassadeur ottoman à Rome. Ils ne dissimulent pas que la paix seule peut sauver leur pays de la ruine.

De plus, les Turcs ne sont pas les seuls à rechercher la paix comme leur unique chance de salut, et en ce moment deux représentants du gouvernement bulgare sont chargés d'une pareille mission.

UNE FAMILLE EN DANGER

Les pompiers ont été appelés de bonne heure, ce matin, pour combattre un incendie au No 345 avenue Laurier.

Des fils électriques défectueux mirent le feu au mur et les flammes se propagèrent rapidement. M. Papineau, sa femme et ses six enfants sommeillaient profondément au moment de l'incendie et ce n'est qu'avec difficulté que les pompiers réussirent à mettre la famille en sûreté. Une fumée très dense s'échappait du foyer de l'incendie. Le No 345 était un étal de boucher.

Les pertes sont élevées.

OPPOSITION DES PHARMACIENS

Toronto, 24. — Les principaux pharmaciens de la province manifestent une opposition de plus en plus prononcée à la disposition de la nouvelle loi des liqueurs qui les charge de la vente des spiritueux pour fins médicinales. On dit que le gouvernement étudie sérieusement le projet d'établir des débits de liqueurs pour fins médicinales et scientifiques.

L'INTERVENTION DE LA ROUMANIE

ELLE AURA LIEU SOUS PEU, MAIS LA DATE N'A PAS ENCORE ETE FIXEE.

Londres, 24. — Le correspondant à Athènes du "Daily Mail" télégraphie la nouvelle suivante, prise dans le "Patris" d'Athènes. La Roumanie est liée aux Alliés par un traité détaché avec la Russie. La date de son intervention n'est pas encore connue, mais elle le sera sous peu alors que commenceront les préparatifs d'une offensive russe. D'après une autre nouvelle venant de la Bulgarie, 100 officiers dont 60, allemands, étant à Varna, la semaine dernière, auraient étudié sur place la frontière roumaine. La division allemande est postée à Razrad et à Shumla, tandis que les deux corps d'armée bulgares sont établis entre Plegna et Shumla.

LE COMTE ZEPPELIN PRENDRA SA RETRAITE

New-York, 24.—On mande de Londres au " World " :

Le comte Zeppelin cessera bientôt de jouer un rôle actif dans la construction des zeppelins, confiant cette tâche à ses principaux ingénieurs, herr Durr en tête.

Voilà ce que porte une dépêche de Genève au " Daily Express ". Le comte a 78 ans. Depuis 11 mois, sa santé n'est pas brillante et ses médecins lui ont conseillé de se retirer de la vie publique. Suivant les journaux de Suisse et de Munich, le centième zeppelin vient d'être construit. La moitié ont été construits à Friedrichshafen et il est probable qu'au moins un quart ont été détruits.

Les habitants de Friedrichshafen demandent qu'on célèbre la fabrication du centième dirigeable par un grand raid contre Londres et Paris.

UN AUTRE NAVIRE DANOIS COULE

Londres, 24. — Un autre vapeur danois a été coulé. C'est le "Christiansund". Il jaugeait 1,017 tonnes. On a sauvé son équipage entier, 22 hommes.

Le vapeur anglais "Fulmar" d'un déplacement de 1,270 tonnes a subi le même sort. On a recueilli 18 membres de son équipage.

M. MARTIN A DE L'OREILLE

C'EST EN FREDONNANT LA MARCHE DES SOLDATS DE "FAUST" QUE SON HONNEUR FAIT, CE MATIN, SON ENTREE DANS LA SALLE DU CONSEIL. — LA VENTE DES FAUTEUILS.

Que Son Honneur n'ait pas fait "ses classiques", c'est le cadet de nos soucis, mais qu'il n'ait pas appris au moins le solfège, c'est ce que nous ne pouvons nous expliquer.

Si nous faisons cette réflexion, c'est parce que nous avons eu l'heur de l'entendre exécuter une partition de Faust ce matin.

Il était en effet à peine 11 heures que M. le maire, gesticulant comme un maître d'orchestre devant son pupitre, entrait à la commission de législation en scandant chaque mesure du chant: *Gloire immortelle de nos aïeux.*"

—Vous êtes donc bien certain de votre affaire! fit remarquer quelqu'un.

—Ah! si je perds je chanterai pareil, répond le maire.

Puis se tournant vers les journalistes:

—Il paraît qu'on a convoqué une grosse assemblée, dit-il, pour ce soir à la salle Sainte-Brigitte en faisant remarquer que j'y adresserais la parole. C'est ainsi qu'on se sert de ma popularité pour attirer les foules; je ne devais pas aller là du tout ce soir. Mais vous pouvez dire que j'y serai quand même. J'arriverai vers les 11 heures. Avertissez la foule de bien vouloir m'attendre.

C'est fait, M. le maire.

LES FAUTEUILS EN VENTE

Un fait bizarre se passera cet après-midi à la séance du Conseil: on demandera tout simplement aux échevins s'ils consentent à...

Mais n'anticipons pas. Disons tout simplement qu'à la dernière séance échevinale de lundi dernier M. Narcisse Lapointe exprima le désir de posséder comme souvenir de son long séjour à l'hôtel de ville le siège qu'il occupe au Conseil. (Car il ne faut pas oublier que ce vieil échevin se retire dans la vie privée).

Le maire, prenant alors la parole, fit remarquer qu'il ne voyait aucun empêchement à ce que le conseil se conformât au désir du demandant et... l'on passa à une autre question.

Hier après-midi, cette demande, dûment formulée, était présentée de nouveau au bureau des commissaires. Comme Me Laurendeau était là, on lui demanda son opinion.

—Le bureau n'a aucun droit, dit-il, de donner l'un ou l'autre des 11 sièges qui disparaîtront de la salle du conseil après la date du 3 avril prochain.

Les commissaires se sont montrés désireux toutefois, de répondre au désir de M. l'échevin de Sainte-Cunégonde. M. Côté fit même une motion dans ce sens: il a demandé qu'on fasse un rapport cet après-midi au conseil recommandant aux échevins de bien vouloir permettre à leur collègue, M. Narcisse Lapointe, d'acheter pour un dollar le siège qu'il a toujours occupé à l'hôtel de ville.

Cette motion a été adoptée.

DEMANDE DE M. ASSELIN

Le major Asselin a demandé ce matin aux commissaires s'ils pouvaient mettre à la disposition des Poil-aux-Pattes les différentes salles publiques de la ville; le 163e veut y donner des représentations au profit du régiment.

—Carried, dit le maire, pourvu que ce soit après le 3 avril; nous avons besoin de toutes nos salles actuellement.

Puis, s'adressant de nouveau aux représentants de la presse:

—J'oubliais; vous pouvez dire au public que je suis à préparer mon discours du trône.

M. AINEY "EN CAMPAGNE"

Dans les couloirs, nous rencontrons le commissaire Ainey:

—Vous vous reposez sur vos lauriers vous, disons-nous, il y a plusieurs candidats qui doivent envier votre sort.

—J'entre en campagne, fait-il.

.....

—Eh oui! Je vais parler pour M. Gariépy, dans Lafontaine. Je n'attaquerai aucun candidat, vous savez; j'ai promis de ne prendre aucune part active à la lutte. Mais comme M. Gariépy est le seul candidat ouvrier à l'échevinage, je crois de mon devoir de lui donner un petit coup de main.

TUEE PAR UN TRAMWAY

Mme Leggatt, âgée de 66 ans, demeurant au No 975 rue S.-Catherine Ouest, a été renversée par un tramway allant vers l'ouest, sur la rue S.-Catherine, près de la rue Fort, à 9 heures hier avant-midi.

D'après les témoignages entendus ce matin devant le coroner, Mme Leggatt tenta de traverser la rue au moment où le tramway approchait, fut frappée par le protecteur et renversée sur la voie. Elle fut transportée à l'hôpital Western et expira peu après. La victime demeurait chez sa fille depuis à peu près deux ans. Deux fils et sa fille lui survivent.

Le jury a rendu un verdict d'homicide excusable.

ECRASE A MORT DANS UN ASCENSEUR

Un mortel accident s'est produit, à la gare Windsor, hier soir. Frederick Robertson, 30 ans, demeurant à Maisonneuve, a été écrasé alors qu'il était en service dans un ascenseur. Il n'y eut point de témoins de l'accident, mais l'on croit qu'il se pencha en dehors de l'ascenseur, ou qu'il était occupé à chercher une fuite d'air possible, l'ascenseur étant mû par l'air comprimé.

Le gardien de nuit découvrit Roberson quelques instants plus tard après avoir remarqué que l'ascenseur ne fonctionnait pas bien. La mort fut instantanée, le crâne ayant été fracturé.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

PLOMBERIE

Vous louerez plus facilement votre maison si la plomberie et le système de chauffage sont en bon ordre. Pour toutes réparations, adressez-vous à

Eug. Robert 93 OUEST, RUE VITRE

qui vous donnera un travail soigné et satisfaisant

Tél. Main 3041 — Service d'urgence, la nuit et le dimanche.. Lasalle 1195. S.-Louis 2999. Contremaître.. S.-Louis 3429.

Vallières Limitée — SOUS-VETEMENTS DE PRINTEMPS POUR HOMMES

Angle S.-Catherine et Montcalm

Sous-vêtements en mérino, couleur naturelle, marque "Penman", grandeurs assorties.. 50c

Sous-vêtements en cachemire à côtes fines, et aussi en fil et soie, couleur naturelle, très bien finis, marque "Stanfield". Grandeurs assorties, à... $1.25

Sous-vêtements en cachemire blanc uni, marque "Health". Grandeurs assorties, à... $1.25

DEMANDEZ PARTOUT

les produits purs et de haute qualité préparés par une maison canadienne-française: les confitures aux fraises pures marque "L. & P." les sirops, betteraves, et catsups "King".

CHEZ VOTRE EPICIER OU

LABRECQUE & PELLERIN

111 RUE SAINT-TIMOTHEE

Tél. Est 1075-1649. MONTREAL.

CINEMA 287 rue SAINTE-CATHERINE E. **PASSE TEMPS** CINEMA PRES SAINT-DENIS

LE RENDEZ-VOUS DE L'ELITE CANADIENNE-FRANCAISE

JEUDI ET VENDREDI

Grande production de "William Fox"

LES JOYAUX DE LA MADONA

EN 5 PARTIES

Interprétée par la célèbre actrice THEDA BARA

TEL. EST 4510 — **Dupuis Frères** — Le Magasin du Peuple — 447 EST, SAINTE-CATHERINE.

VENTE DE RASOIRS AU SOUS-SOL

RASOIRS, fabrication anglaise, manche en corne, lames de ½, ⅝ et ¾ de pouce. Votre choix, tant qu'il y en aura.. 69c

RASOIRS SURETE, étui imitation de cuir, avec savon, brosse, miroir et trois lames extra. Prix.. $1.49

D'autres à 25c et 98c.

(AU COMPTOIR DE LA COUTELLERIE)

CELLARETTE-PIEDESTAL

Ce joli meuble forme une combinaison de piédestal et de cellarette. Il mesure 48 pouces de long. En chêne et en acajou. La porte est gracieusement sculptée. L'intérieur est divisé en trois compartiments. Tablettes à bouteilles et verres, fixées à l'intérieur de la porte.. $16.50

Tél. Est 7830-7331. 637-39 EST SAINTE-CATHERINE, angle Beaudry, Montréal.

LES OREILLES DES ARTILLEURS

ON INVENTE UN APPAREIL POUR LES PROTEGER CONTRE LE BRUIT DES DECHARGES DE CANONS.

New-York, 24. — Une nouvelle invention pour protéger le tympan de l'oreille des artilleurs, au cours des engagements du front occidental a été distribuée à l'armée anglaise, dit M. William Frey de Boston, qui servait dans l'armée comme artilleur et qui est arrivé ici aujourd'hui de Liverpool à bord de l'Adriatique. Cette invention est construite de manière à ce que le choc résultant d'une décharge d'artillerie soit absorbé par une bobine d'induction en fer qui s'adapte à l'oreille. On peut tout de même entendre avec cet appareil une conversation ordinaire.

TEMPETE DANS LA NOUVELLE-ECOSSE

LE SERVICE DES CHEMINS DE FER EST DESORGANISE.

Halifax, 24. — La Nouvelle-Ecosse tout entière est balayée par une grande tempête qui a désorganisé le service des chemins de fer. L'express Dominion Atlantic parti hier pour Yarmouth est aujourd'hui à Kentville: il n'a pu parcourir que le tiers de son trajet. L'express de ce matin à destination de Yarmouth est arrêté par la neige à 14 milles de la ville. L'Intercolonial a eu aussi de la peine à assurer le service de ses trains et plusieurs ont été arrêtés. La gravité de la situation s'augmente encore de la pénurie de charbon.

LES OPERATIONS SOUS-MARINES

Berlin, 24. — Il semble entendu que le Reichstag va ajourner ses séances aujourd'hui ou demain, jusqu'à la fin d'avril, pour permettre aux comités d'étudier le budget et les impôts. Von Bethmann-Hollweg devra aussi remettre à plus tard son discours sur les affaires étrangères et il semble que le débat sur les opérations sous-marines est probablement étouffé. Il était évident à la séance d'aujourd'hui que les conservateurs étaient liés par un engagement qui les empêche de discuter en public la question des submersibles. Ils ont formulé leurs sentiments en faisant à plusieurs reprises l'éloge de l'amiral Tirpitz.

L'ECHOUEMENT DU "PILOT"

UNE ENQUETE EST TENUE A QUEBEC. — LE VAPEUR FUT PRIS DANS LA GLACE.

Québec, 24. — Le capitaine L.-A. Demers, commissaire enquêteur des naufrages, assisté des capitaines Koenig et L.-R. Demers, comme assesseurs, a institué, ce matin, au Palais de justice, une enquête sur l'échouement du vapeur "Pilot" à l'Ile Rouge, le 18 janvier dernier. Le principal témoignage entendu a été celui du capitaine Deschesnes qui a déclaré que le vapeur est resté pris dans une banquise de glace d'un pied d'épaisseur environ et jeté sur les battures de l'Ile Rouge. Il ne peut expliquer comment il se fait que le vapeur soit resté emprisonné dans la glace qui avait une épaisseur ordinaire. L'enquête s'est terminée cet après-midi et jugement sera rendu dans quelques jours.

DECES

VALIQUETTE — A Montréal, le 23 mars 1916, à l'âge de 37 ans, 10 mois et 20 jours, est décédé J. A. Ernest Valiquette, comptable du "Devoir".

Les funérailles auront lieu lundi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 883 rue Henri Julien, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église S.-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BAYARD, Odile Lamontagne, 45 ans, femme de Camille Bayard, journalier, rue Nazareth, 130.

BELLEAU, Marcelline Laperrière, 85 ans, veuve de Jacques Belleau, journalier, rue Duvernay, 150.

BRUNEAU, Maurice, 3 ans, enfant de Philorum Bruneau, agent d'assurance, rue S.-Hubert, 2462.

BRUNET, Raoul, 29 ans, charretier, rue Roberval, 25.

COTE, Jean, 1 an, enfant d'Honorius Côté, laitier, rue Marie-Anne, 1230.

COURTOIS, Gaston, 1 mois, enfant d'Azarie Courtois, commis, rue S.-Hubert, 788.

CAMIRE, Arthur, marchand, 44 ans, rue Papineau, 1945.

DAIGNEAU, Ferdinand, 57 ans, journalier, rue Soulanges, 12.

DUBOIS, Yvette, 7 mois, enfant de John Dubois, commis, rue Wolfe, 582.

GOSSELIN, Yvette, 2 mois, enfant de Romeo Gosselin, menuisier, rue Cuvillier, 30.

LACHANCE, Honoré, 77 ans, rentier, rue Panet, 237.

LARAMEE, Claudia, 15 ans, fille de Zénophile Laramée, cultivateur, rue Rose de Lima, 8.

LECOURS, Virginie Landry, 64 ans, veuve d'Alphonse Lecours, cultivateur, Hospice Auclair.

LARAMEE, Louis, charretier, 59 ans, rue S.-Monique, 10.

MALO, Léopold, 11 mois, enfant de Charles Malo, forgeron, rue S.-Ferdinand, 36.

MAISONNEUVE, J. B., 75 ans, menuisier, rue Champlain, 457.

ROBERT, Gilberte, 10 mois, enfant de Robert Robert, épicier, rue Dufresne, 258.

VALIQUETTE, Aldéric Ernest, 38 ans, comptable, avenue Henri Julien, 883.